

Université de Sherbrooke



31156008427307

HS  
2056.5  
.Q3G38  
2001  
G  
Thèse

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE ET DE SCIENCES POLITIQUES

Faculté des lettres et sciences humaines

Université de Sherbrooke

*La remise en question de l'État-providence  
par les décideurs politiques québécois*

*Une analyse des discours budgétaires de la période 1976-2000*

par

JOËL GAUTHIER , 1976 -

Bachelier en éducation  
de l'Université du Québec à Rimouski

I-1856

MÉMOIRE PRÉSENTÉ

pour obtenir

LA MAÎTRISE ÈS ARTS (HISTOIRE)

Sherbrooke

Avril 2001

BIBLIOTHÈQUE  
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

## Résumé

Depuis une vingtaine d'années au Québec, l'annonce de compressions dans les budgets gouvernementaux fait régulièrement la une des médias. Nombreux sont ceux qui dénoncent le désengagement de l'État. Tout porte donc à croire que l'État-providence a été remis en question par les décideurs politiques québécois. L'analyse des discours budgétaires prononcés à l'Assemblée nationale de même que l'examen des revenus et dépenses de l'État québécois indiquent que l'influence de la pensée néolibérale dans le discours gouvernemental est réelle, mais qu'elle ne s'est pas traduite par un déclin de l'État-providence. L'interventionnisme demeure en matière de développement économique et de développement social. Toutefois, la mondialisation a amené l'État à revoir ses modes d'intervention.

Ce mémoire a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

*Peter Southam*, directeur de recherche

(Département d'histoire et de sciences politiques)

*Jean-Herman Guay*, examinateur

(Département d'histoire et de sciences politiques)

*Roma Dauphin*, examinateur

(Département d'économique)

## Remerciements

Je tiens d'abord à remercier mon directeur de recherche, monsieur Peter Southam. Ses conseils et ses commentaires se sont avérés précieux. Je remercie également les membres de ma famille pour leur support et leurs encouragements. Enfin, merci à Steffi, à Joyce et aux autres Luxembourgeois qui ont donné une couleur spéciale à mon séjour à Sherbrooke.

## Table des matières

|  |      |
|--|------|
| Résumé .....                               | i    |
| Remerciements .....                        | iii  |
| Liste des graphiques et des tableaux ..... | viii |
| Liste des acronymes .....                  | xi   |

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| Introduction .....               | 1 |
| Un bilan historiographique ..... | 2 |
| La méthodologie utilisée .....   | 6 |

### Chapitre 1

#### Mettre la table : pour avoir une perspective plus juste

|  |    |
|--|----|
| 1. L'État-providence québécois .....                                   | 10 |
| 2. La remise en question de l'État-providence .....                    | 15 |
| 2.1 Une économie en mutation .....                                     | 15 |
| 2.2. Évolution de la pensée économique : une nouvelle orthodoxie ..... | 18 |
| La révolution keynésienne .....  | 18 |
| Les premières contestations .....                                      | 19 |
| Le monétarisme .....   | 20 |
| L'économie de l'offre .....  | 22 |
| Le <i>Public Choice</i> .....  | 23 |
| L'école des anticipations rationnelles .....                           | 25 |
| Un nouveau discours économique .....                                   | 25 |

|   |    |
|---|----|
| 2.3 Attaques sur le front idéologique .....         | 26 |
| L'étatisme : un obstacle à la liberté .....         | 27 |
| La perversion des rapports sociaux .....            | 27 |
| 3. Un virage à droite de l'opinion publique ? ..... | 30 |
| Conclusion .....                                    | 33 |

## Chapitre 2

### «À l'aube d'une nouvelle cuisine» : le gouvernement péquiste de 1976 à 1985

|   |    |
|---|----|
| 1. Une politique économique interventionniste .....                             | 35 |
| L'État-catalyseur .....   | 36 |
| Keynes toujours à l'honneur .....   | 39 |
| L'écueil de la fiscalité .....  | 40 |
| Des politiques expansionnistes .....  | 43 |
| Puis vint la récession .....  | 45 |
| L'ère des compressions .....  | 48 |
| Relancer l'économie .....   | 51 |
| 2. Des idéaux progressistes mis à l'épreuve par la conjoncture économique ..... | 54 |
| De nouvelles priorités .....  | 54 |
| Quelques «innovations majeures» .....   | 56 |
| Une fiscalité plus redistributive .....   | 58 |
| 3. Le budget Duhaime (1985-1986) : un ton plus agressif .....                   | 60 |
| Conclusion .....  | 63 |

## Chapitre 3

## Un discours assaisonné au goût du jour : le gouvernement libéral de 1985 à 1994

|   |    |
|---|----|
| 1. Le premier budget Lévesque (1986-1987) : la tentation néolibérale .....          | 67 |
| Les rapports Scowen, Gobeil et Fortier .....  | 69 |
| 2. La valse-hésitation (1987-1994) .....  | 72 |
| 2.1 À quelle température obtient-on un climat favorable à la croissance ? .....     | 72 |
| Des finances publiques en santé .....   | 73 |
| Une fiscalité plus compétitive .....  | 74 |
| Vers un nouvel interventionnisme .....  | 77 |
| Keynes reprend du service... pour un temps .....                                    | 81 |
| 2.2 Des politiques sociales au service de l'économie ? .....                        | 85 |
| Un thème récurrent : l'amélioration de la justice sociale .....                     | 85 |
| Le développement des ressources humaines .....                                      | 87 |
| Des priorités ciblées .....   | 90 |
| 3. Le budget Bourbeau (1994-1995) : à la recherche d'une bouée de sauvetage ? ..... | 92 |
| Conclusion .....  | 95 |

## Chapitre 4

## Une spécialité typiquement québécoise ? Le gouvernement péquiste de 1994 à 2000

|   |     |
|---|-----|
| 1. Le budget Campeau (1995-1996) : un budget pré-référendaire ..... | 97  |
| 2. Vive l'État ! Vive le marché ! .....                             | 99  |
| 2.1 Les nouvelles règles du jeu économique .....                    | 100 |
| Apologie du modèle québécois .....                                  | 100 |
| Un environnement d'affaires .....                                   | 104 |
| Un État interventionniste .....                                     | 107 |
| 2.2 Social-démocrate sans moyens ou sans conviction ? .....         | 111 |
| Conclusion .....  | 118 |

Chapitre 5  
Une recette qui n'a pas été suivie à la lettre :  
le discours confronté à la réalité

|   |     |
|---|-----|
| 1. Une économie en dents de scie .....    | 120 |
| 2. Un État moins présent ? .....          | 124 |
| 3. Des dépenses réduites ? .....          | 132 |
| 4. L'impossible retour en arrière ? ..... | 138 |
| Conclusion .....                          | 141 |
| Conclusion .....                          | 142 |
| Bibliographie .....                       | 153 |

## Liste des graphiques et des tableaux

|  |     |
|--|-----|
| Graphique 1 : Évolution du PIB, en dollars constants <i>per capita</i> , 1977-1997 .....   | 122 |
| Graphique 2 : Évolution du déficit de l'État québécois,<br>en dollars constants <i>per capita</i> , 1967-1997 .....  | 122 |
| Graphique 3 : Transferts fédéraux reçus par l'État québécois,<br>en dollars constants <i>per capita</i> , 1977-1997 .....  | 123 |
| Graphique 4 : Total des dépenses de l'État québécois, en % du PIB, 1977-1997 .....   | 125 |
| Graphique 5 : Total des dépenses de l'État québécois,<br>en dollars constants <i>per capita</i> , 1977-1997 .....  | 126 |
| Graphique 6 : Évolution du fardeau fiscal imposé par l'État québécois,<br>en % du PIB, 1977-1997 .....   | 127 |
| Graphique 7 : Évolution du fardeau fiscal imposé par l'État québécois,<br>en dollars constants <i>per capita</i> , 1977-1997 .....   | 127 |
| Graphique 8 : Recettes fiscales totales par rapport au PIB,<br>au Québec et dans différents pays en 1997 .....   | 131 |
| Graphique 9 : Évolution des dépenses de l'État québécois en matière de santé,<br>de services sociaux et d'éducation, en % du PIB, 1977-1997 .....                                | 133 |
| Graphique 10 : Évolution des dépenses de l'État québécois en matière de santé,<br>de services sociaux et d'éducation, en dollars constant <i>per capita</i> ,<br>1977-1997 ..... | 133 |
| Tableau 1 : Taux d'imposition marginaux maximum<br>sur les revenus les plus élevés .....   | 130 |
| Tableau 2 : Dépenses de fonctionnement par élève ou étudiant,<br>en dollars constants .....  | 136 |

## Liste des acronymes

|        |   |
|--------|---|
| APPORT | Aide aux parents pour leur revenu de travail  |
| CLSC   | Centre local de services communautaires   |
| CSN    | Confédération des syndicats nationaux   |
| FTQ    | Fédération des travailleurs du Québec   |
| GRAM   | Groupe de recherche sur l'américanité   |
| OCDE   | Organisation de coopération et de développement économiques   |
| OPEP   | Organisation des pays exportateurs de pétrole   |
| OSE    | Opération de solidarité économique  |
| PIB    | Produit intérieur brut  |
| RÉA    | Régime d'épargne-actions  |
| SDI    | Société de développement industriel   |
| SGF    | Société générale de financement   |
| SOQUEM | Société québécoise d'exploration minière  |
| SOQUIA | Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires  |
| SOQUIP | Société québécoise d'initiatives pétrolières  |
| SUPRET | Supplément de revenu pour travailleurs  |
| UNICEF | <i>United Nations International Children's Emergency Funds</i> (Fonds des Nations unies pour l'enfance) |

# Introduction

L'État-providence n'a jamais fait l'unanimité. Il est d'ailleurs intéressant de noter que le terme «État-providence» de même que celui utilisé en anglais, «Welfare State», revêtaient tous deux au départ une connotation péjorative. Ce type d'État s'est néanmoins imposé et son ascension constitue l'une des principales caractéristiques de ce siècle. Au cours des dernières décennies, l'État-providence fait toutefois l'objet de critiques plus nombreuses qu'auparavant.

La présente recherche a pour but de répondre à deux questions : jusqu'à quel point et pour quelles raisons les responsables politiques ont-ils remis l'État-providence en question au Québec entre 1976 et aujourd'hui ? Les débats qui ont cours actuellement quant à la place que devrait occuper l'État dans notre société et quant aux responsabilités que celui-ci devrait assumer témoignent de la pertinence d'un tel questionnement. Cette étude porte sur la période allant de 1976, année où le Parti québécois est élu pour la première fois, à aujourd'hui. Au Québec, c'est à partir du début des années 80 avec la crise des finances publiques que l'on peut véritablement commencer à parler de remise en question de l'État-providence.

## *Un bilan historiographique*

Au Québec, l'histoire politique, cadre dans lequel s'inscrit la présente recherche, a longtemps été événementielle et anecdotique. Elle s'intéressait entre autres à de grandes personnalités et aux institutions, tout en glorifiant le passé de la nation. Sous l'influence notamment de l'École des Annales, l'histoire politique se diversifie et explore d'autres champs d'études<sup>1</sup>. Ce phénomène peut également s'expliquer par le fait que l'État commence à intervenir dans des domaines qu'il avait jusque là délaissés, élargissant du même coup la zone d'influence, et donc d'étude, du politique.

L'objectif de ce bilan historiographique est de recenser les études partant d'un questionnement semblable à celui qui a inspiré ce mémoire. Les concepts permettant de mettre en contexte le sujet de cette recherche seront plutôt exposés dans le premier chapitre. L'implantation de l'État-providence et le développement de l'administration publique ont fait l'objet d'un grand nombre d'ouvrages au Canada et à l'étranger. Si beaucoup d'auteurs se sont également intéressés au processus de remise en question amorcé au début des années 80, peu d'entre eux en ont dégagé un portrait global et en ont évalué l'ampleur, tout particulièrement au Québec. En revanche, plusieurs articles et plusieurs livres dénonçant les conséquences du désengagement de l'État ont été publiés. Les compressions budgétaires et les réductions de services semblent faire régulièrement

---

<sup>1</sup>Réal Bélanger, «La politique», dans Jacques Rouillard (dir.), *Guide d'histoire, du régime français à nos jours : bibliographie commentée* [2<sup>e</sup> édition], Montréal, Méridien, 1993, p. 121-122.

la manchette des journaux et des bulletins télévisés depuis près de vingt ans. Il ressort de cette couverture médiatique une impression que les années 80 et 90 ont été une ère de réduction du rôle de l'État.

L'étude du discours politique et des dépenses gouvernementales confirme-t-elle cette impression ? Marc Lavoie a analysé les discours budgétaires fédéraux de 1979 à 1992 pour démontrer que l'idéologie dont ils sont imprégnés est celle de Friedrich Hayek, un économiste ayant vivement dénoncé l'interventionnisme<sup>2</sup>. Jacques Beauchemin *et al.* estiment que le rapport *La sécurité sociale dans le Canada de demain* présenté en 1994 au gouvernement fédéral par le ministre des Ressources humaines de l'époque, Lloyd Axworthy, traduit l'abandon des principes à la base de l'État-providence, même si le discours employé camoufle sa teneur néolibérale<sup>3</sup> en intégrant certaines valeurs providentialistes<sup>4</sup>. Il n'existe pas de recherches aussi approfondies sur le discours politique québécois, recherches qui se révéleraient susceptibles de voir tant l'ampleur que les causes de la contestation dont l'État-providence a été l'objet.

Voir concrètement si dans la réalité il y a eu remise en cause du rôle de l'État pose plusieurs difficultés. La première d'entre elles tient au fait que l'intervention et l'influence

---

<sup>2</sup>Marc Lavoie, «L'idéologie des discours budgétaires fédéraux : plus ça change, plus c'est pareil!», dans Pierre Paquette et Mario Seccareccia, *Les pièges de l'austérité*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1993, p. 105.

<sup>3</sup>Le signification de ce terme sera expliquée au chapitre 1 (p. 18).

<sup>4</sup>Jacques Beauchemin *et al.*, «Du providentialisme au néolibéralisme : de Marsh à Axworthy. Un nouveau discours de légitimation sociale», *Cahiers de recherche sociologique*, no 24, 1995, p. 19.

de l'État peuvent prendre de multiples formes. C'est dans cette optique que Luc Bernier et James I. Gow ont publié un collectif, intitulé *Un État réduit ?*, dans lequel des spécialistes de domaines divers étudient l'hypothèse selon laquelle il y aurait eu réduction du rôle de l'État. Dans la conclusion de cet ouvrage, André Blais observe tant au Canada qu'au Québec une tendance dominante, celle «d'un déclin de la place de l'État au profit du marché»<sup>5</sup>. Il base son affirmation sur l'étude de quatre indicateurs : l'évolution du budget, la réglementation, la situation des entreprises publiques et enfin celle de l'emploi dans la fonction publique. À l'intérieur du même collectif, Claude Beauregard, après avoir analysé l'évolution des revenus et dépenses du Québec entre 1981 et 1991, présente un autre point de vue : la taille du gouvernement n'a pas été réduite au cours des années 80. Il note même une croissance modérée<sup>6</sup>.

La contestation de l'État-providence constitue un phénomène commun à la plupart des pays occidentaux. Paul Pierson a voulu dresser un bilan des politiques de désengagement menées en Grande-Bretagne et aux États-Unis, les deux pays où les attaques contre l'État-providence ont été les plus soutenues. En effet, l'élection de Margaret Thatcher et celle de Ronald Reagan laissaient entrevoir des réformes radicales<sup>7</sup>. Pourtant, d'après Pierson, qui s'appuie entre autres sur l'évolution des dépenses publiques

---

<sup>5</sup> André Blais, «L'État a-t-il vraiment été réduit?», dans Robert Bernier et James I. Gow, *Un État réduit?*, Ste-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1994, p. 431.

<sup>6</sup> Claude Beauregard, «Les finances publiques du Québec et le désengagement de l'État au cours des années 80», dans Robert Bernier et James I. Gow, *Un État réduit?*, p. 41.

<sup>7</sup> Paul Pierson, *Dismantling the Welfare State? Reagan, Thatcher and the Politics of Retrenchment*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, p. 1.

et la structure de certains programmes sociaux, malgré les efforts constants de ces deux dirigeants, on ne note pas de rupture fondamentale avec le passé et les fondations de l'État-providence n'ont pas été sérieusement ébranlées<sup>8</sup>. Jacques Leruez parvient à la même conclusion au sujet de la Grande-Bretagne, où les Conservateurs sont parvenus à modifier la teneur des débats politiques sans pour autant réduire le rôle de l'État. Les dépenses sociales ont certes cessé de croître au cours des années 80, mais elles n'ont pas été diminuées<sup>9</sup>.

Ramesh Mishra, qui a analysé le cas des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Autriche, de la Suède, de l'Australie et du Canada, estime que ces pays n'ont pas démantelé l'État-providence, même s'ils ont réagi de façons diverses aux problèmes économiques des années 70 et 80<sup>10</sup>. Enfin, selon Jens Alber, les années 80 en Europe occidentale correspondent à une phase de consolidation de l'État-providence puisque celui-ci a continué de croître dans plusieurs pays<sup>11</sup>.

En somme, les études consultées laissent croire qu'on ne peut conclure à une remise en question radicale de l'État-providence dans les pays occidentaux, si ce n'est dans le

---

<sup>8</sup>*Ibid.*, p. 162.

<sup>9</sup>Jacques Leruez (dir.), «La Grande-Bretagne à la fin du XX<sup>e</sup> siècle : l'héritage du thatchérisme, *Notes et études documentaires*, no 4997, 1994, p. 107-108.

<sup>10</sup>Ramesh Mishra, *The Welfare State in Capitalist Society. Policies of Retrenchment and Maintenance in Europe, North America and Australia*, Toronto, Toronto University Press, 1990, p. xi.

<sup>11</sup>Christopher Pierson, *Beyond the Welfare State? The New Political Economy of Welfare*, University Park, Pennsylvania State University Press, 1991, p. 173.

discours politique. Qu'en est-il du Québec ? À quelle enseigne loge le gouvernement québécois quant au rôle de l'État et comment cette position se reflète-t-elle dans la réalité?

### *La méthodologie utilisée*

Chaque année, le gouvernement doit présenter un budget dans lequel il prévoit ses revenus et ses dépenses pour l'année financière suivante. Il s'agit d'un «acte gouvernemental essentiel qui définit concrètement l'orientation des politiques officielles [...] dans le domaine économique et social»<sup>12</sup>. Bien qu'il ne soit que la pointe de l'iceberg du processus budgétaire, le *Discours sur le budget* constitue le principal document présenté au public. S'y trouvent donc l'explication et la justification des choix qui ont été faits. Cette source s'avère pertinente pour évaluer dans quelle mesure il y a eu remise en question de l'État-providence dans le discours des dirigeants politiques de même que pour déceler la nature des critiques à l'origine de ce phénomène<sup>13</sup>.

Aborder le discours politique présente plusieurs difficultés. Le vocabulaire politique «vise bien plus souvent à dissimuler la réalité qu'à l'exprimer»<sup>14</sup>. Lors

---

<sup>12</sup>James I. Gow *et al.*, *Introduction à l'administration publique. Une approche politique*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, 1992, p. 108.

<sup>13</sup>Pour examiner si dans leur façon de gouverner les politiciens désavouent l'État-providence, il existe évidemment d'autres indicateurs que celui de l'évolution des finances publiques, qui nous apparaît être le plus important. Analyser les tentatives de déréglementation et de privatisation ou la variation des effectifs de la fonction publique, par exemple, nécessiterait une étude complète dépassant l'envergure de la présente recherche. Toutefois, puisque les discours budgétaires renferment les orientations de la politique économique du gouvernement, on y trouvera des indices de l'attitude gouvernementale sur ces questions.

<sup>14</sup>Jean-Marie Denquin, *Le vocabulaire politique*, Paris, Presses universitaires de France (coll. «Que-sais-je?», no 3268), 1997, p. 20.

d'allocutions importantes, les paroles que prononcent les personnalités politiques ont été soigneusement choisies dans l'espoir de faire flèche de tout bois pour plaire à tout le monde ou encore pour ne déplaire à personne. Cependant, cette apparente ambivalence peut s'avérer révélatrice. Certains chercheurs analysent le discours politique en recourant à des indicateurs ou à des formules sophistiquées. Toutefois, la plupart utilisent une démarche plus simple. Marc Lavoie est l'un des rares à avoir fait l'étude de discours budgétaires, dont il a cherché à cerner les thèmes principaux, et ce, dans le but d'identifier l'idéologie dont ils sont imprégnés. La démarche employée dans le cadre de cette recherche se veut également inductive. La première étape consistait à identifier quel est en substance le message que les ministres des Finances voulaient livrer à leurs concitoyens. Décortiquer chacune des phrases pour relever la répétition d'un certain nombre d'expressions ou de mots extraits de leur contexte n'aurait donc pas été indiqué. Dans un deuxième temps, l'évolution à travers le temps de la position du gouvernement sur divers enjeux a fait l'objet d'une analyse minutieuse. Cette façon de faire flexible se justifie par le caractère des documents étudiés, dont il a fallu dégager une impression globale malgré l'ambivalence qu'ils étaient susceptibles d'afficher au premier abord.

Étant donné les précautions à prendre avec le langage politique et l'écart entre les décisions gouvernementales et les effets réels de celles-ci, avoir recours à d'autres sources se révèle être particulièrement pertinent. Grâce à CANSIM, une banque de données de Statistique Canada, il est possible d'accéder à plusieurs séries de statistiques relatives aux

finances et à l'économie du Québec. On obtient ainsi une vue d'ensemble de l'évolution des finances publiques de la province, ce qui fournit des indicateurs précieux de certaines tendances concernant l'intervention de l'État au cours de la période étudiée. Une technique d'analyse souvent utilisée consiste à présenter les dépenses et les revenus de l'État sous forme de données *per capita* en dollars constants. De cette façon, la comparaison entre les années se fait en éliminant l'effet de l'inflation<sup>15</sup> et celui de l'augmentation de la population. C'est la méthode choisie par James I. Gow dans son *Histoire de l'administration publique*<sup>16</sup>. Toutefois, présentés ainsi, les revenus et les dépenses de l'État ne sont pas mis en relation avec l'évolution de l'activité économique. Aussi les économistes présentent-ils ces chiffres en pourcentage du produit intérieur brut (PIB)<sup>17</sup>. Bien qu'utile pour évaluer la taille de l'État (total des dépenses), cette méthode de calcul ne démontre pas si en termes absolus il y a eu augmentation ou diminution des dépenses gouvernementales. En période de ralentissement économique, la part des dépenses publiques dans le PIB tend à augmenter, ce qui n'implique pas nécessairement une hausse proportionnelle de ces dépenses en dollars constants. En somme, les deux méthodes sont complémentaires et elles ont toutes deux été utilisées pour les fins de cette recherche.

---

<sup>15</sup>L'indice des prix à la consommation (IPC), bien qu'il ne soit qu'une approximation, est le plus souvent utilisé pour transformer des données en dollars constants. Voir André Bernard, *Politique et gestion des finances publiques*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1992, p. 21.

<sup>16</sup>James I. Gow, *Histoire de l'administration publique québécoise, 1867-1970*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1986, 443 p.

<sup>17</sup>André Bernard, *Politique et gestion des finances publiques*, p. 23-24.

Le premier chapitre de ce mémoire passera en revue la littérature susceptible de mettre en contexte la contestation de l'État-providence. Les trois chapitres suivants seront consacrés à l'analyse des discours budgétaires prononcés par les divers ministres des Finances qui se sont succédé entre 1976 et 2000. Enfin, le cinquième et dernier chapitre portera sur l'étude des finances publiques du Québec de 1976 à nos jours et devrait permettre d'évaluer dans quelle mesure les discours sur le budget correspondent à la réalité en matière de revenus et dépenses gouvernementales.

## *Chapitre 1*

# **Mettre la table : pour avoir une perspective plus juste**

Sujet vaste intéressant des spécialistes de domaines très divers, la remise en question de l'État-providence est l'objet d'une littérature abondante. Ce premier chapitre vise à mettre la table en situant divers concepts qui apporteront un éclairage indispensable à la compréhension de ce mémoire et qui permettront une contextualisation du sujet. Il est d'abord essentiel de souligner certaines caractéristiques de l'État-providence québécois. De plus, les politiciens étant à la fois sensibles aux positions des économistes et à celles de l'opinion publique, ces deux éléments seront aussi étudiés en détail.

## **1. L'État-providence québécois**

Avant toute chose, il importe de définir le terme «État-providence». De façon globale, il s'agit d'un État interventionniste, apparu progressivement au cours du XX<sup>e</sup> siècle dans les sociétés industrielles, qui s'engage dans la régulation de l'économie, la réduction des inégalités sociales et la diminution des risques sociaux (tels que la maladie, les accidents, le chômage). Bien sûr, l'État-providence renvoie à des réalités différentes dans chaque pays où il s'est implanté. Pour identifier ce qui caractérise l'État québécois, il faut le situer par rapport aux différents modèles existants.

Harold L. Wilenski et Charles N. Lebeaux ont cherché à expliquer la résistance des États-Unis à instaurer des programmes sociaux aussi développés que ceux des autres pays industrialisés. Leurs travaux les ont amenés à distinguer les politiques gouvernementales de type résiduel, qui destinent l'aide publique aux plus démunis ayant prouvé la précarité de leur situation, des politiques sociales de type institutionnel, qui s'adressent à tous les groupes socio-économiques<sup>1</sup>. Aujourd'hui, la typologie de Gosta Esping-Andersen est souvent retenue. Cet auteur distingue trois modèles d'États-providence : l'État-providence libéral anglo-saxon, l'État-providence conservateur européen et l'État-providence social-démocrate scandinave. Esping-Andersen précise qu'aucun pays n'est doté d'un modèle tout à fait pur. Toutefois, le classement qu'il propose fait ressortir les ressemblances que l'on observe d'un pays à l'autre et permet d'identifier certaines traits dominants des États canadien et québécois.

Le modèle libéral, que l'on retrouve aux États-Unis, n'intervient que pour compenser certaines carences du marché, qui reste le principal instrument de la croissance et de la redistribution. Des mesures d'assistance relativement modestes sont accordées aux plus démunis selon des critères stricts d'admissibilité. Un fossé sépare les bénéficiaires souvent stigmatisés des services sociaux publics et la majorité de la population, qui s'en

---

<sup>1</sup>Raymond B. Blake, «Introduction», dans Raymond B. Blake *et al.* *The Welfare State in Canada : Past, Present and Futur*, Concord [Ontario], Irwin Pub, 1997, p. 2.

remet plutôt à des régimes privés ou semi-privés<sup>2</sup>. La France, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie sont à classer dans la liste des représentants du modèle conservateur. Dans ces pays, un édifice étatique fort et disposé à se substituer au marché maintient un certain corporatisme en octroyant des droits sociaux en fonction du statut et de la classe des citoyens. Ces politiques sociales, implantées progressivement grâce à une série de compromis avec l'Église, encouragent la préservation des valeurs familiales. Bref, on décèle à l'origine une volonté de maintenir une cohésion sociale et une loyauté des citoyens propres à renforcer le pouvoir de l'État<sup>3</sup>. Enfin, l'État-providence de type social-démocrate, présent en Suède, en Norvège et au Danemark, se caractérise par une philosophie basée sur «une égalité des plus hauts standards et non une égalité des besoins minimaux»<sup>4</sup>. Les travailleurs, cols bleus ou cols blancs, doivent pouvoir prétendre aux mêmes droits que les gens aisés. Ainsi, toutes les classes sont incorporées à un système universel et généreux d'assurance sociale. Les syndicats, les mouvements ouvriers et les partis de gauche ont bien sûr joué un rôle important dans l'implantation de ce modèle<sup>5</sup>. D'ailleurs, la spécificité de chacun des trois types résulte de circonstances historiques liées à l'influence de diverses forces politiques et sociales.

---

<sup>2</sup>Gosta Esping-Andersen, *Les trois mondes de l'État-providence. Essai sur le capitalisme moderne*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, p. 41.

<sup>3</sup>*Ibid.*, p. 42.

<sup>4</sup>*Ibid.*, p. 42.

<sup>5</sup>*Ibid.*, p. 42.

Selon Esping-Andersen, le Canada serait pourvu d'un État de type libéral. Au chapitre des dépenses sociales, «le Canada se situe en dessous de la moyenne des pays comparables, parmi ceux où les programmes sociaux demeurent relativement peu développés et peu généreux»<sup>6</sup>. Le Canada consacrait 16% de son PIB en 1992 aux dépenses de sécurité sociale et d'aide sociale, comparativement à 25% pour les Pays-Bas, 23% pour la Suède, 20% pour la France et 12% pour les États-Unis<sup>7</sup>. Pourtant, si le système canadien ressemble au système américain sous certains angles, il n'en demeure pas moins d'importantes différences entre les deux pays<sup>8</sup>. Influencé par l'expérience britannique, notamment par le rapport Beveridge, le Canada s'est doté de programmes sociaux universels qui ne font pas la distinction entre pauvres «méritants» et pauvres «non méritants», contrairement à ce qui se passe chez nos voisins du Sud<sup>9</sup>. Les différences sont également marquées au regard de la structure des systèmes d'éducation et de santé<sup>10</sup>. Par ailleurs, l'influence des syndicats et des partis de gauche a été significative dans l'élaboration des politiques sociales canadiennes, ce qui suggère la présence d'une tradition social-démocrate<sup>11</sup>. De plus, l'héritage catholique du Québec permettrait d'établir certains parallèles avec le modèle conservateur européen<sup>12</sup>. En somme, en dépit d'une parenté

---

<sup>6</sup>Camil Bouchard *et al.*, *Chacun sa part. Rapport de trois membres du comité externe de réforme de la sécurité du revenu*, Montréal, mars 1996, p. 3.

<sup>7</sup>*Ibid.*, p. 3.

<sup>8</sup>Leslie S. Laczko, «Inégalités sociales et État-providence : le Québec, le Canada et le monde», *Recherches sociographiques*, vol. 39, nos 1-2-3, mai-décembre 1998, p. 337.

<sup>9</sup>Gérard Boismenu et Alain Noël, «La restructuration de la protection sociale en Amérique du Nord et en Europe», *Cahiers de recherche sociologique*, no 24, 1995, p. 60.

<sup>10</sup>Julia S. O'Connor, «Welfare expenditure and policy orientation in Canada in comparative perspective», *La Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 26, no 1, 1989, p. 144.

<sup>11</sup>Leslie S. Laczko, «Inégalités sociales et États-providence[...]», p. 320.

<sup>12</sup>*Ibid.*, p. 336.

évidente avec le modèle libéral, le Canada a développé un État-providence plus généreux que celui des États-Unis.

La position du Canada et du Québec à l'intérieur de l'ensemble nord-américain pourrait expliquer certaines particularités de leur système respectif. Les Canadiens trouvent parfois menaçants leurs voisins du Sud et les Québécois sont minoritaires à l'intérieur du Canada. Or, selon Henry Jacek, on observe chez les citoyens des petites sociétés confrontées à un partenaire puissant une inquiétude liée au fait d'être minoritaires qui les incitent à préférer les solutions collectives aux solutions individuelles. Ce phénomène se traduit par un appui plus marqué à l'intervention de l'État<sup>13</sup>. Voilà qui expliquerait également pourquoi les Québécois sont «plus conscients des inégalités sociales et plus portés à préconiser des solutions collectives par l'intervention étatique que ne le sont les autres Canadiens»<sup>14</sup>. L'État se fait en quelque sorte le garant de l'identité nationale. Selon les chercheurs de Groupe de recherche sur l'américanité (GRAM), qui est formé d'universitaires québécois et américains, «autant aux plans de la langue ou de la culture qu'à celui des programmes sociaux, l'État québécois est perçu positivement comme l'institution première de protection et de promotion de l'identité nationale»<sup>15</sup>.

---

<sup>13</sup>*Ibid.*, p. 338.

<sup>14</sup>*Ibid.*, p. 337.

<sup>15</sup>Léon Bernier *et al.*, «Recherche sur l'américanité des Québécois», *Le Devoir*, 16 juillet 1998, p. A7.

Le Québec, en raison des diverses influences qu'il a subies et de sa situation particulière à l'intérieur du continent nord-américain, serait donc doté d'un État plus interventionniste qu'ailleurs en Amérique du Nord, mais offrant des services moins complets que les États d'Europe occidentale, particulièrement ceux des pays scandinaves.

## 2. La remise en question de l'État-providence

Phénomène complexe puisque comportant de multiples facettes, la crise de l'État-providence s'explique de différentes façons. Certains affirment que l'État est la victime de phénomènes économiques sur lesquels il n'a aucune prise. D'autres estiment plutôt que par son inefficacité, ses effets pervers ou ses contradictions, il est le premier responsable des critiques qui lui sont adressées.

### 2.1 *Une économie en mutation*

D'aucuns soutiennent que ce serait la fin de trois décennies de croissance économique presque ininterrompue, que l'on a baptisées les «trente glorieuses», qui expliquerait la crise de l'État-providence. La récession de 1974-1975, qui secoue le monde occidental, marque le début d'une ère de dérèglements économiques dont l'État, qui dès lors éprouve des difficultés de financement, fait les frais.

Au départ, on croit qu'il s'agit de perturbations temporaires. Un rapport présenté en 1977 à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) par un

groupe d'experts indépendants défend l'idée rassurante voulant que ces difficultés s'expliquent «pour l'essentiel par la conjonction exceptionnelle dans le temps d'une série d'événements malheureux, qui ne se répétera sans doute pas à la même échelle et qui dont l'effet s'est trouvé amplifié par certaines erreurs de politique économique»<sup>16</sup>.

Les sources de cet essoufflement de la croissance, qui semble vouloir se prolonger, pourraient être multiples : la fin des taux de changes fixes, le déclin de la domination économique américaine, l'internationalisation des échanges commerciaux, la montée de nouveaux pays récemment industrialisés, l'impact des nouvelles technologies à l'origine d'un processus de dés-industrialisation des économies capitalistes avancées<sup>17</sup>. On doit aussi mentionner la guerre du Vietnam, qui aurait engendré des tensions inflationnistes. Quant à l'augmentation constante du taux de chômage à partir de la fin des années 60, certains l'expliquent par l'arrivée massive des *baby boomers* et des femmes sur le marché du travail<sup>18</sup>. C'est toutefois le choc pétrolier de 1973 qui figure en tête de la liste des présumés coupables. Cette hausse des prix de l'essence décrétée par les pays de l'OPEP aurait provoqué une récession économique et une forte inflation. Selon Ramesh Mishra, cette stagflation porte un coup fatal au consensus d'après-guerre en faveur d'une économie

---

<sup>16</sup>Paul McCracken (dir.), *Pour le plein emploi et la stabilité des prix*, Paris, ODCE, 1977, p. 17.

<sup>17</sup>Christopher Pierson, *Beyond the Welfare State? The New Political Economy of Welfare*, University Park, Pennsylvania State University Press, 1991, p. 160-161.

<sup>18</sup>Pierre Fréchette, «Croissance et changements structurels de l'économie», dans Gérard Daigle (dir.), *Le Québec en jeu*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1992, p. 34.

mixte et de l'État-providence<sup>19</sup>. Pour combattre l'inflation, les banques centrales ont eu recours à une politique de taux d'intérêt élevés, qui aurait plongé les gouvernements dans une impasse financière. Le ralentissement de l'activité économique augmente les dépenses de l'État, tout en réduisant ses recettes budgétaires. Le déficit qui en résulte gonfle la dette publique, qui doit être financée à des taux d'intérêt plus élevés. Au Québec et au Canada, l'importance croissante du service de la dette dans les dépenses gouvernementales est souvent associée aux stratégies adoptées par la Banque du Canada pour contrer l'inflation à la fin des années 70 et au début des années 80<sup>20</sup>.

Enfin, il convient de s'attarder au phénomène de la mondialisation, souvent considérée comme responsable de l'érosion du pouvoir de l'État. Dans un contexte de compétition accrue, efficacité économique et progrès social ne seraient plus conciliables à court terme<sup>21</sup>. Cet impératif de compétitivité pousserait les États à harmoniser leur fiscalité et leur réglementation avec celles des autres pays, même ceux qui investissent peu dans leurs programmes sociaux, ce qui réduit d'autant la marge de manoeuvre et la capacité d'intervention des gouvernements. Soulignons également qu'une autre analyse accorde

---

<sup>19</sup>Ramesh Mishra, *The Welfare State in Capitalist Society. Policies of Retrenchment and Maintenance in Europe, North America and Australia*, Toronto, Toronto University Press, 1990, p. 1.

<sup>20</sup>Paul-Henri Lapointe et André Downs, «La réduction du déficit fédéral : bilan et perspectives», dans Gilles Paquet et Jean-Pierre Voyer (dir.), *La crise des finances publiques et le désengagement de l'État*, Montréal, Association des économistes québécois, 1993, p. 7-9.

<sup>21</sup>Pierre Rosanvallon, *La crise de l'État-providence*, Paris, Seuil, 1981, p. 50.

à l'État un rôle plus important pour contrer certains effets de cette même mondialisation<sup>22</sup>.

## *2.2 Évolution de la pensée économique : une nouvelle orthodoxie*

Les difficultés économiques qui viennent d'être décrites sont souvent reprochées à l'État-providence, qui loin d'en être la victime en serait plutôt la cause. Cette section présentera quelques-unes des théories élaborées par des économistes qui défendent ce point de vue. Ceux-ci sont associés à un courant de pensée appelé «néolibéralisme»<sup>23</sup>. L'objectif n'est pas de juger de la validité des critiques formulées par les auteurs néolibéraux, mais de comprendre leur incidence sur la contestation dont l'État est l'objet depuis une vingtaine d'années.

### *La révolution keynésienne*

En économie, l'État-providence est associé au keynésianisme. La crise économique des années 30 mine la crédibilité du libéralisme classique. John Maynard Keynes, qui publie sa *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* en 1936, estime que cette dépression a pour cause l'effondrement de l'investissement et qu'il incombe aux pouvoirs publics d'intervenir pour stimuler celui-ci et relancer la consommation<sup>24</sup>. Keynes n'est pas

---

<sup>22</sup>Yadwiga Forowicz, «Les missions possibles et impossibles de l'État à l'heure de la mondialisation», dans Marie-Michèle Guay (dir.), *Performance et secteur public: réalités, enjeux et paradoxes*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1997, p. 357.

<sup>23</sup>Le keynésianisme, qui rompait avec le libéralisme classique, a lui aussi été qualifié de «néolibéralisme» pendant un certain temps. Aujourd'hui, l'expression «néolibéralisme» désigne le courant de pensée économique qui a renversé le keynésianisme. Le terme «néolibéralisme», généralement utilisé par les détracteurs de cette nouvelle orthodoxie, porte une connotation péjorative. Il est néanmoins le plus connu et celui qui porte le moins à confusion.

<sup>24</sup>Michel Beaud et Gilles Dostaler, *La pensée économique depuis Keynes*, Paris, Seuil, 1993, p. 57.

le seul à avoir prôné l'interventionnisme, et n'est donc pas l'unique artisan de la «révolution keynésienne», mais il a joué un rôle déterminant<sup>25</sup>. Ses idées constitueront les fondements de la «nouvelle économique», qui proclame que l'État possède des moyens d'intervention efficaces. Il peut, par le biais d'une politique fiscale, d'une politique du revenu et d'une politique monétaire appropriées, assurer le plein emploi, la stabilité des prix et de l'économie. Des politiques de redistribution de la richesse comblent les lacunes du capitalisme et favorisent la croissance économique<sup>26</sup>. Cette nouvelle économique, aussi appelée synthèse néoclassique ou keynésianisme, devient la pensée économique dominante dans les années 60 sous l'ère des présidents américains Kennedy et Johnson. Les grands noms de la science économique sont alors associés à cette école.

### *Les premières contestations*

Cet apparent triomphe du keynésianisme ne signifie pas pour autant qu'il y avait unanimité parmi les économistes. La *Théorie générale* ne convainc pas tout le monde et vaut à Keynes de nombreux détracteurs<sup>27</sup>. Plusieurs critiquent l'intervention d'un État qui se veut Providence.

---

<sup>25</sup>*Ibid.*, p. 52.

<sup>26</sup>*Ibid.*, p. 80.

<sup>27</sup>Dorval Brunelle, «Libéralisme, néolibéralisme et État de droit : une vue d'ensemble critique», dans Lizette Jalbert et Lucille Beaudry (dir.), *Les métamorphoses de la pensée libérale*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1987, p. 70.

Friedrich Hayek s'oppose dès le départ aux idées de Keynes. En 1944, il publie *La route de la servitude*<sup>28</sup>, ouvrage dans lequel il affirme que l'interventionnisme keynésien de même que toute autre forme de socialisme ou de collectivisme mènent au totalitarisme. Hayek juge que la planification est impossible. Aucun être humain ne peut détenir toutes les connaissances nécessaires pour diriger l'ensemble d'un système de production. Il vaut mieux s'en remettre au marché, dont la fonction est de faire circuler l'information à laquelle les différents agents ont accès par le biais des prix<sup>29</sup>. Par ailleurs, les politiques keynésiennes en vertu desquelles l'État injecte des sommes considérables dans l'économie afin de la stimuler seraient responsables de l'inflation et du chômage qui frappent les pays industrialisés à partir des années 70. Hayek «compare la médecine keynésienne à une drogue qui aurait provoqué une euphorie plus durable qu'il ne le pensait dans les années trente, mais dont les lendemains sont d'autant plus pénibles»<sup>30</sup>. Les positions de Hayek, d'abord décriées, finissent par s'imposer, tant et si bien qu'il est devenu le principal théoricien contemporain du néolibéralisme<sup>31</sup>.

### *Le monétarisme*

Milton Friedman affirme avoir déclenché la «contre-révolution» qui a détrôné l'interventionnisme keynésien. La reformulation de la théorie quantitative de la monnaie,

---

<sup>28</sup>Friedrich von Hayek, *La route de la servitude*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, 176 p.

<sup>29</sup>Bernard Manin, «Friedrich-August Hayek et la question du libéralisme», *Revue française de science politique*, vol. 33, no 1, février 1983, p. 43-44.

<sup>30</sup>Michel Beaud et Gilles Dostaler, *La pensée économique depuis Keynes*, p. 343.

<sup>31</sup>*Ibid.*, p. 344.

théorie que Keynes contestait, constitue un des fondements de sa pensée. Friedman, après avoir réalisé une étude historique sur les liens entre les cycles économiques et les variations de la masse monétaire, affirme que la crise des années 30 s'explique par une politique inappropriée des autorités monétaires américaines. Selon l'économiste américain, un contrôle strict de la quantité totale de monnaie en circulation (masse monétaire), que l'on doit maintenir à un niveau de croissance similaire à celui de l'économie, permet d'éviter les déséquilibres et d'assurer la stabilité des prix<sup>32</sup>.

Dans cette optique, l'intervention de l'État est non seulement inutile, mais nuisible. En effet, Friedman croit qu'il existe un taux naturel de chômage, qui est propre à chaque économie et qui s'explique par des facteurs structurels. Les initiatives gouvernementales visant à réduire le nombre de sans emploi provoquent une inflation qui augmente sans cesse si l'État cherche à maintenir le taux de chômage en dessous de son niveau naturel<sup>33</sup>. Chef de file de l'école de Chicago, Friedman est considéré comme «le principal inspirateur des nouvelles politiques économiques mises en oeuvre à partir des années soixante-dix»<sup>34</sup>. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale américaine, et les principaux conseillers de Reagan et de Thatcher dans la première moitié des années 80 sont gagnés aux idées monétaristes<sup>35</sup>. Parfois accusé d'avoir aggravé sinon provoqué la récession de 1981-1982,

---

<sup>32</sup>Bernard Élie, «Milton Friedman et les politiques économiques», dans Marc Lavoie et Mario Seccareccia (dir.), *Milton Friedman et son oeuvre*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1993, p. 58.

<sup>33</sup>Michel Beaud et Gilles Dostaler, *La pensée économique depuis Keynes*, p. 304-305.

<sup>34</sup>*Ibid.*, p. 303.

<sup>35</sup>Alain Gélédan (dir.), *Histoire des pensées économiques : les contemporains*, Paris, Sirey, 1988, p. 308.

le monétarisme est aujourd'hui en perte de vitesse<sup>36</sup>.

### *L'économie de l'offre*

L'économiste français Jean-Baptiste Say avait énoncé en 1803 sa célèbre «loi des débouchés», selon laquelle l'offre crée sa propre demande. Les keynésiens réfutent cette théorie. Il faut selon eux stimuler la demande, c'est-à-dire la consommation, ce qui entraîne une hausse de la production, donc de l'offre. Afin de soutenir la consommation, l'État doit notamment redistribuer les revenus pour que les plus défavorisés puissent acheter plus de biens et services. Or, devant les difficultés qu'éprouvent les politiques keynésiennes à assurer une croissance stable de l'économie à partir des années 70, les économistes de l'offre reprennent du service<sup>37</sup>.

Le plus connu d'entre eux est Arthur Laffer. Selon lui, lorsque le taux d'imposition devient trop élevé, les revenus fiscaux de l'État diminuent parce que les contribuables tentent de se soustraire à l'impôt, favorisant ainsi le développement de l'économie souterraine. Il croit également qu'une fiscalité trop lourde décourage l'initiative. Les agents économiques ne cherchent pas à travailler plus fort ou à investir, car les revenus ou les profits qui en résulteraient seraient grugés par un État trop gourmand. Les économistes de l'offre proposent donc de diminuer les ponctions fiscales, et ce, notamment en atténuant

---

<sup>36</sup>John N. Smithin, «La pensée monétaire de Milton Friedman face aux théories contemporaines», dans Marc Lavoie et Mario Seccareccia (dir.), *Milton Friedman et son oeuvre*, p. 85.

<sup>37</sup>Michel Beaud et Gilles Dostaler, *La pensée économique depuis Keynes*, p. 157.

la progressivité des taux d'imposition. Ainsi, ceux qui épargnent et investissent le plus, c'est-à-dire les riches, se trouvent en mesure de le faire davantage. C'est de cette façon qu'on stimule l'offre<sup>38</sup>.

Enfin, il faut réduire les dépenses publiques. L'État, par les impôts qu'il prélève et les sommes qu'il emprunte pour financer la dette résultant de ses déficits budgétaires, détourne des capitaux que le secteur privé aurait pu employer de façon plus efficace en investissant davantage et en créant de l'emploi. C'est l'effet d'éviction. Keynes avait réfuté une théorie similaire, connue à son époque sous le nom de *Treasury View*<sup>39</sup>. Au cours des années 1980, les autorités monétaires et plusieurs personnalités politiques américaines accusent le déficit budgétaire des États-Unis d'être responsable des problèmes de compétitivité du pays<sup>40</sup>.

### *Le Public Choice*

James M. Buchanan, Gordon Tullock et les autres tenants du *Public Choice*, aussi appelé école de Virginie, postulent qu'il est possible d'analyser la vie politique avec des outils micro-économiques. Selon cette approche, baptisée «individualisme méthodologique», citoyens, politiciens et bureaucrates sont des agents rationnels qui

---

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 157.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 158.

<sup>40</sup> Mario Seccareccia et Andrew Sharpe, «Déficits budgétaires et compétitivité au Canada : une analyse critique», dans Pierre Paquette et Mario Seccareccia, *Les pièges de l'austérité*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1993, p. 132.

agissent en fonction des coûts et rendements que supposent leurs choix. La «théorie des choix publics» se veut donc une explication du marché politique. Ses défenseurs jugent que la croissance continue des dépenses publiques s'explique en partie par l'inefficacité de la bureaucratie. En situation de monopole, celle-ci n'éprouve pas un grand intérêt à maximiser ses coûts de production<sup>41</sup>. Les bureaucrates auraient plutôt une propension à manoeuvrer pour obtenir la gestion de budgets plus importants, car leur salaire est lié à l'importance de leur fonction et au nombre de fonctionnaires qu'ils ont sous leur supervision<sup>42</sup>. Quant aux politiciens, préoccupés par leur réélection et dépendants de la bureaucratie, ils favorisent également l'expansion des dépenses publiques. Enfin, les citoyens ne sont pas trop effrayés par les promesses électorales coûteuses des politiciens et par le pouvoir des lobbies parce qu'ils ne sont pas pleinement conscients de leur fardeau fiscal, les taxes et les impôts qu'ils paient étant en partie masqués. Il s'agit de la thèse de l'illusion fiscale<sup>43</sup>.

Les économistes du *Public Choice* associent donc les difficultés que connaissent les pays industrialisés depuis les années 70 aux défaillances des institutions politiques et de l'appareil étatique. Pour renverser la vapeur, il s'avère nécessaire de rétablir la concurrence dans la plupart des domaines d'intervention de l'État. La privatisation

---

<sup>41</sup> André Blais, «Le *public choice* et la croissance de l'État», *Revue canadienne de science politique*, vol. 15, no 4, décembre 1982, p. 788-789.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 790.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 795.

s'impose comme étant le meilleur moyen d'y parvenir.

### *L'école des anticipations rationnelles*

Les défenseurs de l'hypothèse des anticipations rationnelles tentent de prouver empiriquement que les politiques interventionnistes sont source d'inflation et ne réduisent que temporairement le taux de chômage, comme l'avance Friedman. Formulée par John Muth en 1961, cette théorie a été notamment développée par Robert Lucas. Postulant que les agents économiques sont rationnels et anticipent les conséquences que les décisions gouvernementales pourraient entraîner, Lucas estime que travailleurs et entreprises cherchent à se prémunir contre l'effet des interventions étatiques, qui ne pourraient être efficaces que si elles bénéficiaient de l'effet de surprise<sup>44</sup>. Les gouvernements devraient donc se garder de toute tentative de stimulation de la croissance.

### *Un nouveau discours économique*

Tous ces courants de pensée ont un point en commun : ils rejettent l'interventionnisme tel que le concevaient les partisans de la «nouvelle économique». L'économie tend vers la stabilité quand l'État ne vient pas entraver son bon fonctionnement. La stagflation des années 70, un mélange inédit de chômage et d'inflation, remet en cause les politiques keynésiennes. Jusqu'alors, on croyait que le taux de chômage était inversement proportionnel à l'inflation. On commence donc parfois à voir

---

<sup>44</sup>Michel Beaud et Gilles Dostaler, *La pensée économique depuis Keynes*, p. 415-416.

l'intervention de l'État non pas comme une solution, mais comme un problème. Serait-elle responsable de l'inflation et du dérèglement de l'économie ? Un nouveau paradigme, une nouvelle orthodoxie s'impose dans l'univers de la théorie économique, et ce, malgré la diversité et les divisions qui existent dans les rangs des théoriciens néolibéraux. Cette pensée dominante «se traduit dans les faits par une inflexion profonde des politiques économiques menées dans les grands États industrialisés dans les années soixante-dix, et cela quelle que soit la couleur politique des gouvernements qui en ont la responsabilité»<sup>45</sup>. Les experts de divers organismes internationaux se convertissent également aux nouveaux dogmes. C'est le cas de l'OCDE, dont les recommandations ont eu une influence notable auprès des décideurs politiques de certains États membres<sup>46</sup>. Évidemment, les politiciens, s'ils subissent incontestablement l'influence de la théorie économique, répondent également aux pressions de l'électorat.

### *2.3 Attaques sur le front idéologique*

Parmi les critiques adressées à l'État-providence, il s'avère difficile de distinguer celles qui revêtent un caractère strictement économique de celles qui se veulent plutôt idéologiques. En effet, plusieurs économistes se sont aussi fait connaître en tant que philosophes. De plus, il apparaît clairement que chaque école de pensée économique sous-entend un système de valeurs qui lui est propre. Néanmoins, certains courants

---

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 163.

<sup>46</sup> Henri Chavranski, «L'OCDE, au cœur des grands débats économiques», *Notes et études documentaires*, 30 octobre 1997, no 5061, p. 80-86.

d'opposition à l'État-providence fondent leurs points de vue essentiellement sur des arguments à teneur idéologique ou morale avant tout. C'est de ces courants dont il va maintenant être question.

### *L'étatisme : un obstacle à la liberté*

Les libertariens, aussi appelés «anarcho-capitalistes», élèvent la liberté au rang de valeur suprême, dont la propriété privée est le meilleur garant. À la limite, l'État, qui par sa seule existence empiète sur ce droit fondamental que constitue le droit de propriété, n'a pas de raison d'être. Certains libertariens tolèrent tout de même un État minimal, mais amputé des fonctions que les libéraux classiques lui accordaient. L'armée, la police, la justice, par exemple, relèveraient du secteur privé. Le fils de Milton Friedman, David, et le philosophe Robert Nozick sont associés à ce courant<sup>47</sup>.

### *La perversion des rapports sociaux*

Il existe toute une littérature dénonçant les effets pervers de l'intervention étatique sur la morale publique. George Gilder, par exemple, affirme que les politiques sociales, en encourageant les modes de vie alternatifs ou immoraux, menacent la survie de la civilisation. Aider les pauvres, les irresponsables, les mères célibataires et tous les autres «déviant» ne peut que favoriser leur multiplication, ce qui est susceptible de provoquer

---

<sup>47</sup>Michel Beaud et Gilles Dostaler, *La pensée économique depuis Keynes*, p. 159.

l'éclatement de la société<sup>48</sup>. Au Québec, l'économiste Jean-Luc Migué défend des positions assez semblables. Selon lui, l'État porte la responsabilité de l'éclatement des familles et de la multiplication des enfants nés hors mariages. Il voit en l'inégalité l'«aiguillon essentiel de l'activité productive», un facteur de stimulation sociale et d'initiative individuelle. En traitant les pauvres comme s'ils étaient des victimes, l'État se rend donc en partie coupable de l'augmentation de la pauvreté<sup>49</sup>. D'ailleurs, rappelle Migué, les politiques gouvernementales favorisent les classes moyennes et non les pauvres. Enfin, l'interventionnisme a bouleversé la société civile : «À mesure que les gouvernements ont grossi et assumé des fonctions d'assistance et d'assurance sociale jusque là exercées par les institutions volontaires, telles que les familles, les Églises, les communautés et les organismes volontaires, ils ont refoulé les institutions civiles»<sup>50</sup>. Ce «déficit institutionnel» explique partiellement, selon l'économiste, le ralentissement de la croissance observé après 1960<sup>51</sup>.

Cette dernière critique n'est pas seulement l'apanage de la droite. Pierre Rosanvallon, qui ne remet pas en cause le bien-fondé de l'intervention de l'État, croit qu'il est temps malgré tout de repenser celle-ci. Sans laisser de côté la question des problèmes budgétaires, il croit que c'est «sur le plan intellectuel qu'il faut solder les comptes de l'État-

---

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 158.

<sup>49</sup> Jean-Luc Migué, *Étatisme et déclin du Québec : bilan de la révolution tranquille*, Montréal, Varia, 1998, p. 118.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 195.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 196.

providence»<sup>52</sup>. Selon lui, l'État-providence a brouillé les rapports sociaux en affaiblissant la solidarité de groupes au profit d'une solidarité nationale, qui est artificielle et inefficace. Il existe donc des limites à la «solidarité mécanique»<sup>53</sup>. De plus, d'après Rosanvallon, les sociétés occidentales sont confrontées à un doute sur les finalités de l'État-providence. Ce dernier a permis une importante réduction des inégalités, notamment sur les plans juridique et politique, mais les citoyens ne semblent pas majoritairement prêts à aller plus loin en matière d'égalité sociale et économique<sup>54</sup>. Cette absence de consensus et de projet d'avenir plonge l'État-providence dans une crise.

Il ne s'agit pas ici d'un bilan complet des critiques alimentant la remise en question de l'État-providence. Les féministes et les écologistes, par exemple, ont également des doléances à présenter. Mentionnons également la thèse néo-marxiste qui accuse l'État-providence d'être un instrument de contrôle social au service du capital<sup>55</sup>. Toutefois, les positions qui ont été présentées figurent certainement parmi les plus répandues.

---

<sup>52</sup>Pierre Rosanvallon, *La crise de l'État-providence*, Paris, Seuil, 1981, p. 32.

<sup>53</sup>*Ibid.*, p. 41.

<sup>54</sup>*Ibid.*, p. 33.

<sup>55</sup>Christopher Pierson, *Beyond the Welfare State?*, p. 51.

### 3. Un virage à droite de l'opinion publique ?

Le citoyen «ordinaire» exprime-t-il les mêmes blâmes que les spécialistes ? Plusieurs auteurs croient que les sociétés occidentales ont effectué un net virage à droite au cours des deux dernières décennies. Un glissement idéologique profond de l'électorat serait à l'origine depuis le milieu des années 60 d'un «sentiment durable de méfiance à l'égard des idées de gauche et de sympathie à l'égard des idées de droite»<sup>56</sup>. Nombreux sont ceux qui s'inquiètent de la place que tiennent les idées néolibérales dans les médias et dans les milieux intellectuels. Ce n'est pas l'originalité de cette pensée qui est à l'origine de son succès, mais bien les efforts d'auteurs et de propagandistes qui ont tout fait pour modifier le rapport de force dans les sociétés démocratiques<sup>57</sup>. Selon ce point de vue, assez courant dans les milieux de gauche, de riches familles ou de puissantes entreprises contrôlent certains médias et subventionnent des instituts de recherche chargés de diffuser les idées néolibérales. Ainsi, pour Harold Chorney *et al.*, «c'est ce lien avec de larges masses de fonds privés qui a fait du néo-conservatisme américain une force aussi puissante»<sup>58</sup>. On s'inquiète également de la mainmise du milieu des affaires sur les chaires d'université, qui se plient aux vues de leurs bailleurs de fonds pour solutionner leurs problèmes de financement. C'est de cette façon que s'est imposée la «pensée unique» et que les néolibéraux se sont rendus maîtres du terrain idéologique, écrit Susan George dans *Le*

---

<sup>56</sup>Maurice Lagueur, «Le néo-libéralisme et la gauche», dans Lizette Jalbert et Lucille Beaudry (dir.), *Les métamorphoses de la pensée libérale*, p. 158.

<sup>57</sup>François Houle, «Du libéralisme classique au néo-libéralisme : la soumission de l'État aux lois du marché», dans Lizette Jalbert et Lucille Beaudry (dir.), *Les métamorphoses de la pensée libérale*, p. 53.

<sup>58</sup>Harold Chorney *et al.*, «Les sources de la Nouvelle Droite américaine», dans Lizette Jalbert et Lucille Beaudry (dir.), *Les métamorphoses de la pensée libérale*, p. 90.

*Monde diplomatique*<sup>59</sup>. L'idée d'un virage à droite semble aussi alimentée par la thèse de John Alt selon laquelle en période de difficultés économiques les idées généreuses de redistribution de la richesse et d'aide aux plus démunis ont moins la cote<sup>60</sup>.

Pourtant, même si le néolibéralisme donne l'impression d'avoir gagné la bataille idéologique, les sondages révèlent que cette victoire n'aurait pas beaucoup influencé l'opinion publique. Se référant notamment aux résultats d'une enquête menée à la fin des années 80 dans plusieurs pays occidentaux, Christopher Pierson conclut que l'attitude de l'opinion publique envers l'État-providence est complexe, mais stable. Les citoyens des pays sondés apparaissent parfois peu enclins à soutenir l'aide aux chômeurs et aux assistés sociaux, mais appuient très majoritairement (à plus de 90%) les dépenses publiques les plus coûteuses telles que les soins de santé et les pensions pour personnes âgées. En outre, 57% des personnes interrogées sont disposées à voir augmenter les sommes investies par l'État dans ces deux secteurs<sup>61</sup>. Peu de faits, écrit Pierson, semblent appuyer l'hypothèse d'un rejet massif de l'État-providence dans l'opinion publique.

Par ailleurs, il semble que les citoyens des pays où les programmes sociaux sont les plus développés aient moins tendance à réclamer une diminution de l'intervention de l'État. Ainsi, les mouvements de révolte contre l'impôt ont été plus soutenus dans les pays

---

<sup>59</sup>Susan George, «Comment la pensée devint unique?», *Le Monde diplomatique*, no 507, août 1996, p. 16.

<sup>60</sup>Christopher Pierson, *Beyond the Welfare State?*, p. 156.

<sup>61</sup>*Ibid.*, p. 169.

où les ponctions fiscales sont les plus faibles. Selon Esping-Andersen, ce phénomène s'explique par le fait que «les États-providence libéraux résiduels [...] dépendent des loyautés d'une couche peu nombreuse et souvent politiquement résiduelle»<sup>62</sup>. Les classes moyennes, lorsqu'elles ne sont pas incorporées à des programmes sociaux généreux et universels, rechignent à payer des impôts pour financer des mesures d'assistance publique, même très modestes, qui sont destinées aux plus démunis et dont elles ne bénéficient pas. Or, les couches sociales défavorisées ont évidemment un poids politique moindre que les classes moyennes. D'ailleurs, dans plusieurs pays dotés d'un État-providence développé, il apparaît que celui-ci profite davantage aux membres des classes moyennes qu'aux pauvres, qui ne tirent pas beaucoup parti par exemple de la démocratisation de l'enseignement supérieur et des opportunités d'emploi qu'offre le secteur public<sup>63</sup>. Voilà des éléments susceptibles de nous éclairer sur l'attitude de l'opinion publique québécoise, généralement attachée à ses acquis sociaux, mais subissant l'influence et la compétition des États-Unis, où on se montre réticent à défrayer les coûts des programmes d'assistance sociale.

---

<sup>62</sup>Gosta Esping-Andersen, *Les trois mondes de l'État-providence*, p. 49.

<sup>63</sup>Christopher Pierson, *Beyond the Welfare State?*, p. 134.

## Conclusion

Ce chapitre a mis en évidence le fossé séparant les experts de la science économique et l'opinion publique. Bien sûr, il s'agissait ici de présenter des tendances générales. Tous les économistes ne se sont pas ralliés à la pensée dominante, tout comme bon nombre de citoyens souhaitent sans doute la réduction ou l'élimination de certains services sociaux. En trame de fond des années 80 et 90, on observe en outre deux phénomènes économiques distincts : une croissance en dents de scie et un processus de mondialisation des marchés. Tous ces faits, comme on le verra, influencent le discours politique.

## Chapitre 2

## **«À l'aube d'une nouvelle cuisine» : le gouvernement péquiste de 1976 à 1985**

Contre toute attente, le Parti québécois remporte les élections du 16 novembre 1976. Le premier ministre Lévesque confie le ministère des Finances au député de l'Assomption, Jacques Parizeau. Né dans une famille de la bourgeoisie canadienne-française en 1930, le jeune Parizeau entreprend des études en économie à une époque où les idées de John M. Keynes ont la cote. Après avoir obtenu un doctorat de la prestigieuse London School of Economics, il devient professeur à l'École des hautes études commerciales (HEC) en 1955. À titre de conseiller des premiers ministres Lesage, Johnson et Bertrand, Jacques Parizeau est considéré comme l'un des principaux artisans de la Révolution tranquille. Converti à la cause souverainiste, il se joint aux troupes de René Lévesque en 1968<sup>1</sup>. C'est donc un économiste réputé qui accède au poste de ministre des Finances.

À la fin de la décennie 70, le ministre des Finances souligne la grande incertitude qui règne en matière de théorie économique : «Les recettes plus ou moins automatiques du passé n'ont plus la même saveur. Nous sommes à l'aube d'une nouvelle cuisine, et toute

---

<sup>1</sup>Paul Roy, «Parizeau : l'itinéraire d'un parieur», *La Presse*, 1<sup>er</sup> novembre 1995, p. B1.

nouvelle cuisine comporte des risques»<sup>2</sup>. Le gouvernement péquiste a-t-il songé à concocter les recettes suggérées par les grands chefs des écoles de pensées néolibérales ? Ce chapitre examinera dans un premier temps les politiques économiques puis les politiques sociales du gouvernement Lévesque. On verra ainsi que, somme toute, Jacques Parizeau est demeuré fidèle au keynésianisme. Il sera par la suite question du dernier discours sur le budget de l'ère péquiste, qui a été prononcé en 1985. Yves Duhaime est alors ministre des Finances et il se démarque de son prédécesseur.

## 1. Une politique économique interventionniste

Au cours du premier mandat du Parti québécois, le ministre Parizeau rappelle de temps à autre dans ses discours budgétaires qu'un gouvernement social-démocrate est aux commandes de la province. En Amérique du Nord, cette appellation ne désigne pas tout à fait la même réalité qu'en Europe. Les pays scandinaves, par exemple, qui sont devenus en quelque sorte les chefs de file de la social-démocratie, ont tenté de contrer la logique du marché en faisant de l'État le principal moteur de l'économie et en offrant une gamme de services sociaux extrêmement développés<sup>3</sup>. Le Québec n'est pas allé aussi loin que la Suède

---

<sup>2</sup>Discours sur le budget 1979-80, p. 7.

<sup>3</sup>Gosta Esping-Andersen, *Les trois mondes de l'État-providence. Essai sur le capitalisme moderne*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, p. 42.

ou la Norvège dans cette voie. Néanmoins, le programme péquiste, à la veille des élections de 1976, présente des éléments résolument progressistes s'ils sont replacés dans le contexte nord-américain. Comme la plupart des «partis sociaux-démocrates, le Parti québécois voulait, par des moyens démocratiques et légaux, éliminer toute forme d'exploitation [...], assurer une participation élargie à la prise de décisions, réduire les inégalités de revenus et faire disparaître la pauvreté, atteindre le plein-emploi»<sup>4</sup>. Les gouvernements se réclamant de la social-démocratie tentent d'atténuer les effets les plus pervers de l'économie de marché sans remettre celle-ci en question. Leur marge de manoeuvre est donc limitée et elle est étroitement liée à l'évolution de la conjoncture économique. Du moins, c'est l'impression qui se dégage de la lecture des discours sur le budget de la période 1976-1985.

### *L'État-catalyseur*

À l'occasion du discours sur le budget de 1978-1979, Jacques Parizeau rappelle qu'il n'entend pas mettre en place au Québec un État dirigiste : «...je ne peux m'éviter de souligner pesamment que ceux qui croient que le présent gouvernement souhaite l'atrophie du secteur privé vont finir par constater qu'il s'y prend bien mal, si c'était vraiment là sa politique»<sup>5</sup>. De tels propos visent sans doute à rassurer les milieux d'affaires. Selon le ministre Parizeau, ceux-ci ont été effrayés par l'élection d'un parti indépendantiste et

---

<sup>4</sup>Jean-Pierre Beaud et Jean-Guy Prévost (dir.), *La social-démocratie en cette fin de siècle*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1995, p. 116.

<sup>5</sup>Discours sur le budget 1978-79, p. 48.

social-démocrate et ont éprouvé à la suite de la victoire péquiste de 1976 «au mieux de l'inquiétude et, au pire, de l'affolement, en passant par toutes les gammes de la mauvaise humeur»<sup>6</sup>. Le gouvernement précise donc qu'il revient d'abord au secteur privé de créer des emplois et d'assurer la croissance de l'économie. L'État, pour sa part, assume un «rôle de catalyseur»<sup>7</sup>.

En 1979, on rend public un énoncé de politique économique intitulé *Bâtir le Québec*, auquel fait allusion le ministre des Finances en 1980-1981. Dans ce document, le gouvernement précise les fondements de sa stratégie de développement :

Les moyens de production sont, au Québec, en quasi-totalité entre les mains des agents privés de l'économie et la responsabilité d'assurer un développement économique suffisant et de créer des emplois incombe d'abord au secteur privé. Le gouvernement du Québec entend donc susciter et appuyer les initiatives privées et créer les conditions favorables à leur développement. [...] Le développement économique n'est cependant plus dissociable des objectifs de justice sociale, de qualité de vie et de respect de la personne et de l'environnement. L'État demeure l'arbitre des choix collectifs et se doit de corriger les abus ou l'inefficacité du système de l'économie de marché<sup>8</sup>.

Jacques Parizeau ne fait pas abondamment référence à *Bâtir le Québec*, mais cette conception du rôle de l'État, interventionniste sans être dirigiste, apparaît dans ses discours budgétaires.

À la fin des années 70, le gouvernement du Québec aurait donc déjà renoncé à définir l'État comme le moteur du développement économique, ainsi que l'affirmait le

---

<sup>6</sup>*Ibid.*, p. 15.

<sup>7</sup>Discours sur le budget 1979-80, p. 47.

<sup>8</sup>*Bâtir le Québec*, p. 144.

gouvernement Lesage dans les années 60. Désormais, l'État se conçoit comme un levier de développement économique et non comme le principal moteur de celui-ci<sup>9</sup>. Le gouvernement Lévesque, même s'il s'avère à certains égards plus interventionniste que tous ceux qui l'ont précédé, semble avoir moins confiance en la capacité de l'État de contrôler seul l'économie. Le premier ministre explique pourquoi à l'occasion d'un discours prononcé en 1977 :

...le gouvernement ne peut pas être le seul ni même le principal agent de développement. Il aurait beau consacrer toute la marge de manoeuvre dont il dispose aux seules fins de stimuler l'économie, ses efforts auraient peu d'impact à moins d'être complétés par ceux des autres agents socio-économiques. Chez nous comme chez les autres peuples, le progrès économique ne peut être qu'une affaire collective.<sup>10</sup>

Le gouvernement estime donc qu'il doit initier de grands sommets socio-économiques afin de permettre la concertation des différents agents de la vie collective, c'est-à-dire l'État, le patronat et les syndicats. Le ministre des Finances expose cette philosophie dans son discours budgétaire de 1977. Selon lui, la «qualité de vie économique, le rythme de développement, l'aménagement du territoire dépendent évidemment de l'action gouvernementale. De tels objectifs dépendent aussi du genre de rapports qui existent entre les groupes qui constituent notre société»<sup>11</sup>. Le gouvernement Lévesque aura recours à cette approche tout au long de ses deux mandats, et ce, même au plus fort de la crise économique.

---

<sup>9</sup>Gilles L. Bourque, *Le modèle québécois de développement économique*, Ste-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2000, p. 50.

<sup>10</sup>Discours de René Lévesque lors du lancement du Programme de stimulation de l'économie et de soutien de l'emploi.

<sup>11</sup>Discours sur le budget 1977-78, p. 63.

## *Keynes toujours à l'honneur*

Le gouvernement Lévesque s'appuie sur certains éléments de théorie économique pour justifier le rôle qu'il attribue à l'État. Dans *Bâtir le Québec*, on explique que la crise de 1929 et la publication de la *Théorie générale* de Keynes en 1936 ont amené les gouvernements à utiliser diverses mesures pour contrer les récessions et le chômage. Grâce à l'influence du keynésianisme, l'État moderne en est venu à s'acquitter de fonctions de plus en plus importantes. «C'est sur cette base, peut-on lire, que le gouvernement du Québec entend utiliser les leviers dont il dispose, tant sur le plan de la stabilisation économique que sur celui de la mise en oeuvre de stratégies de développement»<sup>12</sup>. Néanmoins, le secteur privé conserve sa fonction d'«agent économique de premier plan»<sup>13</sup>. C'est pourquoi le gouvernement veut «créer et maintenir des conditions favorables au développement et au dynamisme des initiatives privées, ceci sans sacrifier ses objectifs de justice sociale et de sauvegarde des intérêts collectifs»<sup>14</sup>.

L'intervention de l'État dans l'économie se justifie d'ailleurs par l'impact qu'ont eu, depuis les années 60 et 70 les programmes de subventions à l'investissement et surtout le lancement de grands travaux publics tels l'aménagement de la baie James, la construction du métro de Montréal et plus tard la mise en place des installations olympiques. Tous ces

---

<sup>12</sup>*Bâtir le Québec*, p. 105

<sup>13</sup>*Ibid.*, p. 105

<sup>14</sup>*Ibid.*, p. 105.

projets publics, croit-on, ont favorisé le développement du secteur privé<sup>15</sup>. Par ailleurs, les politiques de redistribution favorisent la croissance économique en soutenant la consommation des ménages<sup>16</sup>. Selon le gouvernement Lévesque, «chaque dollar consacré à des dépenses publiques crée davantage d'emplois et de revenus salariaux qu'un dollar provenant des ménages, de la formation brute de capital fixe des entreprises, ou des exportations»<sup>17</sup>. En d'autres mots, une augmentation des dépenses publiques favorise la croissance de l'économie. Du même souffle, on affirme paradoxalement que ce rôle accru joué par l'État a nécessité d'importantes hausses d'impôt et on laisse entendre que le fardeau fiscal des Québécois, plus élevé que celui des autres Canadiens, doit être réduit<sup>18</sup>.

### *L'écueil de la fiscalité*

Rien ne met autant en lumière l'étroite marge de manoeuvre des gouvernements sociaux-démocrates que l'épineuse question de la fiscalité. Comment mettre de l'avant des politiques sociales généreuses sans donner l'impression de dilapider l'argent des contribuables ? Le gouvernement Lévesque prend soin de souligner sa «gestion extrêmement prudente» et son intention «de ne pas jeter l'argent par les fenêtres»<sup>19</sup>.

---

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 39.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 39.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 39.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 40.

<sup>19</sup> Discours sur le budget 1978-79, p. 16.

Dès leur premier budget, les péquistes insistent sur le fait que «l'écart entre les impôts payés par le contribuable québécois par rapport à celui des autres provinces est exorbitant, compte tenu des services que chacun reçoit»<sup>20</sup>. Pour quelles raisons ? Le ministre explique que le Québec souhaite depuis longtemps être un gouvernement à part entière, d'où son désir de créer ses propres programmes, d'avoir une chaîne de télévision publique, d'ouvrir des délégations à l'étranger, etc. De plus, l'État a investi d'importantes sommes dans la construction de barrages hydroélectriques et a dû assumer en partie la note des «aventures montréalaises», pour reprendre les mots de Jacques Parizeau, qui fait sans doute référence aux ambitions projets du maire Drapeau<sup>21</sup>. Enfin, la non-indexation de l'impôt sur le revenu des particuliers a augmenté considérablement les recettes de la province et, bien sûr, le fardeau fiscal des contribuables<sup>22</sup>. Lorsque que les tables d'impôt ne sont pas indexées, les individus dont le revenu n'augmente que pour compenser l'effet de l'inflation changent de palier d'imposition et, par conséquent, voient l'État prélever un plus grand pourcentage de leur revenu.

Même si le ministre Parizeau accuse les libéraux d'avoir implanté un régime fiscal aux «allures confiscatoires»<sup>23</sup>, il n'instaure pas la pleine indexation du système d'impôt québécois, car cette formule présente «le principal inconvénient d'enlever aux

---

<sup>20</sup>Discours sur le budget 1977-78, p. 15.

<sup>21</sup>*Ibid.*, p. 14

<sup>22</sup>*Ibid.*, p. 19-20.

<sup>23</sup>Discours sur le budget 1978-79, p. 37.

gouvernements, en cas de récession, la marge de manoeuvre nécessaire pour stimuler efficacement l'économie sans avoir à envisager des niveaux aberrants de déficit»<sup>24</sup>. Seules les exemptions personnelles seront indexées. Faut-il alors prendre au sérieux la rhétorique gouvernementale au sujet des baisses d'impôt ?

Selon le ministre, il ne s'agit pas seulement de réduire les ponctions fiscales pour rendre l'économie du Québec plus compétitive face à celles des autres provinces ou des États américains voisins. Des impôts trop élevés sont nuisibles en eux-mêmes : «Comment veut-on qu'une économie ait un dynamisme quelconque quand l'État enlève à la plupart de ses citoyens la quasi-totalité de leurs gains réels ? On a beau dire que l'État est important, il ne peut exercer ce genre de voracité sans compromettre l'avenir et l'équilibre de la société»<sup>25</sup>.

Le Parti québécois entend mettre en place de nouveaux programmes, notamment pour favoriser la création d'emplois, et ce, sans opprimer davantage les contribuables. «Il n'y a vraiment qu'une seule façon de dégager une marge de manoeuvre : c'est de sabrer dans les programmes existants et de réformer la tarification de certains services publics», assure Jacques Parizeau<sup>26</sup>. On ne souhaite pas réduire les services à la population, mais bien diminuer leur coût grâce à une gestion plus efficace. Par exemple, selon les chiffres

---

<sup>24</sup>*Ibid.*, p. 42.

<sup>25</sup>Discours sur le budget 1978-79, p. 37.

<sup>26</sup>Discours sur le budget 1977-78, p. 23.

du ministère des Finances, l'État québécois à cette époque investit annuellement 500 \$ de plus que l'Ontario pour chaque élève fréquentant son système scolaire<sup>27</sup>.

Le gouvernement Lévesque est donc confronté au dilemme auquel fait face tout gouvernement social-démocrate. Les citoyens sont peut-être ravis par la promesse de nouveaux programmes, mais sont moins séduits par les hausses d'impôt qui serviront à financer ceux-ci. De plus, il est risqué de déplaire aux milieux d'affaires, dont on espère la collaboration. En soulignant les effets pervers d'une fiscalité trop gourmande, le ministre Parizeau tente manifestement de ne pas s'aliéner les décideurs économiques. Reste à voir si, dans les faits, les impôts ont réellement été réduits.

### *Des politiques expansionnistes*

Même à la fin de la décennie 70, soit bien avant que ne débute la récession économique de 1981-1982, le ministre des Finances n'est pas satisfait de l'état de l'économie: le chômage est trop élevé. Selon le ministre, ce phénomène trouve en partie son explication dans le fait que la population active s'accroît plus rapidement que la population totale «à cause du fort taux de naissances qui a prévalu jusqu'à la fin des années 1960 et de la hausse de la participation des femmes sur le marché du travail»<sup>28</sup>. Le gouvernement lance en 1977 un Programme de stimulation de l'économie et de soutien de l'emploi, aussi connu sous

---

<sup>27</sup>Discours sur le budget 1980-81, p. 24.

<sup>28</sup>Discours sur le budget 1981-82, p. 8.

le nom d'Opération de solidarité économique (OSE). Entre 1977 et 1980, un demi-milliard de dollars auraient été investis dans OSE<sup>29</sup>. Ce programme met notamment à contribution la Société de développement industriel (SDI), une société d'État chargée de prêter de l'argent à des entreprises actives dans des secteurs industriels où les possibilités de financement sont limitées. Par ailleurs, quelques programmes de création d'emplois voient le jour et des travaux publics sont mis en branle<sup>30</sup>.

Pour atteindre ses objectifs en matière de développement économique, le gouvernement dit disposer d'une «panoplie d'instruments puissants»<sup>31</sup>. Le ministre fait ici référence aux sociétés d'État. Les outils que possèdent les Québécois sont efficaces, affirme-t-il. Les entreprises publiques favorisent la croissance des investissements. En 1977, par exemple, Hydro-Québec et la Société d'énergie de la baie James investissent 2,2 milliards de dollars<sup>32</sup>. Aux yeux du ministre, «la nationalisation de l'électricité est le meilleur placement qu'ait jamais fait la collectivité québécoise»<sup>33</sup>. Le recours aux sociétés d'État de même que les programmes de travaux publics et de création d'emplois font partie des moyens d'action que suggéraient traditionnellement les économistes keynésiens pour favoriser l'expansion de l'économie. Les politiques expansionnistes du gouvernement péquiste n'ont cependant pas permis une croissance durable de l'activité économique.

---

<sup>29</sup>Jean Hamelin et Jean Provencher, *Brève histoire du Québec*, Montréal, Boréal, 1993, p. 121.

<sup>30</sup>Discours sur le budget 1978-79, p. 28.

<sup>31</sup>Discours sur le budget 1977-78, p. 38.

<sup>32</sup>*Ibid.*, p. 39.

<sup>33</sup>Discours sur le budget 1981-82, p. 24.

### *Puis vint la récession*

Au moment où le ralentissement de l'activité économique apparaît évident, soit au début des années 80, l'État entend assumer sa fonction de stabilisation de l'économie, comme l'enseigne la pensée keynésienne :

...il est hors de question, alors que s'annonce une année de faible croissance, de chercher à sabrer dans les dépenses essentielles à l'expansion de l'économie pour modérer l'ampleur du déficit. [...] Il faut, quand l'économie l'exige, pouvoir absorber des déficits compatibles avec les objectifs que l'on poursuit. C'est le sens des opérations de cette année. Et c'est aussi la meilleure façon d'aider l'économie à se relever.<sup>34</sup>

Ainsi, certains postes de dépenses, tels que les programmes d'aide à l'emploi, ont été augmentés de façon intentionnelle<sup>35</sup>. On ignore alors l'ampleur de la crise qui se dessine.

Au début de la décennie 80, Jacques Parizeau s'inquiète des effets de la cure monétariste appliquée depuis la fin de l'année 1979 aux États-Unis et au Canada :

Une politique monétaire restrictive fonctionne souvent comme ces freins un peu relâchés sur lesquels le pied pèse graduellement sans beaucoup d'effet sur la vitesse. Mais déprimé jusqu'au plancher, le frein prend brutalement et le chauffeur se retrouve dans le pare-brise. Économiquement parlant, tout le monde attend le pare-brise<sup>36</sup>.

Dans tous ses discours budgétaires par la suite, le ministre se livre à une critique en règle des thèses monétaristes et, par le fait même, de la politique monétaire de la Banque du Canada, qui tente par des taux d'intérêt élevés de juguler l'inflation et d'empêcher la chute du dollar canadien.

---

<sup>34</sup>Discours sur le budget 1980-81, p. 40.

<sup>35</sup>Discours sur le budget 1981-82, p. 9.

<sup>36</sup>Discours sur le budget 1980-81, p. 19-20.

Cette flambée des taux d'intérêt a fini par faire casser l'économie canadienne selon

Jacques Parizeau :

...jamais dans l'histoire, le dollar canadien n'était tombé au-dessus de 80 cents. Il est des symboles qui sont très importants, plus importants même que la prospérité. Pour défendre de tels symboles, la garde meurt, mais ne se rend pas. On ne s'est pas rendu. [...] Le Canada s'installa ainsi dans la situation remarquable d'avoir les plus hauts taux d'intérêt à court terme du monde occidental. Face à cette remarquable performance, à ce succès manifeste, les entreprises et les consommateurs finirent par ressentir les effets du symbolisme. À des taux d'intérêt pareils, la demande de maisons et de biens durables de consommation ne pouvait que s'effondrer. La baisse de la demande devait faire augmenter les inventaires. Des inventaires trop lourds que l'on doit faire porter à 20 ou 22 pour cent d'intérêt amènent tôt ou tard les entreprises à réduire leur production et à licencier du personnel afin de liquider ces inventaires et rembourser les banques. Enfin, à des taux d'intérêt aussi élevés, on reporte la réalisation d'investissements.<sup>37</sup>

Même lorsque la reprise s'amorce, le ministre n'en démord pas :

L'économie internationale a traversé, en 1982, la pire crise économique que l'on ait connue depuis celle des années trente. Cette crise a été provoquée par des gouvernements. La lutte à l'inflation a amené le gouvernement américain, puis d'autres, de plus en plus nombreux, à accepter une politique de restriction monétaire qui a entraîné des taux d'intérêt tellement élevés que finalement la demande des consommateurs, les décisions d'investissement des entrepreneurs et les demandes salariales des syndicats, ont cédé devant la pression. Bien qu'il ait atteint son objectif, en diminuant brutalement le rythme de l'inflation, ce grand exercice monétariste a provoqué une augmentation prodigieuse du chômage dans le monde occidental et des ralentissements importants de production dans les pays industrialisés.<sup>38</sup>

En s'attaquant au monétarisme, Jacques Parizeau s'en prend aux principaux fondements théoriques des écoles néolibérales<sup>39</sup>.

---

<sup>37</sup>Discours sur le budget 1982-83, p. 2-3.

<sup>38</sup>Discours sur le budget 1983-84, p. 7.

<sup>39</sup>Un document publié en 1994 par le ministère fédéral des Finances admet que la récession de 1981-1982 résulte des mesures énergiques prises alors pour enrayer l'inflation. Cf.: Ministère des Finances, *Programme : emploi et croissance. Un nouveau cadre de la politique économique*, Ottawa, gouvernement du Canada, 1994, p. 13.

Selon le ministre des Finances, le gouvernement d'un pays indépendant doit «établir un arbitrage entre le chômage et l'inflation qu'il est disposé à tolérer»<sup>40</sup>. En économie, on a longtemps enseigné qu'il faut faire un choix entre lutte au chômage et lutte à l'inflation, qui constituent deux objectifs contradictoires. La préférence du ministre est claire. Contrairement aux gouvernements de droite qui dirigent la Grande-Bretagne et les États-Unis, il croit que l'inflation est un moindre mal. Si le Québec avait disposé d'une banque centrale, s'il avait été un pays souverain, il aurait choisi de ne pas s'«acharner à ce point sur l'économie par des politiques monétaires dont les effets sur l'inflation, quoique réels, restent bien discutables»<sup>41</sup>. En fait, même si le ministre péquiste saisit l'occasion de critiquer le gouvernement fédéral, il a déjà admis qu'au Canada nous ne pouvons «échapper longtemps à ce qui se passe sur les marchés monétaires de nos voisins»<sup>42</sup>. Est-ce qu'un Québec indépendant aurait pu se soustraire à cette tendance ?

Le Québec est plus durement affecté par ces difficultés économiques que l'Ontario et les provinces de l'Ouest, car les multinationales jouent ici un rôle moins important que dans ces régions du pays. Or, les petites et moyennes entreprises, qui créent au Québec 80% des nouveaux emplois selon le gouvernement, ont des problèmes de financement et d'endettement qui les rendent particulièrement vulnérables aux taux d'intérêt élevés<sup>43</sup>.

---

<sup>40</sup>Discours sur le budget 1982-83, p. 15.

<sup>41</sup>*Ibid.*, p. 8.

<sup>42</sup>Discours sur le budget 1980-81, p. 20.

<sup>43</sup>Discours sur le budget 1983-84, p. 8.

Cette conjoncture économique difficile se répercute sur la situation financière de l'État québécois puisque «d'une part, la mauvaise conjoncture économique et le chômage ralentissent les rentrées fiscales et que d'autre part, les dépenses s'accroissent entre autres pour faire face aux taux d'intérêt élevés et à la croissance du nombre d'assistés sociaux»<sup>44</sup>. Comble de malheur, selon le ministre des Finances, les transferts fédéraux ont été considérablement réduits. Pour éviter que le déficit n'explode et que les agences de crédit ne diminuent la cote du Québec, le gouvernement Lévesque dit n'avoir eu d'autre choix que de hausser les taxes entre novembre 1981 et mai 1982, ce qui aurait nui encore davantage à la situation économique<sup>45</sup>.

Jacques Parizeau n'accuse donc pas l'État-providence d'être responsable de la crise des finances publiques, ce que les penseurs néolibéraux n'ont pas hésité à faire. Il blâme plutôt les égarements de la science économique. Ce faisant, le ministre ne manque pas de décocher quelques flèches à l'endroit d'Ottawa, qui a suivi avec zèle les principes monétaristes.

### *L'ère des compressions*

À l'instar de plusieurs autres, le gouvernement Lévesque se retrouve donc confronté à une impasse budgétaire. Pour empêcher le déficit de croître, le ministre Parizeau

---

<sup>44</sup>*Ibid.*, p. 8.

<sup>45</sup>*Ibid.*, p. 8.

n'entend pas faire marche arrière au sujet des baisses d'impôt que, dit-il, son gouvernement a consenties depuis 1978. Donc, la «seule solution, c'est de couper les dépenses»<sup>46</sup>. Les taux d'intérêt étant particulièrement élevés, il importe que l'État emprunte moins de façon à «préserver une saine gestion des fonds publics»<sup>47</sup>.

Opérer des compressions budgétaires ne constitue pas une sinécure. Le ministre ne veut pas qu'elles soient un obstacle au «maintien de la qualité des services et [au] prolongement des politiques suivies par le gouvernement»<sup>48</sup>. De plus, l'inflation augmente les dépenses de l'État, notamment en ce qui concerne la rémunération de ses employés, dont les conventions collectives contiennent des clauses de protection du revenu contre la hausse des prix<sup>49</sup>. Enfin, on observe dans tous les milieux de la société, tant chez les syndicats que chez les patrons, une résistance contre l'élimination de programmes et la réduction de services<sup>50</sup>. Voilà pourquoi Jacques Parizeau préconise un réexamen des conventions collectives du secteur public, qui ont des incidences sur la moitié du budget de l'État<sup>51</sup>. Les syndiqués du secteur public n'entendent toutefois pas renoncer aux augmentations de salaire prévues dans les conventions collectives signées en 1979, soit à la veille du référendum sur la souveraineté.

---

<sup>46</sup>Discours sur le budget 1981-82, p. 12.

<sup>47</sup>*Ibid.*, p. 18.

<sup>48</sup>*Ibid.*, p. 34.

<sup>49</sup>*Ibid.*, p. 27.

<sup>50</sup>Discours sur le budget 1982-83, p. 16.

<sup>51</sup>*Ibid.*, p. 16.

Au plus fort de la crise des finances publiques, le gouvernement Lévesque choisit de récupérer 600 millions de dollars à même la masse salariale de ses employés : «Vingt pour cent de la main-d'oeuvre disposant à la fois de la sécurité d'emploi et de rémunérations fort élevées par rapport au reste de la population, ne peuvent continuer à avoir des conditions telles que nous ayons, comme gouvernement, à taxer encore et davantage le secteur privé et ses travailleurs»<sup>52</sup>. La nécessité d'éviter toute hausse d'impôt, la difficulté d'emprunter davantage ainsi que le désir de dégager des fonds pour relancer la croissance économique rendent une telle mesure incontournable d'après le ministre Parizeau<sup>53</sup>. Commence alors un douloureux bras de fer avec les syndicats du secteur public.

Lors de son dernier discours budgétaire, Jacques Parizeau prétend avoir ramené «le coût des services publics à un niveau plus comparable à ce qui se fait ailleurs en Amérique du Nord»<sup>54</sup>. Toutefois, ajoute-t-il, le contrôle des dépenses publiques doit demeurer une priorité : «...il faudra continuer à remettre systématiquement en question, et à tour de rôle, le fonctionnement d'une multitude de services ou d'agences gouvernementales, quand ce n'est pas leur existence même. Les besoins changent, les circonstances aussi»<sup>55</sup>. Cette volonté de scruter à la loupe les dépenses publiques ne s'accompagne pas de critiques à

---

<sup>52</sup>*Ibid.*, p. 22.

<sup>53</sup>*Ibid.*, p. 18.

<sup>54</sup>Discours sur le budget 1984-85, p. 17.

<sup>55</sup>*Ibid.*, p. 17.

caractère idéologique. Elle s'appuie plutôt sur des arguments essentiellement comptables, qui n'excluent pas une augmentation des dépenses de l'État : «...il faut savoir vivre à l'intérieur de budgets qui reflètent la capacité de payer des contribuables, étant entendu que l'amélioration des services se fera au même rythme que l'enrichissement collectif»<sup>56</sup>. Dans l'immédiat, une gestion rigoureuse permettra de dégager une marge de manoeuvre, dont l'essentiel sera affecté à la relance de l'économie<sup>57</sup>.

### *Relancer l'économie*

Aux heures les plus sombres de la récession économique, soit en 1982, le gouvernement péquiste tâche d'atténuer l'ampleur de la crise. On tente d'abord de faire redémarrer l'industrie de la construction, grâce au programme Corvée-Habitation, qui permettra à plusieurs acheteurs de maison d'obtenir une hypothèque à taux réduit. Un programme d'urgence de soutien aux entreprises, souvent appelé Plan Biron d'après le nom du ministre responsable de sa mise en oeuvre, est aussi élaboré. Enfin, l'État investit 160 millions de dollars dans divers programmes de création d'emplois<sup>58</sup>. À plus long terme, le gouvernement entend relancer l'économie en favorisant la modernisation des entreprises.

---

<sup>56</sup>*Ibid.*, p. 16.

<sup>57</sup>*Ibid.*, p. 18.

<sup>58</sup>Discours sur le budget 1983-84, p. 9.

Le secteur privé est le premier visé par la stratégie gouvernementale de développement économique. On ne reviendra pas purement et simplement à des interventions similaires aux mesures contenues dans OSE. En 1983, le ministre dit avoir tiré des leçons des difficultés économiques des années précédentes :

Sans doute, pendant plusieurs années, on a pu penser que la construction d'écoles, d'hôpitaux, d'autoroutes ou de quelques barrages compenserait la faiblesse des investissements en usines, mais il reste qu'à plus long terme, c'est l'investissement manufacturé qui traduit l'imagination d'une société et son aptitude à progresser en surpassant la concurrence. Plus important encore, il s'agit d'un secteur névralgique de l'économie en raison même du caractère permanent des emplois qu'il suscite et de la richesse qu'il génère. Il nous faut [...] donner un solide coup de barre vers l'avenir et rétablir le mouvement en avant, en s'appuyant sur ce nouveau groupe d'entrepreneurs québécois qui sont apparus depuis quelques années. [...] Il faut aussi accentuer cette ouverture sur le monde extérieur qui joue depuis quelques années un rôle déterminant dans la croissance et la transformation de notre économie.<sup>59</sup>

En 1977, Parizeau avait déclaré que le «vieillissement d'une partie importante de l'industrie québécoise est une véritable plaie»<sup>60</sup>. L'État interviendra donc de façon plus directe pour solutionner ce problème. Le ministre veut que l'économie québécoise prenne le «Virage technologique»<sup>61</sup>. Sans vraiment entrer dans les détails, il parle d'appuyer les secteurs de pointe<sup>62</sup>. De nouveaux groupes de recherche sont mis sur pied dans les universités. Divers incitatifs fiscaux et diverses subventions sont créés afin de favoriser la recherche et le développement en entreprise. Enfin, par le biais d'un programme de garanties de prêts, le gouvernement facilite le financement des petites et moyennes entreprises<sup>63</sup>.

---

<sup>59</sup>Discours sur le budget 1983-84, p. 13.

<sup>60</sup>Discours sur le budget 1977-78, p. 37.

<sup>61</sup>D'après le nom d'un énoncé de politique économique publié en 1982.

<sup>62</sup>*Ibid.*, p. 16.

<sup>63</sup>Discours sur le budget 1984-85, p. 13.

Même si l'objectif premier est de favoriser le développement du secteur privé, les investissements publics font aussi partie du plan d'action du gouvernement. Cependant, affirme Jacques Parizeau, «les avenues traditionnelles, à cet égard, ne sont plus ce qu'elles étaient»<sup>64</sup>. Le Québec n'a plus besoin de nouveaux hôpitaux, de nouvelles écoles et de nouvelles routes. De plus, les travaux de la baie James se terminent sans que l'on entrevoie des besoins supplémentaires en hydroélectricité. Les besoins ont changé et, d'ailleurs, les futurs projets d'investissements publics devront être peu coûteux. L'État injectera notamment des fonds dans le transport en commun et l'épuration des eaux<sup>65</sup>. Selon le ministre des Finances, 1,1 milliard de dollars seront investis dans le plan de relance du gouvernement entre 1984 et 1987<sup>66</sup>.

En somme, la crise économique, qui limite les ressources financières de l'État, coïncide avec l'ouverture grandissante des marchés. Les politiques de relance économique proposées par le gouvernement péquiste ne consistent donc plus seulement en des investissements publics massifs. Désormais, on s'emploie également à moderniser l'économie du Québec pour tenir compte du nouveau contexte économique international.

---

<sup>64</sup>Discours sur le budget 1983-84, p. 17.

<sup>65</sup>Discours sur le budget, 1984-85, p. 17.

<sup>66</sup>*Ibid.*, p. 13.

## 2. Des idéaux progressistes mis à l'épreuve par la conjoncture économique

Plusieurs réalisations du Parti québécois au cours de son premier mandat traduisent un «préjugé favorable» à l'égard des travailleurs et des plus démunis. Le gouvernement Lévesque, par exemple, amende le Code du travail pour instaurer la retenue syndicale obligatoire (formule Rand) et interdire l'embauche des briseurs de grève. L'Assemblée nationale adopte pendant cette période la Loi sur la santé et la sécurité au travail de même que la Loi sur les normes du travail, toutes deux destinées à améliorer les conditions de travail au Québec. Le gouvernement péquiste crée par ailleurs l'Office de la protection du consommateur ainsi qu'un régime public d'assurance-automobile. Les discours budgétaires de cette période ne font pas référence à ces réalisations, mais on peut quand même y déceler l'engagement du gouvernement en faveur de la justice sociale. Toutefois, le ton change avec la récession du début des années 1980.

### *De nouvelles priorités*

Comme nous l'avons vu précédemment, le gouvernement Lévesque peu après son entrée en fonction s'est lancé dans un examen des dépenses publiques afin de réduire le fardeau fiscal des Québécois et de trouver les sommes nécessaires pour investir dans de nouveaux programmes : «Le Québec a trop besoin de logements publics ou sociaux, de centres d'accueil ou d'hôpitaux pour malades chroniques pour que l'on ne se pose pas de

sérieuses questions sur la répartition des investissements»<sup>67</sup>. Entre 1977 et le début des années 80, le gouvernement du Québec consacre certaines sommes à ce qu'il appelle ses «nouvelles priorités». Les discours sur le budget ne révèlent pas en détail les montants qui y sont consacrés. Le ministre parle d'«augmentations significatives» accordées aux Centres locaux de services communautaires (CLSC), au développement des services de soins à domicile et des garderies<sup>68</sup>. Des logements sociaux, des centres d'accueil et des CLSC sont construits. La gratuité des soins dentaires est progressivement étendue jusqu'aux enfants de 15 ans<sup>69</sup>. L'État instaure également la distribution gratuite de lait dans les écoles primaires. Quant aux personnes âgées, elles bénéficient d'un nouveau programme d'allocation-logement. Par ailleurs, le gouvernement injecte de l'argent dans un programme d'épuration des eaux et dans le transport en commun.

Parmi les mesures annoncées, le ministre des Finances affirme qu'il n'est pas facile d'«établir une ligne de démarcation stricte entre ce qui est social et économique»<sup>70</sup>. Il est évident que les efforts déployés pour favoriser la croissance économique et réduire le chômage devraient aussi permettre d'atténuer la pauvreté. C'est dans cette optique qu'ont été implantés certains programmes de création d'emplois, dont le Programme expérimental d'emplois dans le secteur communautaire<sup>71</sup>. Ces initiatives ne permettront cependant pas

---

<sup>67</sup>Discours sur le budget 1978-79, p. 27.

<sup>68</sup>Discours sur le budget 1979-80, p. 24.

<sup>69</sup>L'accessibilité aux soins dentaires sera resserrée au début des années 90.

<sup>70</sup>Discours sur le budget 1979-80, p. 24.

<sup>71</sup>*Ibid.*, p. 25.

d'atteindre le plein-emploi, objectif que s'étaient fixé les péquistes dans leur programme électoral.

### *Quelques «innovations majeures»*

Le gouvernement Lévesque désire inciter les bénéficiaires de l'aide sociale à demeurer sur le marché du travail. Le ministre des Finances qualifie de mesure sociale «spectaculaire» et d'«innovation majeure» le Programme de supplément de revenu pour travailleurs (SUPRET), qu'il dévoile en 1979<sup>72</sup>. Dès son entrée en fonction, il indique qu'à son avis le chômage s'explique en partie par le fait que «les allocations d'assurance-chômage et de bien-être social pour celui qui a une famille ont une fâcheuse tendance à égaler ou même à dépasser le salaire minimum»<sup>73</sup>. Jacques Parizeau parle de «relever les revenus de travail nettement au-dessus des tarifs d'assistance»<sup>74</sup> et non pas d'abaisser ceux-ci. Puisque le fait de hausser le salaire minimum comporte le risque de mettre au chômage les travailleurs à qui cette augmentation devait bénéficier, il faut trouver une autre avenue. L'État versera une allocation aux bas salariés afin d'améliorer leur niveau de vie et de les inciter à demeurer sur le marché de l'emploi plutôt qu'à s'en remettre à l'aide sociale. Dans leur programme électoral, les péquistes avaient promis d'instaurer un programme de revenu minimum garanti. Cette promesse ne se concrétisera pas, même si le ministre

---

<sup>72</sup>*Ibid.*, p. 24.

<sup>73</sup>Discours sur le budget 1977-78, p. 38.

<sup>74</sup>*Ibid.*, p. 38.

Parizeau affirme que le SUPRET constitue l'amorce d'un tel programme<sup>75</sup>.

En 1984, le ministre des Finances évoque les «mesures proprement révolutionnaires» qui ont été prises concernant l'administration de l'aide sociale. Les assistés sociaux qui accepteront de retourner aux études, d'effectuer un stage en entreprise ou de travailler dans le secteur communautaire recevront une allocation plus importante que les autres. «Dans une société où les exigences du marché du travail deviennent plus astreignantes, aucune vague de prospérité ne peut être assez forte pour rendre employables des jeunes qui, déjà dépassés, risquent de l'être toute leur vie», soutient Jacques Parizeau<sup>76</sup>. Outiller les assistés sociaux pour qu'ils puissent se trouver un emploi constitue «l'expression d'une responsabilité fondamentale de notre société» en plus d'être une démarche «essentielle pour la santé de l'économie»<sup>77</sup>.

Le Québec allait donc expérimenter pour la première fois les programmes de réinsertion au travail. Il s'agit d'une avenue que le gouvernement continuera d'explorer tout au long des décennies 80 et 90. Souvent associées au *workfare*, idée chère aux philosophes néolibéraux dénonçant ce qu'ils appellent la mentalité d'assisté, de telles mesures seront également suggérées par des penseurs plus progressistes désireux de lutter contre l'exclusion sociale.

---

<sup>75</sup>Discours sur le budget 1979-80, p. 25.

<sup>76</sup>Discours sur le budget 1984-85, p. 14.

<sup>77</sup>*Ibid.*, p. 14.

### *Une fiscalité plus redistributive*

En 1978, le gouvernement procède à une importante réforme fiscale. Le régime en vigueur avant cette date permettait à certains citoyens de bénéficier de nombreuses échappatoires selon le ministre des Finances, qui entend rectifier la situation. La nouvelle table d'imposition qu'il propose présente 21 paliers au lieu de 8 comme c'était le cas auparavant. Les contribuables à hauts revenus devront payer davantage, le taux maximum d'imposition passant de 28% à 33%, alors que les contribuables à faibles revenus seront favorisés, leur taux d'imposition étant désormais établi à 13% plutôt qu'à 16%. Ainsi, le gouvernement exprime sa volonté de rendre la fiscalité «à la fois plus juste et plus redistributive»<sup>78</sup>.

Malgré les critiques de ceux qui l'accusent de compliquer le recrutement de cadres supérieurs compétents, que l'on disait effrayés par les impôts élevés qui frappent les mieux nantis, le ministre des Finances défend farouchement la réforme fiscale qu'il a mise de l'avant. Jacques Parizeau n'apprécie guère les comparaisons avec l'Ontario, cette province qui a «la plus régressive des structures d'impôt au Canada : ses ouvriers sont les plus taxés et ses millionnaires sont les moins taxés»<sup>79</sup>. Pour faire taire ses détracteurs, il crée le Régime d'épargne-actions (RÉA), grâce auquel les contribuables qui le souhaitent peuvent déduire de leur revenu imposable les sommes investies dans l'achat d'actions d'entreprises

---

<sup>78</sup>Discours sur le budget 1978-79, p. 40.

<sup>79</sup>Discours sur le budget 1979-80, p. 32.

québécoises. Pour payer moins d'impôt, ils devront investir au Québec<sup>80</sup>. En plus, espère-t-on, de favoriser la croissance des entreprises du Québec, cette mesure permet d'assurer l'équité du régime fiscal :

On devrait ainsi désamorcer l'espèce de révolte des biens nantis à laquelle on assiste depuis un an. La courbe sur le revenu des particuliers au Québec va demeurer très progressive. Elle correspond aux objectifs d'un gouvernement social-démocrate et on s'étonne toujours que, dans certains milieux, on se surprend de ne pas y voir les objectifs d'un gouvernement de droite.<sup>81</sup>

En 1980, évoquant les critiques suscitées par sa réforme, Jacques Parizeau revient à la charge d'un ton ironique :

Ce fut, on s'en souvient, un beau tapage. Comment un gouvernement social-démocrate osait-il avoir une politique fiscale qui correspondît à ses principes ? Derrière ce qu'Alphonse Allais appelait les paroles verbales, ne sommes-nous pas tous frères dans l'extrême-centre ? Que les pauvres soient détaxés, passe encore. Mais que les riches soient sérieusement taxés, le scandale était grand !<sup>82</sup>

La redistribution de la richesse correspond à l'une des principales fonctions de l'État-providence. La fiscalité constitue donc pour le gouvernement Lévesque un instrument privilégié de lutte contre les inégalités sociales.

En 1983, un changement de cap se produit. Le ministre annonce son intention de publier un livre blanc sur la fiscalité des particuliers. Il mentionne alors quelques-uns des arguments qui militent en faveur d'une réforme :

La sagesse populaire veut qu'à cause de la conjonction de l'impôt qui croît et des avantages qui décroissent quand le revenu s'élève, il n'est guère intéressant pour les chômeurs ou les assistés sociaux de se remettre au travail, même quand le travail est disponible ; on souligne

---

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 34.

<sup>82</sup> Discours sur le budget 1980-81, p. 34.

aussi souvent que d'obtenir une promotion n'est pas particulièrement incitatif sur le plan financier, même si le revenu initial est assez faible.<sup>83</sup>

En plus de maintenir certains individus dans la dépendance en les encourageant à demeurer sur l'aide sociale, un régime fiscal trop gourmand pourrait aussi expliquer l'attrait du travail au noir<sup>84</sup>. C'est pourquoi le livre blanc proposera d'«assurer une progressivité qui incite au travail et à l'accroissement des revenus, mais qui d'autre part atteigne des maximums plus compatibles avec ce que l'on retrouve ailleurs en Amérique du Nord»<sup>85</sup>. Le ministre Parizeau, qui défendait avec vigueur sa réforme fiscale de 1978, songe maintenant à faire marche arrière en abaissant le taux marginal maximum d'imposition. Qu'est devenu l'idéal social-démocrate de redistribution de la richesse ? Avec le successeur de Jacques Parizeau, cet idéal semble définitivement abandonné.

### 3. Le budget Duhaime (1985-1986) : un ton plus agressif

En désaccord avec la nouvelle position constitutionnelle de son parti, c'est-à-dire avec la stratégie du «beau risque», Jacques Parizeau claque la porte du Parti québécois. Yves Duhaime, que l'on dit associé à l'aile conservatrice du Parti québécois, lui succède au ministère des Finances. Le ton employé dans le budget de 1985-1986 tranche parfois

---

<sup>83</sup>Budget 1983-84, p. 21.

<sup>84</sup>Budget 1984-85, p. 22.

<sup>85</sup>Budget 1983-84, p. 21.

radicalement avec celui des années Parizeau. Marque du nouveau ministre ou tentative d'un gouvernement de renouveler son discours quelques mois avant l'échéance électorale?

Yves Duhaime consacre une longue introduction aux mutations que connaît l'économie mondiale et à la nécessité pour l'État de s'y ajuster. La continentalisation de l'économie nord-américaine et la mondialisation posent de nouveaux défis. Il faudra que les Québécois soient «les meilleurs, les plus productifs, les plus concurrentiels, les plus audacieux, les plus innovateurs»<sup>86</sup>. Dans ce contexte de compétitivité accrue, l'État doit stimuler les «éléments productifs et dynamiques de notre société»<sup>87</sup>. Un des moyens d'y parvenir est de modifier notre régime d'impôt pour «favoriser la créativité et [...] accroître l'incitation au travail»<sup>88</sup>. L'idée de réformer la fiscalité dans ce sens n'est pas nouvelle puisque Parizeau y faisait déjà allusion. La différence réside dans le ton et la teneur des arguments employés par Duhaime. Les impératifs de compétitivité et d'adaptation constituent les mots-clés de cette entrée en matière. «Nous sommes condamnés à nous adapter»<sup>89</sup>, répète le ministre, car le Québec entre dans «un monde fort différent, sans doute, où les meilleurs et les plus tenaces feront leur chemin»<sup>90</sup>. Jacques Parizeau n'a évoqué que brièvement le phénomène de la mondialisation. Selon lui, le Québec devait effectuer un virage technologique piloté par l'État. Yves Duhaime est plutôt partisan d'un

---

<sup>86</sup>Budget 1985-86, p. 6.

<sup>87</sup>*Ibid.*, p. 6.

<sup>88</sup>*Ibid.*, p. 6.

<sup>89</sup>*Ibid.*, p. 6.

<sup>90</sup>*Ibid.*, p. 7.

virage néolibéral.

Voyons les grandes lignes de ce budget. Le gouvernement compte d'abord continuer de comprimer les dépenses publiques afin de restaurer sa marge de manoeuvre et d'insuffler «cette dose de compétitivité si nécessaire à l'économie» du Québec<sup>91</sup>. Ensuite, une nouvelle table d'impôt est introduite afin de rendre la fiscalité de la province plus concurrentielle. Le taux marginal maximum est réduit. De 33%, il passera à 30% en 1986 puis à 28% en 1987<sup>92-93</sup>. Enfin, là où Yves Duhaime se démarque encore plus clairement de son prédécesseur, c'est lorsqu'il évoque l'urgence d'«entreprendre un exercice approfondi de réévaluation du rôle de l'État dans ses propres entreprises»<sup>94</sup>. Le ministre ouvre la porte à la privatisation et annonce son intention de céder la Société des alcools du Québec à des intérêts privés<sup>95</sup>.

En somme, l'adaptation au nouveau contexte économique mondial que réclame le ministre Duhaime passe par une remise en question de certains fondements de l'État-providence tels que l'intervention des sociétés d'État et la redistribution de la richesse par la fiscalité. Le gouvernement ne souhaite pas pour autant le démantèlement de l'État, mais pour que celui-ci s'acquitte de ses fonctions, il doit subir une cure minceur afin de rétablir

---

<sup>91</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>93</sup> Les Libéraux feront passer le taux marginal maximum d'imposition à 28% dès l'année 1986.

<sup>94</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>95</sup> *Ibid.*, p. 27.

sa santé financière et de permettre la croissance de l'économie.

## Conclusion

Plusieurs analystes ont estimé qu'après la crise économique de 1981-1982 le Parti québécois avait cherché à se «redéfinir comme un parti idéologiquement centriste»<sup>96</sup>. D'autres ont soutenu que le «gouvernement péquiste [a adopté] à son tour les pratiques néo-libérales qui prévalaient dans d'autres pays occidentaux»<sup>97</sup>. Cette recherche tend à prouver que ce n'est pas exactement le cas.

De toute évidence, Jacques Parizeau, en bon keynésien, n'a pas goûté les thèses monétaristes, qui constituent l'un des principaux fondements des théories néolibérales. Les autorités monétaires américaines et canadiennes ont joué aux apprentis sorciers selon lui et ont provoqué la récession économique du début de la décennie 80. Ce sont les défaillances de la théorie économique qui ont plongé l'État dans la crise. D'ailleurs, les discours sur le budget de l'ère Parizeau ne comportent aucune critique en règle de l'État-providence. On ne peut donc pas affirmer que le ministre est un admirateur de Margaret Thatcher ou de Ronald Reagan, qui tenaient l'État-providence responsable de tous les maux. Face à la récession, le premier réflexe du gouvernement Lévesque est d'augmenter les dépenses, conformément aux enseignements de Keynes. Si le ministre des Finances

---

<sup>96</sup>Graham Fraser, *La Parti Québécois*, Montréal, Libre Expression, 1984, p. 357.

<sup>97</sup>Jean-François Cardin *et al.*, *Histoire du Canada : espace et différences*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1996, p. 284.

effectue des compressions par la suite, il n'invoque pas la nécessité d'un désengagement de l'État, mais plutôt celle de sortir d'une impasse budgétaire.

Bien sûr, on sent que le gouvernement Lévesque adhère à certains principes des nouvelles théories économiques dominantes. Les économistes de l'offre n'auraient pas désavoué les propos du ministre Parizeau lorsque celui-ci explique en 1983 son intention de réduire les impôts, notamment ceux des contribuables à hauts revenus. De plus, une fois la récession terminée, lorsque le gouvernement dévoile son plan de relance, un accent tout particulier est mis sur la décision de favoriser le développement du secteur privé et non le lancement de grands travaux publics. S'agit-il d'une conversion au laisser-faire ? Non. Le gouvernement continue malgré tout d'annoncer d'importants investissements publics et, de surcroît, il s'implique dans la modernisation des entreprises afin que celles-ci puissent faire face à la mondialisation. De plus, il y a lieu de souligner que, dès son accession au pouvoir, le gouvernement Lévesque parle de réduire les impôts et précise qu'au Québec le secteur privé doit être le principal moteur de la croissance. Il ne faut donc pas se s'étonner d'entendre le ministre des Finances affirmer que la reprise passe par l'entreprise privée.

Bref, le discours du gouvernement s'est bel et bien modifié avec les difficultés économiques de 1981-82. Le projet de société à saveur social-démocrate semble être mis

de côté, le terme «social-démocrate»<sup>98</sup> n'apparaissant d'ailleurs plus dans les discours budgétaires après cette date. Toutefois, ce changement de ton ne se traduit pas par un désaveu de l'État-providence tant que Jacques Parizeau reste en poste. Le dernier discours sur le budget de l'ère péquiste, prononcé par Yves Duhaime en 1985, indique certes un virage à droite, mais le Parti québécois sera défait quelques mois plus tard. Le budget Duhaime n'aura donc pas un impact majeur.

---

<sup>98</sup>Le terme «social-démocrate» ne réapparaîtra que dans les discours budgétaires de Bernard Landry à partir de 1996.

### Chapitre 3

## Un discours assaisonné au goût du jour : le gouvernement libéral de 1985 à 1994

La campagne électorale de 1985 se déroule alors qu'un vent de conservatisme semble souffler sur le monde occidental, notamment aux États-Unis et en Grande-Bretagne, deux pays dirigés par des gouvernements ouvertement influencés par les théories économiques néolibérales. L'économie de l'offre, par exemple, est associée de si près à la présidence de Ronald Reagan qu'on la nomme parfois «reaganomics»<sup>1</sup>. Au Québec, la campagne électorale s'articule sur le thème de la réduction du rôle de l'État, qui est le cheval de bataille du Parti libéral autant que du Parti québécois<sup>2</sup>. Après neuf années de pouvoir péquiste, Robert Bourassa accède de nouveau au poste de premier ministre. Gérard D. Lévesque est nommé au ministère des Finances.

Avocat de formation, Gérard D. Lévesque est élu député du comté de Bonaventure en Gaspésie pour la première fois en 1956 à l'âge de 30 ans. Quatre ans plus tard, il est nommé ministre par Jean Lesage et le demeure jusqu'à la défaite électorale de 1966. Lorsque les libéraux reviennent au pouvoir en 1970, il fait également partie du conseil des ministres de Robert Bourassa. Gérard D. Lévesque est successivement en charge de divers

---

<sup>1</sup>Michel Beaud et Gilles Dostaler, *La pensée économique depuis Keynes*, Paris, Seuil [coll. Histoire points], 1996, p. 180.

<sup>2</sup>Paul-André Linteau et al., *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989, p. 729-730.

portefeuilles : Affaires intergouvernementales, Industrie et Commerce, Justice. De 1972 à 1976, il occupe la fonction de vice-premier ministre. Fidèle à l'ancien premier ministre Robert Bourassa dès le retour de celui-ci à la tête du Parti libéral, Lévesque se voit en quelque sorte récompensé en 1985 lorsque son chef lui confie un poste-clé au sein du cabinet, soit celui de ministre des Finances. Plus reconnu pour sa loyauté et son caractère jovial que pour ses réalisations, Gérard D. Lévesque détient un record de longévité politique puisqu'il a siégé pendant 37 ans au parlement provincial. Il a été emporté par le cancer en 1993<sup>3</sup>.

Influencé par les recettes de la droite américaine, mais n'osant pas tout à fait délaissier la cuisine de Keynes, le gouvernement libéral entre 1985 et 1994 ne sait apparemment pas quelle saveur donner à son discours, qui change au gré des circonstances.

## 1. Le premier budget Lévesque (1986-1987) : la tentation néolibérale

Dans un premier temps, le gouvernement Bourassa propose un projet de société à saveur néolibérale. Le tout premier exposé budgétaire de Gérard D. Lévesque adopte un ton comparable au budget Duhaime. La «profonde transformation de l'ordre économique

---

<sup>3</sup>Gilles Boivin, «Gérard D. Lévesque : comme un grand fleuve tranquille», *Le Soleil*, jeudi 18 novembre 1993, p. A3.

mondial» et la «révolution technologique» contraignent l'État à s'adapter :

Avec l'expansion économique que nous avons connue depuis un demi-siècle, les budgets gouvernementaux ont pu prendre une importance sans précédent. Parallèlement, les pressions sociales ont amené le législateur à intervenir dans un nombre toujours croissant de secteurs d'activités sans que l'on s'inquiète outre mesure des conséquences de cette pléthore de lois et de règlements sur l'économie. Mais face au défi que nous avons aujourd'hui à relever -celui de nous tailler une place sur l'échiquier mondial- toutes les énergies doivent être mobilisées, y compris celles de l'État. Au Québec, nous avons poussé le développement de l'État un peu plus loin qu'ailleurs. L'adaptation sera donc un peu plus délicate.<sup>4</sup>

Cette adaptation passe donc par une réduction de l'intervention étatique, ce qui devrait rétablir une forte croissance de l'économie. Il convient donc d'instaurer «un nouveau climat», affirme le ministre<sup>5</sup>.

Pour jouer leur rôle, les entrepreneurs privés auraient besoin d'un environnement économique propice au développement, que le gouvernement Bourassa entend créer en réduisant l'intervention de l'État. Dans son premier budget, le ministre Lévesque insiste sur la nécessité de redresser les finances publiques, d'alléger le fardeau fiscal des contribuables, de déréglementer plusieurs secteurs d'activité et de privatiser certaines sociétés d'État. Moins réglementer s'avère nécessaire, affirme-t-il, afin de «libérer les agents économiques d'un poids souvent inacceptable et ainsi leur offrir l'occasion de participer à notre développement économique»<sup>6</sup>. Quant aux sociétés d'État, qui devaient favoriser l'apparition d'une classe d'affaires francophone, elles ont rempli leur mandat. De plus, ajoute Gérard D. Lévesque, «la nécessité pressante pour les entreprises d'être

---

<sup>4</sup>Discours sur le budget 1986-87, p. 3.

<sup>5</sup>*Ibid.*, p. 3.

<sup>6</sup>*Ibid.*, p. 8.

toujours plus compétitive doit nous amener à miser davantage sur le secteur privé»<sup>7</sup>.

### *Les rapports Scowen, Gobeil et Fortier*

Peu après la campagne électorale de 1985, le gouvernement libéral met sur pied trois groupes de travail, qui sont essentiellement composés de membres représentant les milieux d'affaires et qui sont chargés redéfinir le rôle de l'État. Le ministre Lévesque définit dans son premier discours budgétaire les grandes orientations à suivre, mais attend les recommandations de ces trois «comités de sages» avant d'annoncer plus de mesures concrètes. Selon le rapport présenté par le député libéral Reed Scowen, intitulé *Réglementer moins et mieux*, une réglementation excessive augmente les coûts de production, décourage l'investissement, nuit à la création d'emplois et rend l'individu moins responsable<sup>8</sup>. L'État doit reconnaître que le secteur privé constitue le moteur principal de la croissance économique et doit se limiter à créer «un climat favorable à l'accroissement de la compétitivité des entreprises»<sup>9</sup>. Pour y parvenir, il est nécessaire de «défaire les rigidités du marché du travail qui vont à l'encontre des exigences d'une économie remodelée par une véritable révolution technologique»<sup>10</sup>. Par conséquent, il faut assouplir la réglementation sociale et la réglementation du travail, en réformant notamment le régime de santé et sécurité au travail et en limitant la portée de la loi anti-briseurs de grève. Le

---

<sup>7</sup>*Ibid.*, p. 8.

<sup>8</sup>Reed Scowen (dir.), *Réglementer moins et mieux. Rapport final du groupe de travail sur la déréglementation*, Québec, Les publications du Québec, 1986, p. 14-16.

<sup>9</sup>*Ibid.*, p. 15.

<sup>10</sup>*Ibid.*, p. 15.

rapport propose également de déréglementer l'industrie de la construction et celle du camionnage<sup>11</sup>.

Ayant pour objet d'étudier la possibilité de privatiser les sociétés d'État dont les activités sont de nature commerciale ou industrielle, le rapport *De la Révolution tranquille... à l'an deux mille*, présenté au ministre délégué à la Privatisation, Pierre Fortier, souligne que plusieurs entreprises publiques sont déficitaires. Les mandats qu'elles se sont vu confier, comme par exemple former une classe d'entrepreneurs francophones, ont été remplis ou ne s'avèrent plus pertinents dans le contexte des années 80<sup>12</sup>. Le rapport recommande de privatiser les sociétés d'État livrant concurrence au privé, catégorie dont fait partie la Société générale de financement (SGF), et de réévaluer le statut de chacun des monopoles publics, dont Hydro-Québec, la Caisse de dépôt et de placement du Québec et la Régie de l'Assurance-automobile du Québec<sup>13</sup>.

Les recommandations du Groupe de travail sur la révision des fonctions et des organisations gouvernementales, contenues dans un rapport soumis à Pierre Gobeil, alors président du Conseil du trésor, ont été les plus controversées. L'ampleur des réactions s'explique par la nature de ces propositions, qui constituent ni plus ni moins qu'un

---

<sup>11</sup> *Ibid.*, 102-207.

<sup>12</sup> Ministère des Finances, *De la révolution tranquille... à l'an deux mille*, Québec, gouvernement du Québec, 1986, p. 9-11.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 63-64.

programme complet de désengagement de l'État, et par l'extrême concision de leur justification<sup>14</sup>. En fait, l'objectif principal poursuivi par les auteurs du rapport consiste surtout à suggérer des mesures de réduction des dépenses publiques en vue de s'attaquer au déficit budgétaire du Québec<sup>15</sup>. Le comité propose entre autres l'abolition de plusieurs organismes administratifs, tels que la Régie du logement, le Bureau d'audience publique en environnement et la Commission de protection du territoire agricole<sup>16</sup>. Le rapport Gobeil recommande également la privatisation de Radio-Québec. Dans le secteur de la santé, il est question de céder les hôpitaux de petite ou de moyenne taille à des intérêts privés. Enfin, en éducation, on suggère de hausser les frais de scolarité à l'université, d'augmenter la charge de travail des enseignants et de financer les écoles à partir de bons d'études permettant aux parents de choisir entre l'école publique et l'école privée<sup>17</sup>.

Claude Beaugard s'est intéressé aux réactions suscitées par le rapport Gobeil. De nombreux leaders d'opinion ne prisent pas tellement les recommandations du groupe de travail, qui essuient une fin de non-recevoir. Beaugard s'appuie sur la revue des journaux publiés à l'été 1986<sup>18</sup>. Voilà peut-être qui explique pourquoi le ton du ministre

---

<sup>14</sup>James I. Gow, «La vie mouvementée de l'administration publique québécoise», dans Gérard Daigle (dir.), *Le Québec en jeu*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1992, p. 686.

<sup>15</sup>Johanne Bergeron, «L'autel du libéralisme : une revue des rapports Fortier, Gobeil et Scowen», *Politique*, no 11, 1987, p. 132.

<sup>16</sup>Groupe de travail sur la révision des fonctions et des organisations gouvernementales, *Rapports*, Québec, gouvernement du Québec, 1986, p. 13-21.

<sup>17</sup>*Ibid.*, p. 44-45.

<sup>18</sup>Claude Beaugard, «Les finances publiques du Québec et le désengagement de l'État au cours des années 80», dans Robert Bernier et James Gow (dir.), *Un état réduit ?*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1994, p. 47.

des Finances se modifie significativement dans les discours budgétaires ultérieurs. Au cours des années qui suivront, le gouvernement semble mettre sur la glace ses politiques de déréglementation et de privatisation puisqu'il n'y fait pratiquement plus référence pendant un temps.

## 2. La valse-hésitation (1987-1994)

Devant le tollé suscité par son projet de société aux accents néolibéraux, le gouvernement Bourassa bat en retraite. Les discours budgétaires de cette période se caractérisent par leur ambiguïté, les dirigeants politiques donnant l'impression de ne pas savoir exactement quel parti prendre, comme on le verra en examinant d'abord les politiques économiques et ensuite des politiques sociales du gouvernement Bourassa entre 1987 et 1994.

### 2.1 À quelle température obtient-on un climat favorable à la croissance ?

D'après le discours gouvernemental, il est impératif de «générer un climat favorable au développement économique»<sup>19</sup>. Cette expression s'avère particulièrement ambiguë puisque les politiciens peuvent lui donner le sens qui leur convient. La politique

---

<sup>19</sup>Discours sur le budget 1989-90, p. 4.

économique des libéraux au début de leur premier mandat consiste à favoriser la croissance en assainissant les finances publiques et en abaissant les impôts. Toutefois, à partir de 1988, le gouvernement rompt avec cette attitude passive et adopte une approche plus interventionniste. Pour instaurer un climat favorable, l'État s'implique de façon directe dans la modernisation du secteur privé et veille à ce que celui-ci dispose d'une main-d'oeuvre efficace et compétitive. Encore une fois cependant, une récession vient changer la donne et débouche sur un processus de remise en question de l'État et de ses interventions.

### *Des finances publiques en santé*

Gérard D. Lévesque mentionne fréquemment que «la croissance de l'économie et de l'emploi passe [...] par des finances publiques saines»<sup>20</sup>. Peu de justifications viennent appuyer cette affirmation. Le ministre souscrit-il aux thèses de certains économistes accusant les déficits publics de provoquer inflation et effet d'éviction en plus de nuire à la compétitivité nationale ? Si tel est le cas, ce n'est pas expliqué de façon précise. Peut-être le ministre préfère-t-il simplement répéter un lieu commun à la mode plutôt que d'exposer des théories économiques complexes. Toutefois, il n'hésite pas à faire référence à certains éléments de la pensée keynésienne pour démontrer que le gouvernement doit réduire les déficits et l'endettement public afin de rétablir sa marge de manoeuvre, que le service de la dette a considérablement réduite. Au début des années 80, l'État ne disposait pas de la

---

<sup>20</sup>Discours sur le budget 1987-88, p. 4.

«flexibilité financière requise pour laisser s'ajuster complètement ce qu'on appelle les stabilisateurs automatiques»<sup>21</sup>, dit le ministre, qui semble donc adhérer aux politiques contra-cycliques que prônent les keynésiens. Le Québec doit sortir du «cercle vicieux déficit-intérêts-déficit»<sup>22</sup>.

Pour recouvrer sa bonne santé financière, le gouvernement choisit de contrôler la croissance des dépenses budgétaires, qui devront à l'avenir représenter une moins grande portion du produit intérieur brut<sup>23</sup>. On parle d'une gestion rigoureuse sans vraiment élaborer sur les moyens à utiliser pour comprimer les dépenses. Entre 1987 et 1990, il n'y a pas à proprement parler de programmes de coupures dans les discours du ministre, qui avoue par ailleurs recevoir un coup de pouce de la croissance économique<sup>24</sup>.

### *Une fiscalité plus compétitive*

Dès le dépôt de son premier budget, Gérard D. Lévesque signale la volonté du gouvernement d'abaisser les impôts des particuliers : «...un régime fiscal qui taxe trop lourdement l'effort de travail pourra [inciter les contribuables] à se retirer du marché du travail ou encore à travailler au noir ou même à sortir du Québec pour éviter les inconvénients du régime d'imposition et de transferts»<sup>25</sup>. Le ministre s'inquiète tout

---

<sup>21</sup>*Ibid.*, p. 8.

<sup>22</sup>*Ibid.*, p. 28.

<sup>23</sup>Discours sur le budget t 1988-89, p. 6.

<sup>24</sup>Discours sur le budget 1987-88, p. 9.

<sup>25</sup>Discours sur le budget 1986-87, p. 7.

particulièrement de la structure des taux marginaux :

Elle incite les travailleurs à faible revenu à se retirer du marché du travail. Elle amène les classes moyennes et supérieures à réduire leur prestation de travail. Elle encourage le travail au noir et l'évasion fiscale. Elle réduit l'intérêt monétaire à s'instruire et à améliorer sa formation. Bref, elle nuit fortement à la capacité productrice de l'économie québécoise.<sup>26</sup>

Le ministre des Finances reprend ici très fidèlement le credo des économistes de l'offre. C'était en 1986. Deux ans plus tard, les arguments ne sont plus exactement les mêmes. Le gouvernement n'insiste plus autant sur les problèmes de démotivation inhérents à une fiscalité trop lourde.

La réforme mise de l'avant en 1988 irait dans le sens de l'équité et de la justice sociale tout en rendant la fiscalité québécoise plus concurrentielle. En 1987, les États-Unis réforment en profondeur leur régime fiscal. Le gouvernement d'Ottawa et ceux des autres provinces canadiennes ne tardent pas à leur emboîter le pas. Pour rester compétitif, le Québec devait modifier en profondeur son système fiscal selon le ministre<sup>27</sup>. Celui-ci annonce donc l'instauration d'une nouvelle table d'imposition, censée bénéficier surtout aux contribuables à haut revenu et, comme on le verra, aux travailleurs à faible revenu. Le taux marginal maximum d'imposition est abaissé à 24% alors qu'il était auparavant de 28%<sup>28</sup>. Le gouvernement estime que cette réforme, en rendant la fiscalité du Québec plus compétitive, appuiera l'expansion de l'économie. Les objectifs poursuivis sont les mêmes qu'en 1986, mais le ministre a pris soin d'enrober son argumentation d'expressions telles

---

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>27</sup> Discours sur le budget 1988-89, p. 8.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 10.

que «équité» et «justice sociale», ce qu'il ne s'était pas vraiment donné la peine de faire deux ans auparavant.

En 1993, pendant la récession, Gérard D. Lévesque impose une surtaxe aux contribuables à revenus élevés. Le ministre, qui tente désespérément de renflouer ses coffres, explique sa volte-face en soulignant que l'Ontario a déjà mis en place une telle mesure et que les États-Unis songent à le faire. Le Québec peut donc aller de l'avant tout en demeurant compétitif, indique-t-il<sup>29</sup>. Le gouvernement libéral fait fi des objections qu'il avait lui-même formulées quelques années auparavant quant à l'effet démotivant des régimes fiscaux taxant trop lourdement les classes supérieures.

Quant à la fiscalité des corporations, il en est beaucoup moins question dans les exposés budgétaires. Le ministre des Finances indique de temps à autre que les entreprises du Québec bénéficient d'un régime d'imposition figurant parmi les plus avantageux en Amérique du Nord<sup>30</sup>. Cela s'explique par le fait que «la fiscalité québécoise applicable aux entreprises touche moins les profits et davantage les salaires et le capital»<sup>31</sup>. Un tel régime avantagerait les entreprises efficaces, ce qui serait un important facteur de croissance économique, affirme le ministre.

---

<sup>29</sup>Discours sur le budget 1993-94, p. 18.

<sup>30</sup>Discours sur le budget 1989-90, p. 28.

<sup>31</sup>Discours sur le budget 1988-89, p. 22.

### *Vers un nouvel interventionnisme*

Selon toute vraisemblance, à partir de 1988, le gouvernement considère qu'il ne suffit pas de réduire les impôts et de s'attaquer au déficit pour fouetter l'économie. Un changement d'attitude se produit alors.

À l'instar des péquistes, les libéraux croient qu'il faut moderniser l'économie du Québec :

Créer des emplois au Québec, c'est d'abord permettre à nos entreprises de compétitionner aussi bien sur les marchés locaux qu'internationaux. Aujourd'hui, les entreprises qui réussissent sont celles qui peuvent combler les besoins des consommateurs avec les produits les meilleurs et au moindre coût ; pour ce faire, elles doivent savoir utiliser les résultats de la recherche fondamentale et se tenir à la fine pointe de tous les développements les plus récents de la science et de la technologie.<sup>32</sup>

Dans un premier temps, le gouvernement avait eu recours à des mesures fiscales pour amener les entreprises à prendre le virage de l'innovation. Différents incitatifs fiscaux ont été concédés aux entreprises investissant en recherche et développement<sup>33</sup>. En 1989, le gouvernement réaffirme la pertinence de cette approche :

Convaincus qu'il appartient surtout aux entreprises, plutôt qu'à l'État, de choisir les meilleurs projets dans ce domaine, nous avons privilégié la fiscalité comme mode d'intervention de base pour accentuer le dynamisme du secteur privé. Notre approche consiste donc à créer un climat favorable à long terme sur lequel les entreprises et les chercheurs peuvent compter pour s'établir et prospérer au Québec.<sup>34</sup>

Pourtant, la même année, le budget indique que 300 millions de dollars sont investis dans un Fonds de développement technologique, dont la création a été annoncée par le premier

---

<sup>32</sup>Discours sur le budget 1987-88, p. 10.

<sup>33</sup>Discours sur le budget 1988-89, p. 22-23.

<sup>34</sup>Discours sur le budget 1989-90, p. 8.

ministre en octobre 1988. Le gouvernement renoue ainsi avec une stratégie de développement plus active, puisqu'il déterminera lui-même quels seront les «projets mobilisateurs» admissibles à des subventions<sup>35</sup>. Deux ans plus tard, à l'occasion du discours sur le budget de mai 1991, le ministre des Finances annonce la mise sur pied du Fonds québécois de développement industriel, doté d'un budget de 200 millions sur deux ans. Ce fonds, administré par le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, Gérald Tremblay, permettra à l'État québécois d'appuyer des projets d'investissement majeurs qui moderniseront la structure industrielle du Québec<sup>36</sup>. Au cours du premier mandat libéral, si on additionne le coût des mesures fiscales et budgétaires, il y a effectivement eu une baisse marquée de l'aide aux entreprises, celle-ci représentant 0,55% du PIB en 1985-1986 comparativement à 0,39% en 1989-1990. Par la suite, l'intervention de l'État dans ce domaine augmente pour atteindre 0,63% en 1995-1996<sup>37</sup>.

L'entrée de Gérald Tremblay au Conseil des ministres, à la suite des élections de 1989, coïncide avec la formulation d'une nouvelle politique de développement économique: la stratégie des grappes industrielles. Celle-ci correspondrait à une revalorisation du rôle de l'État, qui retrouve son rôle de catalyseur. Le ministre Tremblay prône la concertation entre les acteurs patronaux, syndicaux et communautaires afin de

---

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>36</sup> Budget 1991-92, p. 12.

<sup>37</sup> Ministère des Finances, *Oser choisir ensemble [fascicule no 7]. L'intervention gouvernementale en matière de développement économique*, Québec, Les Publications du Québec, 1996, p. 57-58.

permettre au Québec de développer une économie à valeur ajoutée très compétitive lui assurant de tirer profit de la mondialisation<sup>38</sup>. En dépit des quelques appels à la concertation que l'on peut recenser à partir de 1992, les discours sur le budget de la période ne font pas abondamment référence à la politique des grappes industrielles. Certains ministres, dont Daniel Johnson et André Bourbeau, sont plutôt réfractaires aux stratégies fondées sur la concertation et défendent des idées plus néolibérales<sup>39</sup>. La division du Conseil des ministres explique peut-être pourquoi Gérard D. Lévesque est peu loquace au sujet de la stratégie développée par son collègue, le ministre Tremblay.

Lorsque le gouvernement insiste sur sa volonté de mettre en place un environnement favorable au développement des entreprises privées, il ne se convertit donc pas au laisser-faire tel qu'on le concevait au XIX<sup>e</sup> siècle ni à celui que proposent plusieurs penseurs néolibéraux. Le simple fait qu'un État se dote d'une politique industrielle suffit à déplaire à certains économistes. Jean-Luc Migué par exemple estime que «la seule politique industrielle qui se défend est la suppression des interventions et donc l'absence de stratégie industrielle»<sup>40</sup>. Or, avec la politique des grappes industrielles, le gouvernement adopte une philosophie interventionniste. De même, il n'est pas question de diminuer les investissements publics. En 1987, le ministre Lévesque déplore que ceux-

---

<sup>38</sup>Gilles L. Bourque, *Le modèle québécois de développement*, Ste-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2000, p. 138-139.

<sup>39</sup>*Ibid.*, p. 131-132.

<sup>40</sup>Jean-Luc Migué, *L'économiste et la chose publique*, Sainte-foy, Les Presses de l'Université du Québec, 1979, p. 222. (Cité par Gilles L. Bourque)

ci, qui représentaient 7,8% du PIB en 1977 n'en représentent plus que 4% dix ans plus tard et signale son intention d'y consacrer plus une plus grande part de son budget<sup>41</sup>. En 1989, le gouvernement réitère sa volonté d'assurer une «croissance soutenue et vigoureuse» des investissements publics :

...le secteur public a aussi son rôle à jouer pour investir dans l'avenir. Les immobilisations du secteur public servent autant à améliorer le bien-être des individus qu'à appuyer le développement économique. Tout en laissant au secteur privé la place qu'il devra occuper, notre gouvernement entend maintenir un niveau élevé d'investissements publics, répondant en cela aux besoins de la population et à ceux de l'économie.<sup>42</sup>

Ce seront surtout les gouvernements locaux et Hydro-Québec qui investiront dans de nouvelles immobilisations. Le ministre juge que cette société d'État doit «accentuer son rôle majeur de développement économique au Québec»<sup>43</sup>. On prévoit alors la deuxième phase du développement de la baie James et les grands travaux d'Hydro-Québec sont estimés à 47 milliards de dollars pour les dix années à venir<sup>44</sup>.

L'État remplit également un rôle particulier pour favoriser le développement des régions. D'après le gouvernement, les «investissements publics constituent un instrument majeur de développement régional»<sup>45</sup>. De plus, le ministre Lévesque annonce année après année à partir de 1987 le renouvellement d'un programme de création d'emplois en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine parce qu'il s'agit, dit-il, d'une région très touchée par

---

<sup>41</sup>Discours sur le budget 1987-88, p. 12-13.

<sup>42</sup>Discours sur le budget 1989-90, p. 16.

<sup>43</sup>*Ibid.*, p. 16.

<sup>44</sup>*Ibid.*, p. 16.

<sup>45</sup>Discours sur le budget 1988-89, p. 25.

le chômage qui mérite une attention spéciale<sup>46</sup>. L'État y investit 6 millions de dollars annuellement. Par ailleurs, la qualité de l'environnement, que le ministre identifie comme un besoin prioritaire, nécessite des investissements dont bénéficient les régions. Entre 1985 et 1990, plusieurs centaines de millions de dollars sont investis annuellement dans un programme d'assainissement des eaux. En moyenne, le budget du ministère de l'Environnement augmente chaque année de 20% au cours de cette période selon Gérard D. Lévesque<sup>47</sup>. De toute évidence, l'intervention de l'État en matière de développement économique se modifie, mais elle ne disparaît pas.

### *Keynes reprend du service... pour un temps*

La décennie 1990 débute dans un climat de morosité. En avril 1990, le ministre des Finances parle d'une «période de croissance lente»<sup>48</sup>. La situation s'avère préoccupante puisque, «à moins d'un relâchement de la politique monétaire, l'éventualité d'un ralentissement plus marqué ne peut être écartée»<sup>49</sup>, précise-t-il. Un an plus tard, déplorant que la Banque du Canada ait maintenu des taux d'intérêt élevés, le ministre emploie le mot «récession». Contrairement à Jacques Parizeau, Gérard D. Lévesque ne dresse pas un portrait très détaillé de la situation économique. Le Québec, selon lui, ne peut pas vraiment résister aux conséquences du ralentissement de l'activité économique

---

<sup>46</sup>Discours sur le budget 1992-93, p. 19.

<sup>47</sup>Discours sur le budget 1990-91, p. 14.

<sup>48</sup>*Ibid.*, p. 3.

<sup>49</sup>*Ibid.*, p. 4.

américaine<sup>50</sup>.

Dans un premier temps, le gouvernement libéral adopte une approche interventionniste d'inspiration keynésienne pour parer au ralentissement économique, tout comme l'avaient fait les péquistes une décennie plus tôt. Le plan d'action annoncé en janvier 1991 repose notamment sur une accélération des investissements publics et une augmentation des immobilisations d'Hydro-Québec. Le gouvernement crée également le programme Relance-PME, administré par la SDI, et le programme «Mon taux, mon toit», destiné à faciliter l'accès à la propriété et donc à aider l'industrie de la construction. D'après le ministre des Finances, 78 000 emplois auraient ainsi été créés ou sauvegardés<sup>51</sup>.

Lorsque l'état de l'économie se détériore, les finances publiques s'en ressentent inévitablement. Les équilibres financiers du gouvernement sont affectés par une diminution de ses recettes fiscales et une hausse des sommes allouées aux programmes de sécurité du revenu. Le coût du service de la dette, qui gonfle en raison des taux d'intérêt élevés, aggrave le problème<sup>52</sup>. La diminution des transferts fédéraux affecte également la santé financière de l'État québécois. Enfin, les dépenses publiques, même lorsque l'on ne fait que reconduire les programmes existants, ont constamment tendance à augmenter<sup>53</sup>.

---

<sup>50</sup>Discours sur le budget 1991-92, p. 6.

<sup>51</sup>Discours sur le budget 1992-93, p. 13.

<sup>52</sup>Discours sur le budget 1991-92, p. 4.

<sup>53</sup>Discours sur le budget 1991-92, p. 21-22.

«Une bonne partie de l'impasse, dit le ministre, est de nature temporaire, parce qu'attribuable à la conjoncture économique. Mais une partie substantielle du dépassement est de nature permanente»<sup>54</sup>.

En matière de déficit, étant donné la fragilité de l'économie, la position du gouvernement en 1991 est «d'absorber par une hausse du déficit l'essentiel des pertes engendrées par l'évolution de la conjoncture», mais de «prendre des mesures fiscales pour financer [l']écart de nature permanente»<sup>55</sup>. Même si «la tentation est grande d'ouvrir les vannes pour stimuler une économie vacillante», le ministre estime que la «rigueur est encore plus nécessaire dans les périodes difficiles»<sup>56</sup>. L'année suivante, Gérard D. Lévesque justifie le déficit élevé de 1991-1992, qui dépasse les prévisions de 715 millions, par la décision du gouvernement de «laisser temporairement augmenter le déficit dans le but de l'adapter à la conjoncture»<sup>57</sup>. Bref, le ministre prône une gestion rigoureuse tout en laissant augmenter les dépenses. Le gouvernement semble tolérer le déficit dans la mesure où des compressions trop drastiques prolongeraient la récession ou menaceraient la reprise. Implicitement, le rôle de stabilisateur de l'activité économique que le keynésianisme attribue à l'État est donc reconnu.

---

<sup>54</sup>*Ibid.*, p. 23.

<sup>55</sup>*Ibid.*, p. 24.

<sup>56</sup>*Ibid.*, p. 22.

<sup>57</sup>Discours sur le budget 1992-93, p. 23.

Toutefois, plus le Québec s'enfonce dans la récession, plus les finances de la province s'en ressentent. Les dirigeants libéraux semblent tentés par l'idée de revenir à la charge avec certains éléments du programme qui avait pourtant été balayé du revers de la main en 1986. Gérard D. Lévesque prépare les esprits en vue d'importants changements. Il se contente de proposer certaines «orientations à poursuivre» pour appuyer la croissance économique et la création d'emplois. Le ministre estime qu'il faudra songer à revoir la réglementation s'appliquant aux entreprises afin «d'accroître l'efficacité de l'économie et de réduire le travail au noir et l'évasion fiscale»<sup>58</sup>. De plus, il faudra considérer l'intérêt de privatiser certaines sociétés d'État ou certains services publics, ce qui renforcerait la structure industrielle du Québec<sup>59</sup>. Tout indique donc que les libéraux veulent renouer avec le projet qu'ils avaient mis de l'avant peu après leur arrivée au pouvoir en 1985. La réduction de la taille de l'État, la privatisation et la déréglementation redeviennent les mots d'ordre, mais demeureront surtout des intentions. Outre certaines coupures dans les dépenses, mesure qui semble d'abord destinée à solutionner l'impasse financière dans laquelle le Québec est plongé, le gouvernement prend peu de décisions remettant en cause l'État-providence.

---

<sup>58</sup>Discours sur le budget 1993-94, p. 25.

<sup>59</sup>*Ibid.*, p. 26.

## 2.2 Des politiques sociales au service de l'économie ?

Le gouvernement Bourassa annonce peu de nouvelles initiatives sur le plan social dans les discours budgétaires de la période 1985-1994. Dans l'ensemble, les grands programmes sociaux édifiés au cours des décennies précédentes demeurent intacts. On constate toutefois que la mondialisation est venue changer les règles du jeu. Le gouvernement prend soin d'annoncer des mesures sociales qui ne compromettent pas la compétitivité de l'économie québécoise ou, mieux encore, qui y contribuent. Le gouvernement dit avoir mis en place «une politique économique résolument orientée vers le renforcement de la compétitivité»<sup>60</sup>. Ce choix se justifie par le fait que, dans le contexte de la mondialisation des marchés, «seule une société compétitive peut à la fois prospérer, créer des emplois et atteindre ses objectifs sociaux, éducatifs et culturels»<sup>61</sup>. Selon cette logique, on évite donc l'instauration de programmes sociaux qui, en nuisant à la croissance, empêcheraient toute forme de progrès social.

### *Un thème récurrent : l'amélioration de la justice sociale*

À quelques reprises à la fin des années 80, le ministre des Finances rappelle que son «gouvernement reste profondément attaché à son objectif de favoriser une plus grande justice sociale pour tous»<sup>62</sup>. Ce thème apparaît de façon plus marquée dans le discours sur le budget prononcé le 30 avril 1987, comme pour faire oublier le ton plus conservateur

---

<sup>60</sup>Discours sur le budget 1993-94, p. 24.

<sup>61</sup>*Ibid.*, p. 24.

<sup>62</sup>Discours sur le budget 1988-89, p. 3.

utilisé un an plus tôt. L'une des quatre sections de l'exposé budgétaire 1987-1988 est coiffé d'un titre plutôt inhabituel dans la prose libérale : «L'amélioration de la justice sociale et de la fiscalité»<sup>63</sup>. Pour favoriser une juste répartition de la richesse, il n'est pas question d'augmenter le taux d'imposition des contribuables à revenus élevés, car une telle mesure constituerait un obstacle à la croissance d'après l'argumentation gouvernementale. On a plutôt choisi d'alléger le fardeau fiscal des bien nantis. Gérard D. Lévesque n'en affirme pas moins que les modifications apportées au régime fiscal à partir de 1987 s'inscrivent dans un objectif de progrès social. Il annonce une série de déductions pour venir en aide aux familles ainsi que la réduction ou l'élimination de l'impôt pour les familles à revenus modestes<sup>64</sup>. De plus, le gouvernement améliore le programme de Supplément aux revenus des travailleurs (SUPRET) mis en place par les péquistes et le renomme APPORT. Enfin, l'allocation que les parents reçoivent à la naissance d'un enfant est considérablement bonifiée. Au total, affirme le ministre dans son dernier budget, le soutien de l'État québécois à l'égard des familles a triplé depuis l'arrivée au pouvoir du Parti libéral, passant de 800 millions par an à 2,5 milliards<sup>65</sup>. Le gouvernement implante ces diverses mesures parce qu'il considère que, «pour assurer l'avenir de la collectivité québécoise, il est important de se préoccuper de son avenir démographique».<sup>66</sup> Ce sont les familles qui «assurent la continuité de notre mode de vie et de notre culture»<sup>67</sup>.

---

<sup>63</sup>Discours sur le budget 1987-88, p. 1.

<sup>64</sup>*Ibid.*, p. 16-17.

<sup>65</sup>Discours sur le budget 1993-94, p. 11.

<sup>66</sup>Discours sur le budget 1990-91, p. 17.

<sup>67</sup>Discours sur le budget 1988-89, p. 10.

Dans une large mesure, le gouvernement a privilégié les crédits d'impôt destinés à des groupes ciblés plutôt que les allocations universelles. S'agit-il d'un accroc au principe de l'universalité, souvent considéré comme l'un des piliers de l'État-providence ? L'État-providence québécois, de type libéral, n'a pas toujours fait de l'universalité l'un des principes directeurs de ses politiques sociales<sup>68</sup>. Il serait donc hasardeux d'affirmer que l'approche choisie par le gouvernement Bourassa constitue un changement de cap significatif. Cependant, on peut s'interroger sur l'impact des mesures traduisant l'engagement du gouvernement en faveur de la justice sociale. En effet, la non-indexation des tables d'imposition relativise la générosité des déductions fiscales concédées aux familles. Le fisc récupère en partie d'une main ce qu'il donne de l'autre. De plus, puisque les contribuables les plus riches ont vu diminuer leur taux d'imposition, ce sont vraisemblablement les classes moyennes qui financent les réductions d'impôt des plus démunis. Peut-on alors parler de «justice sociale» au sens classique du terme ?

### *Le développement des ressources humaines*

À partir de la fin des années 80, la formation de la main-d'oeuvre devient un thème important dans les discours budgétaires. Améliorer la formation des travailleurs est l'un des moyens d'accroître la compétitivité d'une économie. La réforme de l'aide sociale implantée en 1989 réitère le principe de la réinsertion au travail par le biais des

---

<sup>68</sup>Camil Bouchard *et al.*, *Chacun sa part. Rapport de trois membres du comité externe de réforme sur la sécurité du revenu*, Montréal, 1996, p. 6-8.

programmes de formation et des stages<sup>69</sup>. De plus, divers programmes de formation et de recyclage de la main-d'oeuvre sont créés et les entreprises sont encouragées à investir dans la formation par le biais d'incitatifs fiscaux. Ces mesures devraient favoriser la croissance économique et, par conséquent, la création d'emplois.

Certains auteurs estiment que cet appel à la formation et à l'excellence traduit l'abandon du principe voulant que le chômage soit un risque social dont l'individu ne peut être tenu responsable : «On tend à redéfinir le chômage à l'image d'un risque contre lequel chaque individu doit se prémunir»<sup>70</sup>. L'État, en exhortant les travailleurs à se perfectionner ou à se recycler, se déchargerait de ses responsabilités. Il se contenterait d'outiller l'individu pour que celui-ci puisse prendre sa place dans une société où la compétition est de plus en plus vive. Cette thèse s'avère en partie vraie dans la mesure où le gouvernement tient effectivement compte du fait que le chômage affecte plus sévèrement certains groupes de la société et donc qu'on ne peut plus parler d'un risque social susceptible de frapper indistinctement tous les individus. Toutefois, la création d'emplois demeure l'une des priorités du gouvernement. L'ensemble de ses mesures pour favoriser la croissance de l'économie n'ont pas été remplacées par une seule politique de formation de la main-d'oeuvre. On décide plutôt de travailler sur deux volets. Pour venir en aide

---

<sup>69</sup>Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, *Pour une politique de la sécurité du revenu*, 1987, 48 p.

<sup>70</sup>Jacques Beauchemin *et al.*, «Du providentialisme au néolibéralisme : de Marsh à Axworthy», *Cahiers de recherche sociologique*, no 24, 1995, p. 35.

aux sans emploi, l'État fait plus que leur verser des prestations d'aide sociale et recourt à des mesures plus actives de réinsertion au travail. Le gouvernement considère en effet que «l'apprentissage d'un métier ou d'une profession est la meilleure assurance contre la pauvreté»<sup>71</sup>.

Par ailleurs, cette logique selon laquelle les programmes de formation professionnelle sont nécessaires à la santé d'une économie n'est pas nouvelle et n'est pas la trouvaille des penseurs néolibéraux. Dans le rapport Parent, qui a conduit dans les années 60 à l'instauration du système d'éducation du Québec contemporain, on avait formulé le même point de vue : «...un grand nombre d'adultes, aux différents niveaux de l'emploi, auront besoin d'une réadaptation professionnelle pour être en mesure de suivre l'évolution générale. Si ces conditions ne sont pas remplies, la vie économique risque de marquer le pas et la nation, de perdre son rang»<sup>72</sup>. Même si le discours gouvernemental, axé sur l'impératif absolu de l'accroissement de la compétitivité, présente des accents «économistes» sans doute inspirés des écoles de pensée économique qui se sont imposées au cours des années 80, il ne constitue pas une rupture complète avec la philosophie des années 60, époque où l'État-providence était en pleine expansion. Sans être le résultat d'un complot machiavélique de la droite pour punir les pauvres et les chômeurs, les

---

<sup>71</sup>Discours sur le budget 1991-92, p. 19.

<sup>72</sup>Alphonse-Marie Parent (dir.), *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. Première partie : les structures supérieures du système scolaire*, Québec, gouvernement du Québec, avril 1963, p. 62.

programmes de réinsertion au travail et de formation de la main-d'oeuvre ne sont pas pour autant une solution spectaculaire pour lutter contre les inégalités sociales.

### *Des priorités ciblées*

La reprise ne s'amorce que lentement. L'idée d'une réévaluation du rôle de l'État et du fonctionnement de celui-ci se fait de plus en plus présente au fur et à mesure que s'accroissent les difficultés financières de la province. Le gouvernement libéral lance des pistes de réflexion, définit des orientations à suivre, propose des objectifs à atteindre. Toutefois, ces appels à une redéfinition du rôle du secteur public débouchent sur peu de mesures concrètes. L'un des grands volets du discours sur le budget 1990-1991 s'intitule «Mettre en place un secteur public efficace». Le ministre des Finances explique la nécessité d'éliminer les dépenses les moins utiles :

Il est tout à fait légitime que les Québécois aspirent à des services publics de la plus haute qualité. Présent dans une multitude de secteurs, le gouvernement a la responsabilité d'identifier ceux qui sont prioritaires. C'est notamment le cas de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Ceux-ci accaparent plus de 50% des dépenses gouvernementales, ce qui illustre bien la préoccupation sociale de notre gouvernement. [...] Les besoins prioritaires de la société québécoise coûtent extrêmement cher. Afin de dégager la marge de manoeuvre nécessaire pour les satisfaire, il devient absolument nécessaire de réévaluer partout le rôle du secteur public.<sup>73</sup>

Gérard D. Lévesque y va également de quelques suggestions :

La réévaluation des services ou des subventions à offrir, le resserrement des critères d'admissibilité pour ne répondre qu'aux besoins les plus essentiels, la restructuration de la façon avec laquelle un service est produit pour le rendre moins coûteux tout en maintenant son efficacité, la tarification plus intensive des services publics, voilà autant de méthodes qui devront faire l'objet d'examen sérieux au cours de prochaines années.<sup>74</sup>

---

<sup>73</sup>Discours sur le budget 1990-91, p. 24.

<sup>74</sup>*Ibid.*, p. 24.

La possibilité de réduire les services à la population est donc sérieusement envisagée.

Pour atteindre son objectif d'une plus grande efficacité du secteur public, le gouvernement compte transférer certaines responsabilités aux municipalités, aux commissions scolaires ou à d'autres organismes constituant «les instances les plus capables de percevoir les besoins spécifiques de chaque collectivité et d'y répondre de la façon la plus efficace»<sup>75</sup>. La réforme Ryan, qui cède aux municipalités des responsabilités accrues en matière de transport en commun et de voirie locale, concrétisera ce projet.

L'exposé budgétaire que présente le ministre Lévesque en mai 1993 est consacré presque exclusivement à l'état des finances publiques. Le gouvernement procède à des compressions budgétaires totalisant 150 millions de dollars pour l'année 1993-1994<sup>76</sup>. Des programmes de coupures similaires ont été élaborés en 1991-1992 et 1992-1993. Le ministre des Finances annonce également un resserrement de l'accessibilité au programme de services optométriques, la désassurance des soins dentaires pour les enfants âgés de plus de 10 ans ainsi qu'une hausse des frais de scolarité au niveau universitaire. Enfin, il réclame des assouplissements à la Loi canadienne sur la santé, assouplissements qui permettraient aux provinces de recourir à la tarification de certains services médicaux<sup>77</sup>. En dépit de ces compressions budgétaires et du resserrement des critères d'accessibilité à

---

<sup>75</sup>*Ibid.*, p. 25.

<sup>76</sup>Discours sur le budget 1993-1994, p. 9.

<sup>77</sup>*Ibid.*, p. 10.

certaines programmes spécifiques, le gouvernement n'ose pas éliminer des pans complets des programmes sociaux québécois et se contente d'en évoquer la possibilité. Peut-être tente-t-il ainsi de tâter le terrain et de préparer l'opinion publique en douceur pour éviter une répétition du scénario de 1986. Le successeur de Gérard D. Lévesque donne l'impression de croire que la prudence n'est plus de mise et que l'électorat est prêt pour un virage.

### 3. Le budget Bourbeau (1994-1995) : à la recherche d'une bouée de sauvetage ?

Robert Bourassa, gravement malade, quitte la vie politique à la fin de l'année 1993. Le nouveau chef libéral, Daniel Johnson, nomme aux Finances André Bourbeau. Le parti se prépare aux prochaines élections alors qu'aux États-Unis les Républicains, dont entre autres l'ultra-conservateur Newt Gingrich, ont le vent dans les voiles. Bien que l'élection de Bill Clinton en 1992 ait laissé entrevoir des réformes progressistes, l'administration démocrate a essuyé revers sur revers dans son projet d'implantation d'un système public d'assurance-maladie. À nouveau, l'Amérique du Nord semble submergée par une marée d'idées conservatrices. Le ministre Bourbeau veut-il éviter de manquer le bateau ? Il reprend en tous cas des thèmes que Yves Duhaime et Gérard D. Lévesque avaient exploités au milieu de la décennie 80.

Le nouveau ministre soutient que son «budget appuie la création d'emplois parce qu'il ravivera la confiance des consommateurs et des entreprises et met en place des conditions favorables à une accélération de la croissance économique».<sup>78</sup> Comment obtient-on un tel climat de confiance ? Essentiellement, en s'attaquant à l'État-providence. Certains penseurs néolibéraux postulent que l'être humain est un *homo economicus* rationnel<sup>79</sup>. Moins l'État intervient, plus les agents économiques se sentent en confiance et sont disposés à jouer efficacement leur rôle parce qu'ils savent que l'État ne viendra pas brouiller les règles du jeu en perturbant le fonctionnement normal du système économique.

Pour restreindre l'intervention de l'État, il faut en premier lieu sabrer dans les dépenses afin de «réduire le déficit et d'accorder aux contribuables des allègements fiscaux très importants, de manière à accélérer la consommation des ménages et la création d'emplois»<sup>80</sup>. D'ailleurs, des impôts trop élevés discréditent le régime fiscal du Québec et sont cause d'évasion fiscale<sup>81</sup>. Le ministre semble même adhérer aux théories d'Arthur Laffer, qui estimait que diminuer les impôts génère une croissance telle de l'économie qu'en fin de compte les recettes fiscales du gouvernement augmentent :

Le défi consiste à réduire les impôts et les taxes sans pour autant retarder le redressement financier. Nous y parviendrons par une croissance économique plus forte et par une réduction du taux de chômage à 8%. Le climat de confiance que nous maintiendrons auprès des consommateurs et des entreprises, les nouvelles opportunités du commerce

---

<sup>78</sup>Discours sur le budget 1994-95, p. 7.

<sup>79</sup>Michel Beaud et Gilles Dostaler, *La pensée économique depuis Keynes*, Paris, Seuil [coll. Histoire Points], 1996, p. 197.

<sup>80</sup>Discours sur le budget 1994-95, p. 9.

<sup>81</sup>*Ibid.*, p. 18.

international et nos actions en faveur de l'emploi vont générer une croissance économique supérieure au scénario prudent sur lequel reposent les prévisions financières du présent budget.

Ce faisant, nous aurons brisé le cercle vicieux du chômage et du fardeau fiscal. Nous cesserons alors d'augmenter les impôts et taxes pour soutenir les personnes en chômage, tandis que les chômeurs qui auront trouvé un emploi apporteront des revenus additionnels au gouvernement, ce qui contribuera à réduire le niveau général des impôts et des taxes pour l'ensemble des contribuables.<sup>82</sup>

L'optimisme sans borne du ministre Bourbeau s'appuie sur des assises théoriques manifestement néolibérales selon lesquelles le simple fait qu'un dollar soit dépensé par les entreprises ou les consommateurs plutôt que par l'État génère automatiquement des retombées plus importantes. Il est intéressant de rappeler que le gouvernement du Québec soutenait le contraire en 1979 dans *Bâtir le Québec*.

André Bourbeau annonce également la relance du processus de privatisation. Selon le ministre, qui estime que l'État ne doit pas diriger des activités de nature commerciale, 38 opérations de privatisation ont été complétées depuis 1986. On invite certaines sociétés d'État à revenir à leur vocation première, qui était d'initier de nouveaux projets d'investissements. En d'autres termes, il s'agit d'intervenir sur une base temporaire et non de détenir une participation permanente dans les entreprises concernées. C'est dans cet esprit que l'on compte céder au privé certains des actifs détenus par la Société générale de financement (SGF), par la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SOQUIA), par la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP), etc. Par ailleurs, le ministre étudie

---

<sup>82</sup>*Ibid.*, p. 27.

la possibilité de privatiser la Société des alcools du Québec<sup>83</sup>.

En dépit du fait que le ministre Bourbeau semble gagné à certaines théories défendues par l'école néolibérale, il ne renie pas les mesures de relance à caractère interventionniste mises de l'avant par le gouvernement Bourassa au cours des années précédentes, mesures qui sont présentées comme des initiatives énergiques en faveur de la création d'emploi<sup>84</sup>. De même, malgré sa volonté de remettre en ordre les finances publiques afin de rétablir un climat de confiance, le ministre des Finances explique que le déficit de l'année 1993-1994 a été ajusté à la conjoncture économique de manière à éviter tout geste qui aurait aggravé la récession ou nuit à la reprise<sup>85</sup>. Évidemment, il aurait été politiquement risqué de critiquer les réalisations de son parti. Les libéraux étant défaits aux élections de 1994, il est difficile d'évaluer comment se serait traduit le discours du ministre Bourbeau.

## Conclusion

Au cours de l'année 1986, le gouvernement libéral nouvellement élu propose aux Québécois un projet de société fortement influencé par la pensée néolibérale. L'année suivante, il fait marche arrière. À partir de la fin de la décennie 80, l'État québécois renoue avec une politique de développement économique plus active et plus interventionniste

---

<sup>83</sup>Discours sur le budget 1994-95, p. 9-10.

<sup>84</sup>*Ibid.*, p. 5-6.

<sup>85</sup>*Ibid.*, p. 21.

pour permettre une meilleure adaptation à la mondialisation. Dans le discours gouvernemental, on note cependant que les théories économiques néolibérales cohabitent avec les valeurs providentialistes sans nécessairement former un tout parfaitement cohérent. Par exemple, au nom du dynamisme économique, le gouvernement diminue le fardeau fiscal des contribuables à haut revenu, mais clame du même souffle son désir d'améliorer la justice sociale. Les difficultés économiques puis budgétaires du début de la décennie 1990 ramènent le thème d'une redéfinition du rôle de l'État à l'avant-scène, phénomène qui atteint son paroxysme dans le budget Bourbeau (1994-1995). Pour l'essentiel, les volontés de déréglementation, de privatisation et de réduction de la taille du secteur public en sont restées au stade des intentions. De plus, le gouvernement continue de justifier ses déficits par des références au keynésianisme. En somme, le règne des libéraux est marqué par une certaine ambivalence à l'endroit de l'État-providence, auquel peu de grands changements sont apportés, que ce soit dans une direction ou dans l'autre. Cela s'explique par le fait que le gouvernement hésite entre deux options : réduire l'intervention de l'État conformément au désir des tenants du néolibéralisme ou recourir à un nouvel interventionnisme qui tient compte du nouveau contexte économique mondial. Les libéraux ne prendront pas parti, préférant louvoyer entre ces deux options selon l'humeur du moment, selon le goût du jour.

## Chapitre 4

# Une spécialité typiquement québécoise ? Le gouvernement péquiste de 1995 à 2000

Le Parti québécois, dirigé par Jacques Parizeau, remporte l'élection de novembre 1994 après avoir promis une «autre façon de gouverner». Le poste de grand argentier échoit à Jean Campeau, l'ancien pdg de la Caisse de dépôt et de placement du Québec. Disciple de Parizeau, brillant technocrate, mais piètre communicateur, Campeau ne restera qu'un an à la tête du ministère des Finances.

### 1. Le budget Campeau (1995-1996) : un budget pré-référendaire

Le ministre Campeau prétend que le budget qu'il dépose le 9 mai 1995 est le plus «rigoureux de l'histoire contemporaine du Québec»<sup>1</sup>. Il dit soumettre un «budget qui a des dents..., mais qui a aussi du coeur»<sup>2</sup>. En campagne électorale, le Parti québécois s'est engagé à éliminer le déficit des opérations courantes, ce qui signifie que les emprunts de l'État ne doivent servir qu'à financer des immobilisations et non pas à payer les dépenses courantes. Les dépenses de programmes sont donc gelées en 1995-1996. Les compressions

---

<sup>1</sup>Discours sur le budget 1995-96, p. 4.

<sup>2</sup>*Ibid.*, p. 4.

les plus importantes sont réservées pour les deux années suivantes. Elles représenteront 500 millions de dollars en 1996-1997, auxquels s'ajouteront 500 autres millions en 1997-1998. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement entend notamment procéder à une vaste réforme du système de santé et à la réduction des effectifs de la fonction publique<sup>3</sup>.

Toutefois, le ministre compte procéder à la remise en ordre des finances publiques en «préservant le coeur des acquis sociaux des dernières décennies»<sup>4</sup>. Le gouvernement mènera une politique sociale active parce que, selon lui, les Québécois ne «veulent plus d'un Québec cassé en deux, riches d'un bord, pauvres de l'autre»<sup>5</sup>. Dans son discours, Jean Campeau semble beaucoup plus sensible aux problèmes sociaux que ne l'était son prédécesseur : «Au delà de la gestion de l'État, des batailles de juridiction, du jeu des équilibres financiers, au delà des chiffres... il y a les personnes. [...] C'est pour les gens que nous sommes ici. C'est parce que nous ne pouvons tolérer les drames humains provoqués par le chômage»<sup>6</sup>. Cette préoccupation sociale plus prononcée ne se traduit par aucune mesure substantielle. Le gouvernement dit cependant être en train d'élaborer une politique de plein emploi<sup>7</sup>.

---

<sup>3</sup>*Ibid.*, p. 28.

<sup>4</sup>*Ibid.*, p. 26.

<sup>5</sup>*Ibid.*, p. 4.

<sup>6</sup>*Ibid.*, p. 6.

<sup>7</sup>*Ibid.*, p. 6.

En somme, aucun changement de cap significatif n'apparaît dans le budget Campeau, le gouvernement cherchant sans doute à éviter toute mesure potentiellement impopulaire qui pourrait avoir un impact sur l'issue du référendum sur la souveraineté. Les plus importantes coupures budgétaires seront effectuées après celui-ci. Le ministre des Finances conclut d'ailleurs son discours en soulignant l'effet déstabilisateur des politiques fédérales. La souveraineté, explique-t-il, permettra au Québec de récupérer tous ses revenus, ce qui évitera d'éventuelles augmentations de taxe ou diminutions de services<sup>8</sup>. Le gouvernement exhorte la population à choisir l'Option du Québec.

## 2. Vive l'État ! Vive le marché !

À la suite de l'échec du référendum sur la souveraineté, le premier ministre Parizeau démissionne. Lucien Bouchard est alors couronné chef du Parti québécois. Bernard Landry, alors âgé de 58 ans, devient ministre de l'Économie et des Finances en plus de cumuler une longue liste de fonctions dont celle de vice-premier ministre. Militant péquiste de la première heure, Landry a fait des études de droit à l'Université de Montréal puis des études en sciences politiques à l'Institut d'études politiques de Paris. Après la victoire de 1976, René Lévesque le nomme ministre d'État au Développement économique. C'est donc lui qui rédigera *Bâtir le Québec* en 1979 et *Le Virage technologique* en 1982. En

---

<sup>8</sup>*Ibid.*, p. 35-37.

1996, Lucien Bouchard en fait le numéro deux de son gouvernement<sup>9</sup>.

Si les libéraux hésitaient entre néolibéralisme et «néo-interventionnisme», les péquistes, eux, prennent parti. En 1998, le gouvernement Bouchard dépose un énoncé de politique économique très global, intitulé *Objectif emploi*, qui contient un projet de société clair et défini. Un tel document, dont le contenu se confond d'ailleurs littéralement avec celui des discours sur le budget de la période, ne trouve pas d'équivalent pendant l'ère libérale. Bernard Landry chante les louanges du modèle québécois, dans lequel l'État n'est «ni dirigiste, ni démissionnaire». Les prochaines sections de ce chapitre traiteront de ce que cela signifie sur le plan économique et sur le plan social.

## 2.1 Les nouvelles règles du jeu économique

La mondialisation a poussé l'État à réévaluer son rôle, ce qui n'implique pas qu'il faille s'en remettre au néolibéralisme, estime le gouvernement Bouchard. En matière d'intervention dans le domaine économique, le mot d'ordre est plutôt «partenariat».

### *Apologie du modèle québécois*

Dans son premier exposé budgétaire, le ministre Landry annonce ses couleurs. Son gouvernement entend poursuivre «la pratique et le raffinement du modèle québécois de

---

<sup>9</sup>Jean-Benoît Nadeau, «Le grand vizir», *L'actualité*, vol. 22, no 5, 1<sup>er</sup> avril 1997, p. 20-30.

gestion des affaires publiques et de développement économique»<sup>10</sup>. Ce modèle, fondé sur le principe de la concertation, a vu le jour en 1977 sous la houlette du gouvernement Lévesque. En dépit des «quelques initiatives méritoires du député démissionnaire d'Outremont»<sup>11</sup> (cette périphrase désigne la stratégie des grappes industrielles du ministre Gérard Tremblay), les libéraux ont mis de côté ce mode de gestion. Aux yeux du ministre des Finances, cette approche se justifie parce que l'État ne dispose pas des ressources nécessaires pour stimuler l'expansion économique du Québec :

Tout le monde sait qu'il serait vain, dans les circonstances présentes, de tenter une relance par des dépenses publiques massives. On ne peut pas dépenser l'argent qu'on a pas. Il faudrait soit l'emprunter, et ainsi alourdir le déficit, soit augmenter les impôts et taxes. À coup sûr, ce serait faire plus de mal que de bien et contribuer à étouffer une économie qui s'essouffle.<sup>12</sup>

De plus, la globalisation des marchés fait en sorte que les différents agents socio-économiques doivent coopérer et travailler ensemble afin d'améliorer la compétitivité de l'économie québécoise et de trouver des solutions aux problèmes sociaux engendrés par la mondialisation :

Le défi qui se pose ici comme dans tout le monde industrialisé, c'est de permettre à chacun de profiter des bénéfices de la mondialisation en minimisant les inconvénients de ces bouleversements qui échappent à notre contrôle. Ce passage délicat exige une dose élevée de solidarité entre les citoyens et de concertation socio-économique pour laquelle, nous l'avons vu, le Québec a pris une avance certaine sur la plupart des autres pays concurrents.<sup>13</sup>

Puisque l'État ne peut agir seul, son rôle consiste désormais à définir une vision globale et à «coordonner l'action des entreprises, des travailleurs et des agents communautaires, afin

---

<sup>10</sup>Discours sur le budget 1996-97, p. 6.

<sup>11</sup>*Ibid.*, p. 6.

<sup>12</sup>*Ibid.*, p. 5.

<sup>13</sup>*Ibid.*, p. 25.

de provoquer les synergies créatrices et les solidarités nécessaires»<sup>14</sup>.

Dans cette optique, l'État n'est pas condamné à s'effacer pour laisser libre cours aux règles du marché. Il doit cependant repenser ses modes d'intervention :

Bien sûr, les interventions étatiques lourdes qui pouvaient se justifier à l'époque de la Révolution tranquille ne sont plus de mise, et nos partenaires le savent. Pour autant, nous ne sacrifierons pas à la mode néo-libérale qui fait des ravages chez tant de nos voisins : notre gouvernement croit encore à l'action collective dans le développement économique et social.

Nul ne conteste les vertus de l'économie de marché et de la libre entreprise comme instruments éprouvés de création de la richesse et de quête de progrès. Toutefois, s'en remettre entièrement à cette implacable main invisible du marché, décrite par Adam Smith il y a deux siècles, est aussi pernicieux qu'ont pu l'être les idéologies de planification centrale autoritaire qui n'ont laissé que ruines dans leur sillage.

Ni dirigiste, ni démissionnaire, l'État moderne doit tracer la voie et coordonner le développement dans le respect de toutes les libertés, mais en se portant garant d'une solidarité qui est aussi l'apanage des sociétés évoluées.<sup>15</sup>

Évidemment, peu d'économistes prêchent pour un système économique fondé exclusivement sur la logique du marché ou sur celle de la planification étatique. Au sens strict, le deuxième paragraphe de cette citation de Bernard Landry ferait sans doute l'unanimité. Toutefois, dans le contexte nord-américain, où dominant bien souvent les idées néolibérales et où les critiques contre l'État-providence s'avèrent parfois féroces, le simple fait de reconnaître un tel rôle à l'«État moderne» se révèle significatif.

Le gouvernement péquiste initie deux grands sommets socio-économiques en 1996, l'un à Québec, l'autre à Montréal. Les discours budgétaires de Bernard Landry renferment

---

<sup>14</sup>*Ibid.*, p. 25.

<sup>15</sup>*Ibid.*, p. 6.

de nombreuses références à ces sommets réunissant des représentants des associations patronales, des syndicats et des groupes communautaires. Selon le ministre, de tels exercices de concertation représentent «une occasion privilégiée pour la société québécoise de forger les consensus nécessaires»<sup>16</sup> en matière d'assainissement des finances publiques et de création d'emplois. En mars 1999, le gouvernement dresse un bilan très positif de sa démarche :

Imaginez tout le chemin parcouru depuis le Sommet socio-économique de Québec, tenu à l'instigation du premier ministre et présidé par lui, en mars 1996. Rappelons-nous ces heures fébriles au cours desquelles un consensus a été élaboré entre le patronat, les grandes centrales syndicales, divers groupes sociaux et le gouvernement.

C'est grâce à cette concertation, qui illustre bien la pertinence du modèle québécois, que nous avons réussi à redresser les finances publiques tout en respectant les valeurs de solidarité et de compassion auxquelles notre peuple est profondément attaché. Il est maintenant clair qu'une société peut être progressiste tout en étant rigoureuse dans ses choix. D'ailleurs, on ne peut répartir la richesse que si l'on a quelque chose à répartir et tout projet de démocratie sociale qui ignore cette réalité ne peut être qu'incantatoire<sup>17</sup>.

Le ministre des Finances omet de mentionner explicitement que, même si les syndicats et les patrons sont en effet sortis ravis des deux sommets tenus en 1996, les représentants des étudiants et de trois groupes communautaires, dont l'importante Fédération des femmes du Québec, ont refusé d'adhérer au consensus. Voilà pourquoi Bernard Landry parle de «divers» groupes sociaux, alors qu'il utilise un article défini pour désigner «le» patronat et «les» centrales syndicales, qui ont tous signé la déclaration finale. Les participants au sommet n'ont pu s'entendre au sujet de la «clause d'appauvrissement zéro» réclamée par les groupes communautaires. Le gouvernement n'était pas disposé à prendre

---

<sup>16</sup>*Ibid.*, p. 23.

<sup>17</sup>Discours sur le budget 1999-2000, p. 10-11.

l'engagement de ne pas appauvrir davantage les pauvres, qui constituent un cinquième de la population québécoise<sup>18</sup>.

Le raisonnement du gouvernement semble être que, pour améliorer le sort des démunis à long terme, il faut prendre le risque d'aggraver leur situation à court terme. Aux yeux du ministre Landry, lutte au déficit et diminution des inégalités sociales représentent deux objectifs indissociables. En effet, la croissance économique, qui devrait permettre à tous ceux qui le désirent d'accéder à un emploi et de quitter la trappe de la pauvreté, exige un environnement qui lui est favorable.

### **Un environnement d'affaires**

Comme il l'avait fait en 1979 dans *Bâtir le Québec*, le gouvernement réitère dans *Objectif emploi* le principe selon lequel les entreprises privées constituent le moteur de la création d'emplois<sup>19</sup>. Le ministre des Finances résume les fondements de sa stratégie économique en ces termes :

L'approche et les orientations que le gouvernement privilégie concernent directement les entreprises, dont dépendent principalement la création d'emplois. Mais elles interpellent également le gouvernement qui doit voir à créer des conditions propices.<sup>20</sup>

La stratégie contenue dans *Objectif emploi* comporte trois volets. Le premier volet s'intitule «Développer une économie compétitive»<sup>21</sup>. Pour atteindre cet objectif, l'État doit appuyer

---

<sup>18</sup>Jean Pichette, «Une fausse note dans la messe du consensus», *Le Devoir*, 2 novembre 1996, p. A8.

<sup>19</sup>*Objectif emploi*, p. 63.

<sup>20</sup>Discours sur le budget 1998-99, p. 15.

<sup>21</sup>*Objectif emploi*, p. 79.

les entreprises en matière de formation de la main-d'oeuvre, d'innovation technologique, d'accès aux nouveaux marchés et, bien sûr, de fiscalité<sup>22</sup>. Ainsi, l'économie québécoise pourra faire face aux défis que pose la mondialisation.

Le gouvernement estime qu'une réforme de la fiscalité des particuliers et des entreprises s'avère indispensable pour fouetter l'économie du Québec et rehausser sa compétitivité. Lorsque le fisc se montre trop vorace, cela n'irait pas sans conséquence :

Un niveau trop élevé d'impôt sur le revenu nuit à la création d'emplois, les particuliers préférant limiter leurs efforts productifs ou les déployer dans des régions où ces efforts sont moins taxés. Il y a donc un danger d'appauvrissement collectif et individuel lié à un trop lourd fardeau fiscal pour ceux qui travaillent. Le Québec est déjà dans la zone rouge à ce chapitre.<sup>23</sup>

C'est pourquoi une nouvelle table d'imposition est instaurée à partir de janvier 1998. Le taux marginal supérieur diminue légèrement pour s'établir à 26%<sup>24</sup>. Selon le ministre Landry, les changements apportés au régime fiscal profitent d'abord aux classes moyennes et aux plus démunis<sup>25</sup>. Cette réforme rend la fiscalité du Québec plus compétitive vis-à-vis celle de ses voisins. Le gouvernement péquiste dit également tenir compte des réductions d'impôt que l'Ontario de Mike Harris a consenties à ses contribuables<sup>26</sup>. Quant à l'impôt des sociétés, le ministre indique que «le Québec n'est ni un paradis fiscal, ni le goulag des entreprises que certains, mais inspirés, nous décrivent»<sup>27</sup>. Il accorde quelques réductions

---

<sup>22</sup>Discours sur le budget 1998-99, p. 15.

<sup>23</sup>Discours sur le budget 1997-98, p. 14.

<sup>24</sup>Avec la surtaxe imposée par Gérard D. Lévesque en 1993, le taux maximum était alors de 26,4%. Il est actuellement à 25% et devrait être réduit à 24% en 2002.

<sup>25</sup>Discours sur le budget 1997-98, p. 16.

<sup>26</sup>*Ibid.*, p. 18.

<sup>27</sup>Discours sur le budget 1998-99, p. 17.

de taxes et d'impôts aux PME. Enfin, le gouvernement s'engage à consacrer l'essentiel de la marge de manoeuvre dont il disposera une fois le déficit «zéro» atteint à la diminution des impôts et des taxes<sup>28</sup>.

D'ailleurs, éliminer le déficit concourt également à assurer un climat favorable à la croissance selon le ministre des Finances, car «redressement économique et redressement financier vont évidemment de pair»<sup>29</sup>. En affirmant que la mauvaise situation financière de l'État québécois nuit au bon fonctionnement de l'économie du Québec, Bernard Landry adhère aux théories de certains économistes néolibéraux : «...plus le gouvernement s'endette, moins il reste d'épargne disponible pour les projets d'investissements ou de consommation générateurs d'emplois»<sup>30</sup>. Il s'agit là d'une description de l'effet d'éviction, théorie défendue entre autres par les économistes de l'offre. Ces derniers auraient également approuvé les propos du ministre lorsqu'il affirme que «trop d'impôt tue l'impôt»<sup>31</sup>. Cette formule est souvent associée à la courbe de Laffer.

La réduction du fardeau fiscal implique une intervention moindre de l'État puisque celui-ci doit limiter ses dépenses. Paradoxalement, au nom du même objectif, soit le relèvement de la compétitivité, le gouvernement s'implique activement pour moderniser

---

<sup>28</sup>*Ibid.*, p. 19.

<sup>29</sup>Discours sur le budget 1996-97, p. 3.

<sup>30</sup>*Ibid.*, p. 7.

<sup>31</sup>*Ibid.*, p. 8.

la structure économique du Québec.

### **Un État interventionniste**

Dans *Objectif emploi* (1998), on dit que le ralentissement de la croissance et la globalisation des marchés expliquent en partie pourquoi l'État a été contraint de revoir son rôle au cours des dernières années. En plus de ces contraintes extérieures, les gouvernements ont dû admettre que leurs modes d'intervention ne produisaient pas toujours les résultats escomptés<sup>32</sup>. Le développement du modèle québécois s'est fait dans ce contexte. En vertu des principes sur lesquels reposent ce modèle, l'État ne doit pas se retrancher dans une attitude passive de laissez-faire. Il doit élaborer une stratégie de développement économique et coordonner l'action de l'ensemble des agents socio-économiques afin d'atteindre les objectifs fixés. Étant le «maître des horloges», l'État peut voir à long terme et n'est pas soumis aux mêmes impératifs de rentabilité que l'entreprise privée. Par conséquent, il est «de son essence comme de son devoir d'assurer les liens entre les individus, d'assurer le bien commun»<sup>33</sup>. Le ministre légitime ainsi l'intervention des pouvoirs publics dans l'économie. Le gouvernement du Québec, à l'instar de ceux de la plupart des pays de l'OCDE, mise sur l'augmentation de la compétitivité du secteur privé pour accélérer la croissance et la création d'emplois<sup>34</sup>.

---

<sup>32</sup> *Objectif emploi*, p. 64.

<sup>33</sup> Discours sur le budget 1996-97, p. 26.

<sup>34</sup> *Objectif emploi*, p. 64-65.

Outre diverses mesures visant l'amélioration de la formation de la main-d'oeuvre et l'augmentation des investissements en recherche et développement, le gouvernement tente de moderniser l'économie de la province en consentant certains avantages fiscaux aux entreprises actives dans la «nouvelle économie» et dans les autres secteurs de pointe. C'est ainsi que naissent par exemple la Cité du multimédia à Montréal et la Cité de l'optique à Québec<sup>35</sup>. Par ailleurs, le ministre annonce la création d'une «zone franche» dans la région de Mirabel. Les entreprises spécialisées dans le domaine des transports et de l'aviation qui s'établiront dans la Zone de commerce international de Montréal à Mirabel bénéficieront d'importants incitatifs fiscaux<sup>36</sup>.

L'État n'ayant plus les moyens de «relancer l'économie à coup de millions générateurs d'emprunts et de taxes néfastes», il doit utiliser davantage «la dose homéopathique que l'injection massive», soutient Bernard Landry<sup>37</sup>. Pour ce faire, le gouvernement québécois recourt aux leviers stratégiques que constituent ses sociétés d'État à vocation économique, qui doivent jouer un «rôle de catalyseur et d'initiateur de projets structurants et créateurs d'emplois»<sup>38</sup>. Nationaliser des pans entiers de l'industrie québécoise n'est donc plus à l'ordre du jour. L'État se comporte plutôt en partenaire de l'entreprise privée. En 1998, le ministre annonce que 400 millions de dollars seront investis

---

<sup>35</sup>Discours sur le budget 1999-2000, p. 26-27.

<sup>36</sup>*Ibid.*, p. 23-24.

<sup>37</sup>Discours sur le budget 1996-97, p. 26-27.

<sup>38</sup>Discours sur le budget 1998-99, p. 28.

annuellement sur une période de cinq ans dans le capital-actions de la Société générale de financement (SGF), qui est maintenant regroupée avec la SOQUEM, la SOQUIA, la SOQUIP et REXFOR pour former un consortium de taille mondiale. La SGF interviendra en fonction de trois principes : «...les projets d'investissement doivent être réalisés sur une base économique et d'affaires ; ses participations ne doivent pas jamais être majoritaires ni permanentes ; et son action doit se concentrer sur le déclenchement et l'accompagnement de nouveaux projets d'investissement»<sup>39</sup>. Le gouvernement de Daniel Johnson avait présenté dans le discours sur le budget 1994-1995 une philosophie de gestion des entreprises publiques à vocation économique présentant certaines similitudes avec celle de Bernard Landry, mais le gouvernement péquiste se démarque de l'administration libérale par l'ampleur des moyens financiers qu'il met à la disposition de ses sociétés d'État. Selon les estimations du ministre des Finances, ce partenariat entre la SGF et le secteur privé générera 10 milliards de dollars d'investissements. Les sommes nouvelles que le gouvernement investit dans ses sociétés d'État proviennent des bénéfices d'une autre entreprise publique, Hydro-Québec<sup>40</sup>.

Le gouvernement Bouchard s'emploie à stimuler la croissance tout en étant conscient que celle-ci ne s'effectue pas de façon continue. Même si l'Assemblée nationale vote une loi pour interdire les déficits budgétaires, le ministre des Finances croit que l'État

---

<sup>39</sup>*Ibid.*, p. 27.

<sup>40</sup>*Ibid.*, p. 27-30.

doit assumer un rôle de stabilisateur de l'activité économique, ce qui correspond à l'une des principales fonctions de l'État-providence. En effet, le projet de loi sur l'élimination du déficit et l'équilibre budgétaire, explique Bernard Landry, prévoit que le gouvernement pourra recourir au déficit pour empêcher une détérioration trop sévère de l'économie en période de récession :

Il sera donc possible au gouvernement d'adapter la règle du déficit zéro à l'évolution de la conjoncture. En ce sens, nous mettrons vraiment et intégralement en pratique la doctrine de John Maynard Keynes qui consiste, on l'a oublié trop souvent, à emprunter pour augmenter la dépense publique et, partant, la fameuse dépense globale en période de mauvaise conjoncture, mais à rembourser les dettes contractées pour ce faire, quand le beau temps est revenu. Lord Keynes a eu de bien mauvais disciples qui, de diverses manières, ont perverti sa pensée. Nous ne serons pas du nombre.<sup>41</sup>

De toute évidence, le gouvernement Bouchard ne croit pas aux théories néolibérales voulant que l'économie soit stable tant que l'État ne vient pas perturber son fonctionnement. L'interventionnisme n'a pas été mis au rancart, mais il revêt désormais une forme différente.

Il est cependant légitime de s'interroger sur la viabilité à long terme de ce «néo-interventionnisme». L'État, qui entend se soumettre aux règles d'une économie de marché mondialisée, se livre à une féroce compétition fiscale avec ses concurrents économiques qui risque de réduire sans cesse sa marge de manoeuvre financière. Dans ces conditions, comment le gouvernement pourra-t-il financer ses interventions dans le domaine économique ? Comment pourra-t-il débloquer les fonds nécessaires pour réaliser ses

---

<sup>41</sup>Discours sur le budget 1996-97, p. 9.

ambitions social-démocrates ?

## 2.2 Social-démocrate sans moyens ou sans conviction ?

En 1996, au moment d'entreprendre sérieusement le «grand ménage dans les finances publiques», le gouvernement péquiste indique que cet exercice n'est pas une fin en lui-même<sup>42</sup>. L'objectif visé est de «redonner à notre État la pleine capacité de stimuler l'économie, de protéger les citoyens, de corriger les injustices»<sup>43</sup>.

Pour remplir ce triple mandat, l'État doit retrouver sa marge de manoeuvre, sérieusement limitée par fardeau de la dette et l'épée de Damoclès que constituent les risques de décotes des agences de crédit. Or, répète souvent Bernard Landry, puisque les impôts sont déjà trop élevés, la seule issue possible est de restreindre les dépenses de programmes<sup>44</sup>. Dans son argumentation, le gouvernement ne semble pas abandonner les principales fonctions de l'État-providence, mais pour assurer la survie de ce dernier, les Québécois doivent consentir à quelques sacrifices :

Le désordre des finances publiques, au Canada comme au Québec, entrave lourdement la marche de l'économie. Par ailleurs, c'est par le retour à la prospérité que passe nécessairement la reconstruction de la capacité de notre État de s'acquitter de ses tâches essentielles dont, au premier chef, le maintien des grandes solidarités sociales. En effet, se dire social-démocrate sans avoir les moyens matériels de son discours peut vite tourner au concept creux et à l'incantation.<sup>45</sup>

---

<sup>42</sup>Budget 1996-97, p. 39.

<sup>43</sup>*Ibid.*, p. 4.

<sup>44</sup>*Ibid.*, p. 4-5.

<sup>45</sup>*Ibid.*, p. 3.

En d'autres mots, les compressions budgétaires dans les programmes sociaux sont effectuées au nom de la préservation de ces mêmes programmes. Bernard Landry demande aux citoyens de le laisser d'abord créer la richesse avant de lui demander de la redistribuer.

Pour décrire la stratégie de développement de son gouvernement, le ministre Landry parle néanmoins d'une «combinaison gagnante d'action économique et de progrès social»<sup>46</sup>. À la veille des élections de 1998, il vante le bilan social du gouvernement péquiste : programme d'assurance-médicaments, Fonds de lutte contre la pauvreté, services de garde à 5 dollars, maternelle à plein temps pour les enfants de cinq ans, réforme fiscale favorisant les classes moyennes et les plus démunis, etc.<sup>47</sup> S'ajoute à ce bilan «la lutte impitoyable [que le gouvernement a menée] contre le malheur social le plus pernicieux de notre temps : le chômage»<sup>48</sup>.

D'après le ministre des Finances, la «participation au marché du travail constitue le meilleur moyen, pour tous ceux qui en ont la capacité, non seulement de subvenir à leurs besoins mais aussi de réaliser leurs rêves et ambitions légitimes»<sup>49</sup>. La réforme de l'aide sociale proposée par la ministre Louise Harel en décembre 1996 s'appuie sur ce principe

---

<sup>46</sup>Budget 1998-99, p. 2.

<sup>47</sup>*Ibid.*, p. 1.

<sup>48</sup>*Ibid.*, p. 2.

<sup>49</sup>*Ibid.*, 15.

et s'inscrit en ce sens dans le même esprit que les programmes créés en 1984 et que la réforme de 1989, mais se veut plus ambitieuse. La ministre met sur pied des parcours individualisés d'insertion et propose de miser sur le développement local et l'économie sociale pour permettre aux assistés sociaux d'intégrer le marché du travail. Les arguments amenés par le gouvernement pour justifier cette orientation ne se résument pas à l'idée qu'il est urgent de contrer la perte de l'éthique du travail engendrée par l'aide sociale, comme le suggèrent les penseurs de droite.

Dans le livre vert déposé par Louise Harel, on insiste plutôt sur le fait que les sans emploi sont mal outillés pour affronter le marché du travail. Il n'est donc nullement question, dans le discours à tout le moins, d'attribuer la responsabilité du chômage aux chômeurs et de leur en faire porter seuls le fardeau :

Les leçons tirées des interventions publiques en matière d'emplois au Québec et dans les autres pays nous amènent à conclure que les solutions individuelles sont insuffisantes. Les nouvelles réalités du marché du travail ainsi que les transformations sociales et familiales exigent des solutions collectives afin notamment de mieux arrimer la problématique de l'insertion en emploi avec la pratique du développement économique.<sup>50</sup>

La ministre Harel s'est valu diverses critiques, notamment parce que sa réforme impose des pénalités financières aux jeunes adultes refusant de participer aux programmes de réinsertion. De plus, même si l'objectif d'améliorer l'employabilité des chômeurs et assistés sociaux est louable, rien n'indique qu'il y aura des emplois pour tous. Une étude publiée par le ministère du Revenu en mars 1995 indique que seulement 16% des personnes ayant

---

<sup>50</sup>Ministère de la Sécurité du revenu, *Un parcours vers l'insertion, la formation et l'emploi* [livre vert déposé par la ministre Louise Harel], Québec, gouvernement du Québec, décembre 1996, p. 31.

pris part à un programme de développement de l'employabilité ou d'intégration en emploi étaient sur le marché du travail au moment où cette recherche a été effectuée, soit environ un an après la fin de leur participation. Quant aux bénéficiaires non participants, 11% étaient parvenus au même résultat<sup>51</sup>. D'ailleurs, bon nombre de ceux qui réussissent à retourner sur le marché du travail n'obtiennent qu'un emploi précaire qui ne leur permet pas de sortir de la pauvreté et sont susceptibles de retourner sporadiquement à l'aide sociale<sup>52</sup>.

Quant aux jeunes, Bernard Landry leur assure que détenir un diplôme constitue la meilleure assurance contre le chômage. «Qui s'instruit s'emploie», dit-il<sup>53</sup>. D'ailleurs, le gouvernement prétend que l'école est le «creuset d'une société plus juste et plus démocratique» et qu'elle favorise l'égalité des chances<sup>54-55</sup>. Diverses mesures sont mises de l'avant pour inciter les jeunes à demeurer à l'école ou pour les aider à accéder au marché du travail : programme de stages rémunérés en entreprise, programmes de formation de

---

<sup>51</sup>Roger Lapierre et Claudine Beaulieu [ministère de la Sécurité du revenu], *Relance 1994 auprès des prestataires de la sécurité du revenu ayant participé à un programme de développement de l'employabilité ou d'intégration en emploi*, mars 1995, p. 28.

<sup>52</sup>Jean-François René *et al.*, «La difficile intégration des bénéficiaires de l'aide sociale au Québec», *Lien social et politiques-RIAC*, no 42, automne 1999, p. 109-119.

<sup>53</sup>Discours sur le budget 1998-99, p. 21.

<sup>54</sup>*Objectif emploi*, p. 142.

<sup>55</sup>Le ministre Landry s'illusionne sans doute quelque peu à ce sujet. De nombreux sociologues, inspirés par la thèse de «La reproduction» élaborée par Pierre Bourdieu, estiment que l'école, loin de favoriser l'égalité des chances, reproduit plutôt les inégalités sociales puisque les individus issus de milieux défavorisés sont sous-représentés au sein de la population étudiante universitaire. Par ailleurs, certains chercheurs, s'appuyant entre autres sur l'expérience des Pays-Bas et de la Suède, soutiennent que ce n'est pas la démocratisation de l'enseignement qui provoque la réduction des inégalités sociales, mais bien l'inverse. Cf.: Marie Duru-Bellat, «Les inégalités sociales à l'école : les théories sociologiques à l'épreuve des faits», *Les Cahiers français*, no 285, mars-avril 1998, p. 44-48.

courte durée, programme d'amélioration des compétences en science et technologie, etc.<sup>56</sup>

La plupart des initiatives gouvernementales vouées à l'amélioration de la justice sociale s'adressent à des groupes ciblés : les jeunes, les familles, les pauvres, les personnes âgées. Pour le ministre Landry, la «justice sociale, ce n'est pas de favoriser tout le monde [...], mais de venir en aide aux plus démunis»<sup>57</sup>. Le gouvernement Bouchard a-t-il enterré le principe de l'universalité ? En se soumettant aux lois du marché pour assurer sa prospérité, l'État a-t-il encouragé une certaine séparation de l'économique et du social qui l'a transformé en «machine à indemniser» les perdants du système économique ? Selon Pierre Rosanvallon, nombre d'individus qui parvenaient à occuper un emploi sont désormais exclus du marché du travail par des politiques économiques axées sur la compétitivité à outrance. Autrefois, on tolérait l'existence de «poches d'archaïsme» au sein du système productif, ce qui permettait aux travailleurs moins qualifiés d'être malgré tout intégrés aux circuits économiques. En misant sur la compétitivité pour faire face à la globalisation des marchés, les États occidentaux ont détruit les «politiques sociales invisibles» existant auparavant à l'intérieur du système économique<sup>58</sup>. Bernard Landry reconnaît d'ailleurs ce phénomène en citant les propos de Robert Reich, secrétaire américain au Travail : «la mondialisation est en train de créer, dans nos démocraties

---

<sup>56</sup>Discours sur le budget 1998-99, p. 21-23.

<sup>57</sup>Discours sur le budget 1996-97, p. 14.

<sup>58</sup>Pierre Rosanvallon, *La nouvelle question sociale. Repenser l'État-providence*, Paris, Seuil, 1995, p. 113-

industrielles, une sorte de sous-classe de gens démoralisés et appauvris»<sup>59</sup>. D'après Rosanvallon, les gouvernements, voyant les dangers engendrés par cette situation, s'emploient à favoriser la réinsertion des exclus en créant un espace intermédiaire : l'économie sociale<sup>60</sup>.

Le gouvernement du Québec semble s'inscrire dans cette tendance. Le second volet de la stratégie de développement qui est présentée dans *Objectif emploi* s'intitule «Développer une économie humaine et solidaire» et s'appuie sur le principe qui a guidé la réforme Harel, soit qu'il faut lutter contre l'exclusion sociale en favorisant l'intégration du plus grand nombre au marché du travail<sup>61</sup>. Parmi les moyens retenus pour atteindre cet objectif, il est question d'appuyer le développement de l'économie sociale. La production d'un certain nombre de biens et services, même s'ils sont d'utilité collective, ne peut être totalement prise en charge par l'État ou les entreprises privées : les services d'aide domestique pour les personnes non autonomes, la garde d'enfants, l'intégration sociale des personnes souffrant de maladie mentale ou des ex-détenus, le recyclage des déchets, l'habitation sociale, etc.<sup>62</sup> Stimuler l'économie sociale permet à la fois de satisfaire ces besoins sociaux et d'intégrer plusieurs personnes au marché du travail :

Les secteurs communautaire et coopératif ont développé au Québec une expertise remarquable dans de nombreux domaines. En ayant recours à leur expertise, pour peu qu'on les appuie, il est possible de créer des entreprises à but non lucratif et des

---

<sup>59</sup>Discours sur le budget 1996-97, p. 25.

<sup>60</sup>Pierre Rosanvallon, *La nouvelle question sociale*, p. 190.

<sup>61</sup>*Objectif emploi*, p. 139.

<sup>62</sup>*Ibid.*, p. 158.

coopératives capables de structurer des services qui répondent à certains besoins sociaux non satisfaits, d'améliorer la qualité de vie et de créer des emplois durables et de qualité.<sup>63</sup>

Le gouvernement entend donc favoriser le développement des coopératives et des entreprises à but non lucratif. De plus, on tâche de simplifier les procédures administratives pour faciliter l'embauche des travailleurs à domicile en créant le chèque emploi-service<sup>64</sup>. Le gouvernement prend cependant peu d'engagements fermes et n'investit que des sommes modestes au chapitre de l'économie sociale. Cela n'a rien d'étonnant puisque le ministre Landry affirme que «le meilleur fondement de la lutte contre l'exclusion, c'est la prospérité»<sup>65</sup>.

Même si le gouvernement injecte peu d'argent dans les nouvelles approches de développement social qu'il a adoptées et qu'il mise surtout sur la croissance économique pour réduire la pauvreté, il est difficile de conclure qu'il se désengage sur le plan social puisque les programmes existants ont été maintenus. Bien sûr, d'importantes coupures ont été effectuées en 1996, 1997 et 1998. Toutefois, à partir de 1999, une fois atteint l'équilibre budgétaire, le gouvernement commence à réinvestir dans la santé, l'éducation et l'emploi<sup>66</sup>. Les réductions d'impôts, qui devaient pourtant être la priorité gouvernementale, passent en second.

---

<sup>63</sup>*Ibid.*, p. 158.

<sup>64</sup>Discours sur le budget 1996-97, p. 37-38.

<sup>65</sup>Discours sur budget 2000-2001, p. 3.

<sup>66</sup>Discours sur le budget 1999-2000, p. 1 ; discours sur le budget 2000-2001, p. 4.

## Conclusion

Le gouvernement Bouchard entend faire de l'économie québécoise une économie d'avant-garde capable de se tailler une place sur l'échiquier mondial. Le programme mis de l'avant par les péquistes est plus cohérent et plus global que celui de leurs prédécesseurs libéraux. Dans son discours, le ministre Landry définit clairement sa conception du rôle de l'État, qui ne doit être «ni dirigiste, ni démissionnaire». Les parallèles que l'on peut établir entre *Bâtir le Québec* (1979) et *Objectif emploi* (1998) sont nombreux. Le ministre Bernard Landry, auteur de ces deux énoncés de politique économique, est un farouche défenseur du «modèle québécois». Selon lui, la mondialisation rend ce modèle encore plus pertinent.

L'État n'a pas les moyens d'être le moteur du développement économique, mais il ne doit pas abdiquer et s'en remettre au laissez-faire. Il importe que le gouvernement définisse une stratégie de développement globale et mette tout en oeuvre, en concertation avec ses partenaires, pour atteindre les objectifs fixés. En dépit du fait que le ministre des Finances se montre sensible aux arguments des économistes néolibéraux en matière de fiscalité, son approche se veut résolument interventionniste. Il se réclame même de Keynes. En ce qui concerne la politique sociale du gouvernement, on n'observe aucune remise en question majeure des programmes existants. La priorité gouvernementale n'est cependant pas d'engager de nouvelles dépenses à caractère social. La clef du progrès, c'est la croissance économique. Selon Bernard Landry, le Parti québécois n'avait pas compris

cette logique à la fin des années 70 :

La motivation de René Lévesque était surtout sociale, mais il faut une économie puissante pour se payer des programmes sociaux. On aurait dû se soucier davantage d'économie et être moins dépensiers. [...] Ce n'est pas très social-démocrate d'endetter ses enfants. On ne peut l'être si on n'a pas de richesse à distribuer. La social-démocratie, ce n'est pas de semer un tel désordre que la gauche en sera déshonorée pendant 50 ans. Ce n'est pas la social-négligence»<sup>67</sup>.

Voilà quelle est, selon Bernard Landry, la différence entre la social-démocratie du gouvernement Lévesque et celle du gouvernement Bouchard.

Somme toute, si l'interventionnisme se maintient, tant sur le plan social que sur le plan économique, et présente à plusieurs égards des éléments de continuité, il n'est cependant pas exactement le même, mondialisation oblige.

---

<sup>67</sup>Jean-Benoît Nadeau, «Le grand vizir», p. 30.

## Chapitre 5

# Une recette qui n'a pas été suivie à la lettre : le discours confronté à la réalité

Les chapitres précédents présentent une vue d'ensemble des thèmes qui ont dominé le discours gouvernemental en matière de développement économique et de développement social au cours du dernier quart de siècle. Les décideurs politiques ont répété inlassablement que la diminution du fardeau fiscal et son corollaire, la réduction des dépenses publiques, constituaient des conditions indispensables à la croissance. La prospérité devant résulter de ces baisses d'impôt permettrait au Québec de réaliser ses objectifs en matière de progrès social. Ce programme a-t-il été respecté ? Afin de comparer le discours aux faits, le présent chapitre analyse l'évolution des revenus et dépenses de l'État québécois au cours des deux dernières décennies.

### 1. Une économie en dents de scie

Depuis une vingtaine d'années, le discours économique du gouvernement québécois est conditionné par deux phénomènes distincts : la mondialisation des échanges commerciaux, qui incite les dirigeants politiques à modifier leur stratégie de développement, et les crises cycliques de l'économie mondiale, qui plongent

périodiquement l'État dans un marasme budgétaire. Il est difficile de mesurer l'impact de la globalisation des marchés sur les finances publiques du Québec. En revanche, l'effet des deux périodes de ralentissement économique sur la situation budgétaire de la province s'avère très clair.

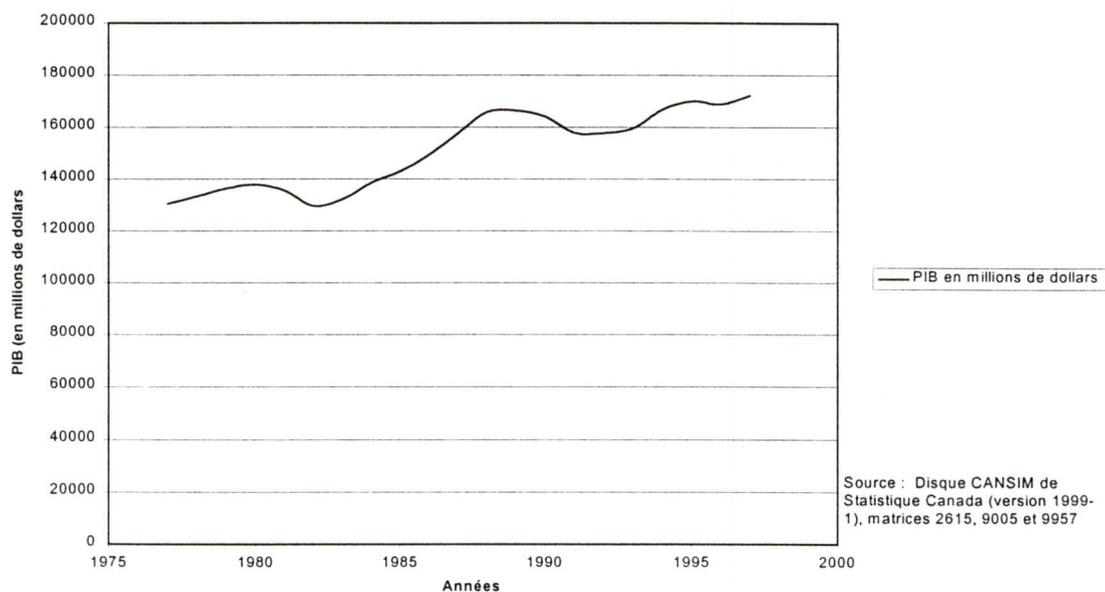
La suppression des barrières tarifaires et l'occurrence dans un intervalle rapproché de deux graves périodes de récession sont-ils des phénomènes inter-reliés ? Les politiciens ne semblent pas avoir une position claire sur la question. Jacques Parizeau affirme haut et fort que la récession économique du début de la décennie 80 est le résultat des politiques monétaristes appliquées aux États-Unis et au Canada. Ses successeurs s'attardent peu sur l'origine des difficultés économiques qui marquent le début des années 90. Ils insistent toutefois sur la nécessité pour le Québec de s'adapter à la mondialisation pour pouvoir renouer avec une forte croissance et, par conséquent, renflouer les coffres de l'État. Dans *Objectif emploi*, on présente la dégradation des finances publiques, liée aux ralentissements économiques, et la libéralisation des échanges commerciaux comme deux phénomènes parallèles, mais conduisant tous deux au même résultat : la révision des modes d'intervention de l'État<sup>1</sup>. Bernard Landry se borne à dire qu'il faut être prêt pour la prochaine récession. Si les finances de l'État sont en ordre, celui-ci pourra jouer son rôle de stabilisateur de l'activité économique, comme le voulait Keynes<sup>2</sup>.

---

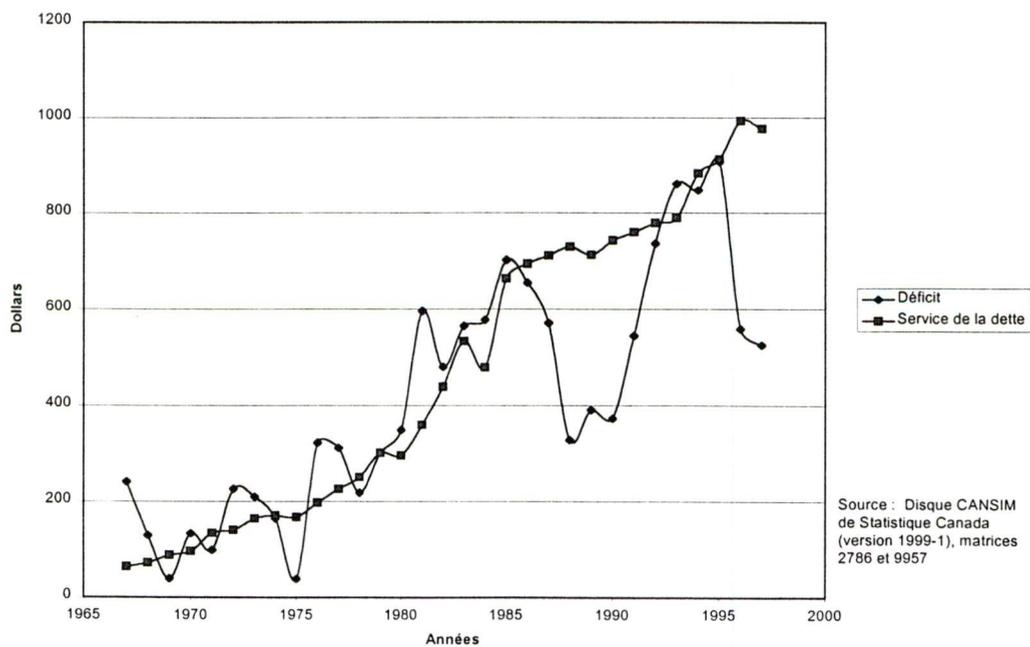
<sup>1</sup>*Objectif emploi*, p. 64.

<sup>2</sup>Discours sur le budget 1996-97, p. 9.

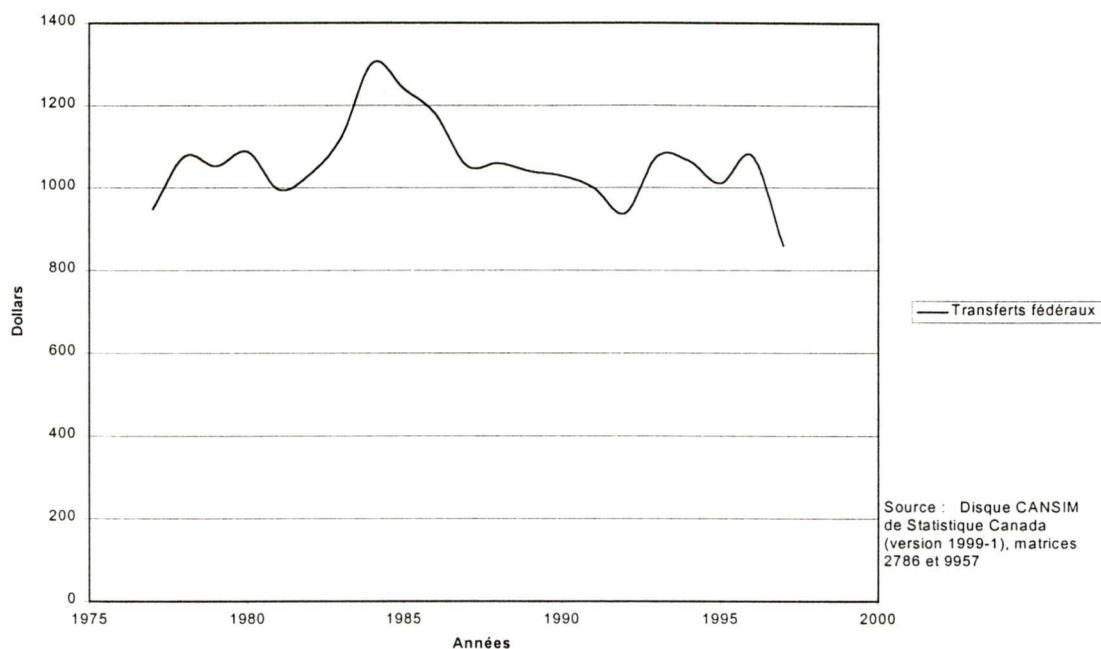
**Graphique 1**  
*Évolution du PIB du Québec, en dollars constants per capita (1992=100), 1977-1997*



**Graphique 2**  
*Évolution du déficit de l'État québécois, en dollars constants per capita (1992=100), 1967-1997*



**Graphique 3**  
*Transferts fédéraux reçus par l'État québécois, en dollars constants per capita, 1977-1997*



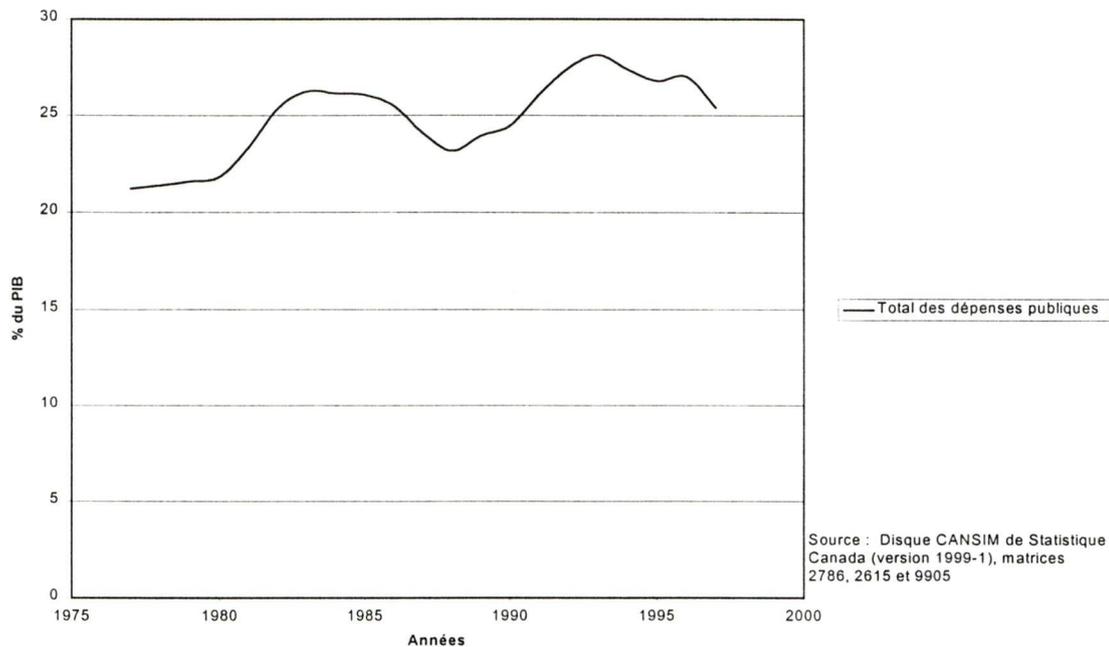
Le graphique 2 montre que les déficits budgétaires bondissent entre 1981 et 1985 tout comme entre 1991 et 1995. Au début des années 80, les coûts associés au service de la dette augmentent de façon marquée, comme l'indiquait Jacques Parizeau alors qu'il dénonçait les taux d'intérêt élevés de la Banque du Canada. Le monétarisme semble donc avoir réellement aggravé les difficultés budgétaires de la province. En revanche, le ministre Parizeau avait tort de se plaindre de la diminution des transferts fédéraux puisqu'en réalité ceux-ci augmentent au début des années 80. Sur l'ensemble de la période étudiée, l'évolution des sommes versées par Ottawa à l'État québécois se caractérise cependant par une tendance à la baisse (graphique 3).

De toute évidence, la crise économique de 1981-1982 et celle de 1990-1991 ont malmené les finances publiques et ont forcé les politiciens à poser des choix douloureux. Or, les ministres Lévesque et Landry ne cherchent pas à expliquer pourquoi l'économie mondiale a connu deux récessions majeures en une décennie. Est-ce que le simple fait d'améliorer la compétitivité des entreprises québécoises pour leur permettre de tirer profit de la mondialisation éliminera tout risque de ralentissement économique assez important pour plonger à nouveau les finances de l'État dans la crise ? Bernard Landry ne semble pas le croire puisqu'il anticipe déjà la prochaine période de dépression économique. Quand la morosité sera de retour, le Québec sera-t-il confronté aux mêmes problèmes qu'au début des années 80 et 90 ?

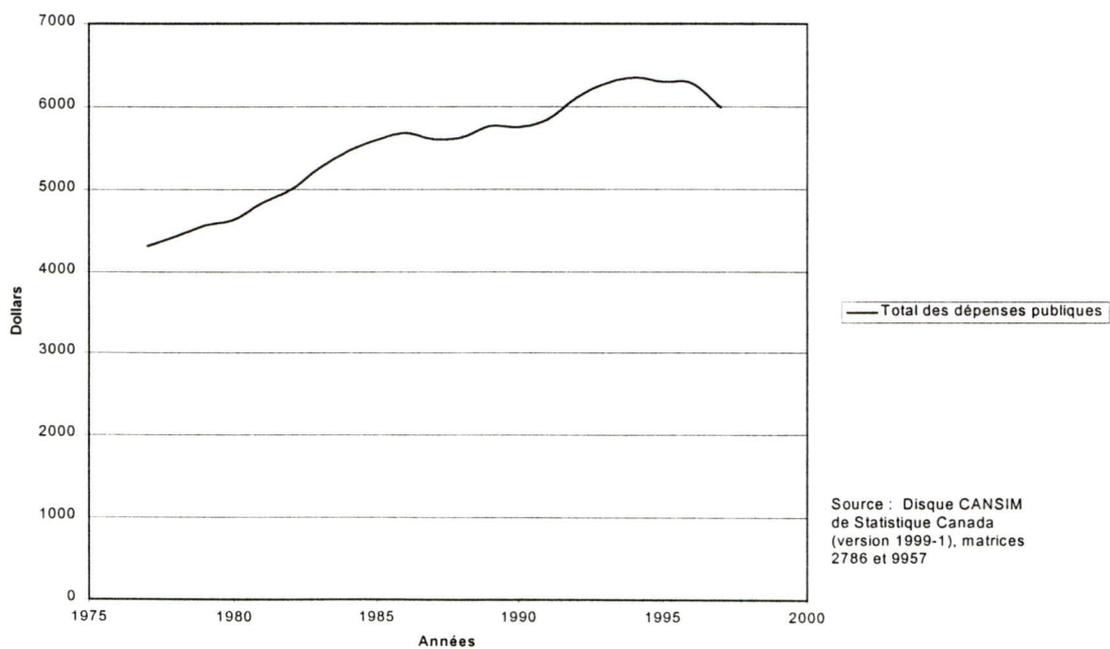
## 2. Un État moins présent ?

Au cours des deux dernières décennies, les ministres des Finances ont affirmé à maintes reprises leur volonté de réduire le rôle de l'État pour des impératifs de croissance économique et de compétitivité. Évidemment, il est difficile de mesurer l'intervention de l'État dans la société parce que celle-ci revêt plusieurs formes. Toutefois, calculer la part des dépenses publiques dans le produit intérieur brut constitue un indicateur valable. On observe une nette tendance à la hausse des dépenses sur l'ensemble de la période étudiée, même si l'analyse du discours gouvernemental suggérait le contraire.

**Graphique 4**  
*Total des dépenses de l'État québécois, en % du PIB, 1977-1997*



**Graphique 5**  
*Total des dépenses de l'État québécois, en dollars constants per capita (1992=100), 1977-1997*



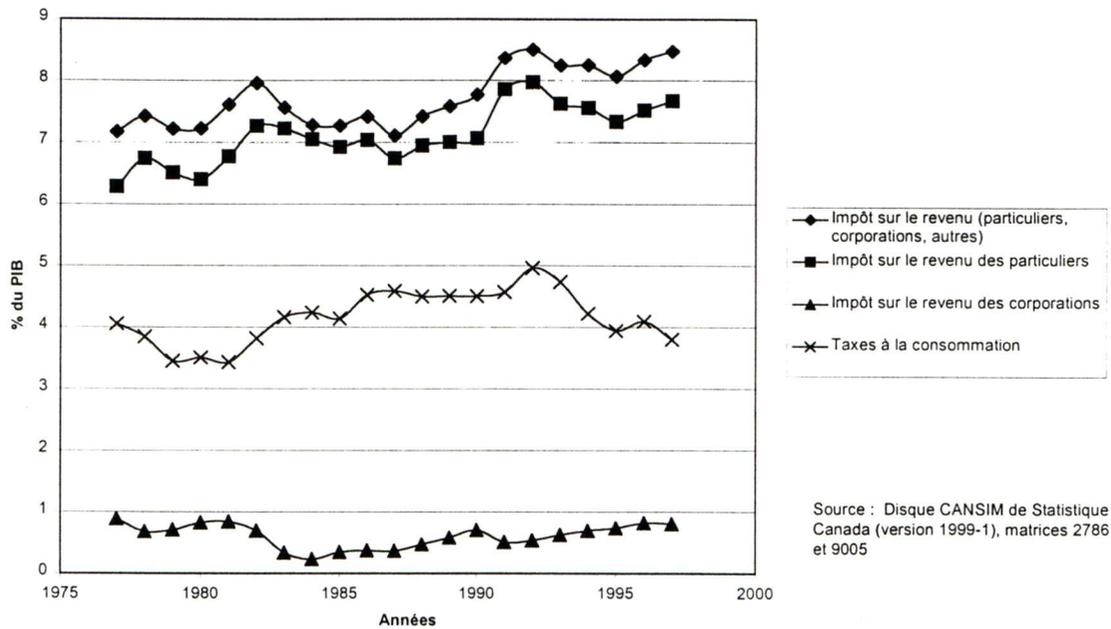
Le graphique 4 indique que les dépenses de l'État québécois<sup>3</sup> représentaient 21,2% du PIB en 1977 contre 25,4% vingt ans plus tard, soit en 1997. Sur l'ensemble de la période, les dépenses publiques se sont donc accrues d'environ 20%. En observant ce graphique, on a faussement l'impression que l'État a augmenté considérablement ses dépenses au début des années 80 et au début des années 90. L'économie étant en récession, le PIB diminue alors que les dépenses de l'État croissent légèrement, d'où une hausse substantielle de celles-ci en pourcentage du PIB. En fait, comme l'illustre le graphique 5, les dépenses augmentent bel et bien en termes absolus, mais de façon plus constante. Lorsque l'on élimine l'effet de l'inflation et de l'accroissement démographique, on constate que les dépenses publiques progressent de 38,9% entre 1977 et 1997. Plus que la couleur des gouvernements en place, c'est l'évolution du cycle économique qui semble déterminer le niveau des dépenses publiques.

D'après l'argumentation des ministres des Finances, il importe de réduire ou à tout le moins de contrôler les dépenses publiques afin de pouvoir diminuer les prélèvements fiscaux, si nocifs à la croissance économique. Or, malgré 20 ans de promesses de baisses d'impôt, le fardeau fiscal des Québécois a augmenté. Entre 1977 et 1997, les recettes que perçoit l'État à titre d'impôt sur le revenu des particuliers s'accroissent de 22,1% si elles sont présentées en pourcentage du PIB (graphique 6) et de 44,8% en dollars constants *per*

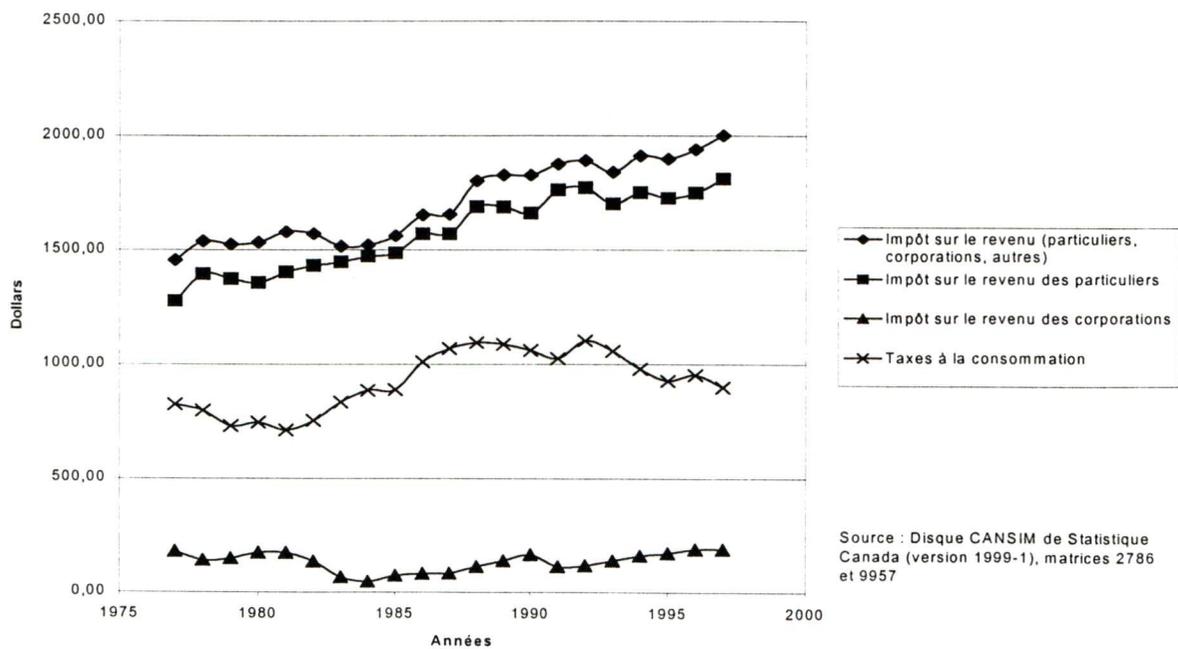
---

<sup>3</sup>Lorsque l'on observe l'évolution des dépenses consolidées du gouvernement québécois et des gouvernements locaux (commissions scolaires et municipalités), on constate que les tendances sont les mêmes.

**Graphique 6**  
*Évolution du fardeau fiscal imposé par l'État québécois, en % du PIB, 1977-1997*



**Graphique 7**  
*Évolution du fardeau fiscal imposé par l'État québécois, en dollars constants per capita (1992=100), 1977-1997*



*capita* (graphique 7). Le total des revenus fiscaux du gouvernement québécois (tous les types d'impôt sur le revenu et toutes les taxes à la consommation) augmente également de façon marquée au cours de la période, celui-ci passant de 11,2% à 12,3% du PIB, ce qui constitue une hausse de 9,4%. En dollars constants *per capita*, l'augmentation est de 27,1%. Les divers ministres qui se sont succédé ont pourtant tous annoncé des baisses d'impôt et l'instauration de crédits fiscaux. En fait, la non-indexation des tables d'imposition a permis au gouvernement de récupérer l'équivalent des «cadeaux» qu'il avait consentis aux contribuables. Ce phénomène devrait théoriquement prendre fin bientôt puisque le ministre Bernard Landry s'est engagé à établir la pleine indexation du régime fiscal en 2003<sup>4</sup>.

Lorsqu'ils abordaient le thème de la fiscalité, les ministres des Finances avaient recours des à arguments à forte teneur néolibérale. Les économistes keynésiens ne sont plus les prophètes. Ces derniers affirment que, pour appuyer la croissance, il faut soutenir la consommation des classes moyennes et des plus démunis par le biais d'une politique du revenu. De cette façon, on crée une demande de biens et services qui incitera les entreprises à produire davantage et à créer des emplois. La redistribution de la richesse, opérée par l'État au moyen d'un taux d'imposition progressif, est donc la clef de la prospérité. Faux, rétorquent les économistes d'obédience néolibérale. Un dollar dépensé par les gouvernements a beaucoup moins d'impact qu'un dollar dépensé par les

---

<sup>4</sup>Discours sur le budget 2000-2001, p. 8.

investisseurs privés. Il importe donc de réduire le poids de la fiscalité en général et de diminuer le fardeau fiscal des contribuables à hauts revenus en particulier de façon à ce que les riches puissent financer des projets d'investissement productifs et créateurs d'emplois. Un changement de paradigme s'est donc produit et l'argumentation des ministres des Finances donne à penser que les dirigeants politiques se sont convertis aux nouveaux dogmes.

Il est probable que la fiscalité québécoise soit moins redistributive aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a 20 ans. Le taux marginal maximum d'imposition est passé de 33% à l'époque du gouvernement Lévesque à 25% aujourd'hui<sup>5</sup>. Lorsqu'on combine les taux d'imposition fédéral et provincial, on obtient un taux marginal maximum de 68% en 1978 et de 53% en 1996. Le Québec n'a fait que s'inscrire dans une tendance nord-américaine (tableau 1). Les ministres des Finances ont d'ailleurs souvent invoqué la nécessité pour le Québec de demeurer compétitif par rapport à ses voisins<sup>6</sup>.

---

<sup>5</sup>L'évolution du taux marginal maximum d'imposition ne permet pas d'affirmer hors de tout doute que les contribuables à revenus élevés paient moins d'impôt aujourd'hui qu'il y a 20 ans. Pour en arriver à un tel constat, il faudrait aussi considérer l'évolution des abris fiscaux. La diminution du taux marginal maximum n'en demeure pas moins un changement important, ne serait-ce que sur le plan symbolique.

<sup>6</sup>Depuis la fin des années 90, le phénomène de l'«exode des cerveaux» fait l'objet d'un débat au Canada. Le Conference Board notamment soutient qu'un important contingent de chercheurs et de travailleurs spécialisés fuient le Canada et émigrent vers les États-Unis pour vivre sous des cieux fiscaux plus cléments. Statistique Canada apporte un sérieux bémol à ces affirmations. Les pertes sont peu importantes. De plus, «le Canada accueille plus de diplômés universitaires qu'il n'en perd au profit des États-Unis. Pour chaque diplômé universitaire qui émigre du Canada aux États-Unis, de façon temporaire ou permanente, on en compte quatre (dont un titulaire de maîtrise ou de doctorat) qui immigreront du reste du monde au Canada». Cf.: Statistique Canada, «Exode et afflux de cerveau», *L'Observateur économique Canadien*, juin 2000, p. 3.13.

| <b>Tableau 1</b>   |      |      |      |      |      |      |      |
|--|------|------|------|------|------|------|------|
| <b>Taux d'imposition marginaux maximum sur les revenus les plus élevés</b> |      |      |      |      |      |      |      |
| <b>(en pourcentage)</b>  |      |      |      |      |      |      |      |
|  | 1978 | 1982 | 1985 | 1986 | 1992 | 1995 | 1996 |
| Québec   | 68,9 | 60,4 | 62,1 | 59,5 | 51,0 | 52,9 | 52,9 |
| Ontario  | 61,9 | 50,3 | 52,0 | 55,4 | 49,8 | 53,2 | 52,9 |
| Massachussets  | 71,5 | 52,5 | 50,0 | 50,0 | 35,1 | 43,2 | 43,2 |
| New York   | 74,5 | 57,0 | 56,8 | 56,8 | 36,2 | 44,1 | 43,8 |
| Pennsylvanie   | 70,7 | 51,1 | 51,2 | 51,1 | 32,8 | 41,3 | 41,3 |

Source : Ministère des Finances du Québec, *Oser Choisir ensemble (fascicule no 11)*, tableau 30.

Note : Ce tableau présente le taux d'imposition combiné du gouvernement fédéral et du gouvernement de la province ou de l'État en question.

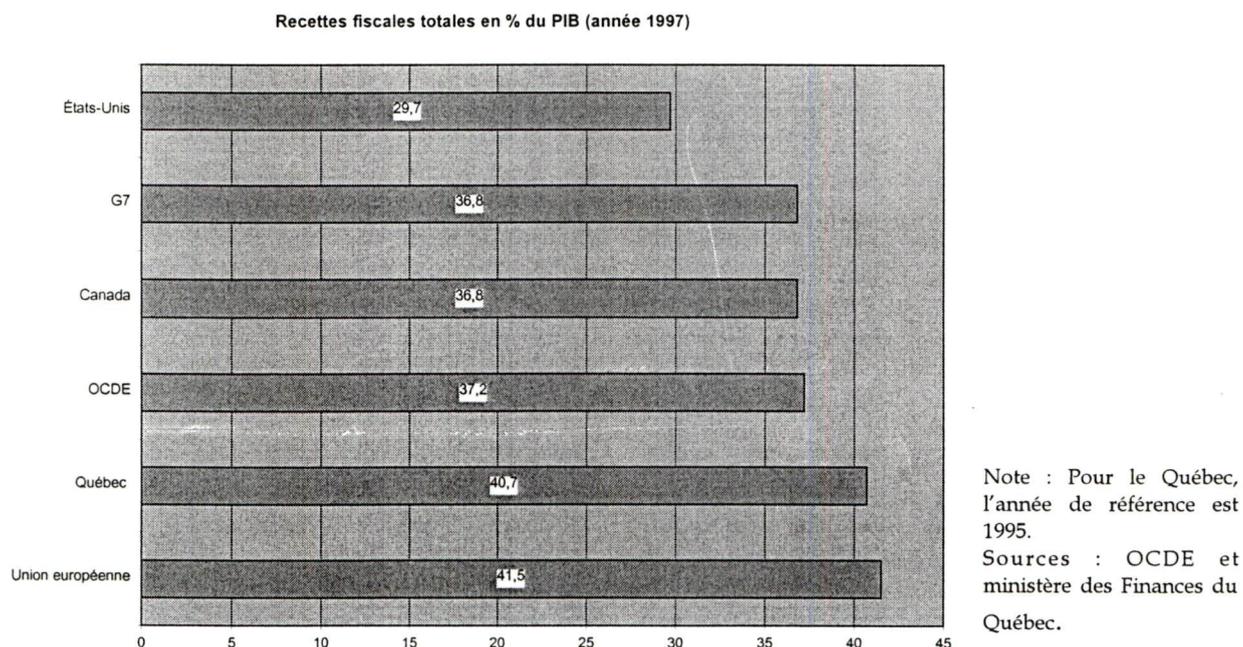
Quant aux travailleurs à faible revenu, plusieurs auraient été exemptés de tout impôt selon les ministres des Finances. Cette mesure est moins spectaculaire qu'elle le paraît. De façon générale, les salaires s'accroissent année après année pour compenser la hausse du coût de la vie. Le revenu de plusieurs citoyens en vient à dépasser le seuil à partir duquel on commence à payer de l'impôt, et ce, même si leur pouvoir d'achat n'a pas nécessairement augmenté. De temps à autre, le gouvernement annonce qu'il relève ce seuil de façon à exonérer d'impôt les plus démunis et il ne manque pas de clamer sa volonté d'agir en faveur du progrès social. Si les tables d'impôt avaient été indexées, tout cela se serait fait automatiquement, du moins en grande partie. En dollars constants, il est vrai cependant que le seuil d'imposition est légèrement plus élevé aujourd'hui qu'il ne l'était au milieu des années 80<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup>Par exemple, pour une famille monoparentale ayant un enfant, le seuil d'imposition (en dollars constants de 1992) était de 18 125\$ en 1988 alors qu'il était de 19 479\$ en 1998.

Le poids de la fiscalité au Québec (40,7% du PIB en 1995) se compare à la moyenne des pays l'Union européenne (41,5% du PIB en 1997)<sup>8</sup>. Toutefois, toutes proportions gardées, l'État québécois se montre plus gourmand qu'Oncle Sam, notre principal partenaire (et concurrent) économique. D'après le gouvernement du Québec, cette situation affecte la capacité concurrentielle de l'économie québécoise, les entreprises préférant s'établir là où les rendements après impôt sont les meilleurs<sup>9</sup>.

**Graphique 8**  
*Recettes fiscales totales par rapport au PIB au Québec et dans différents pays en 1997*



<sup>8</sup>Inclut les recettes fiscales de tous les paliers de gouvernement. Cf.: André Noël, «Diminuer les impôts? Pourquoi faire? Les Canadiens sont loin d'être les plus taxés de l'Occident, concluent diverses études», *La Presse*, 4 novembre 2000, p. B3 ; Ministère des Finances, *Objectif emploi*, p. 37.

<sup>9</sup>*Objectif emploi*, p. 38.

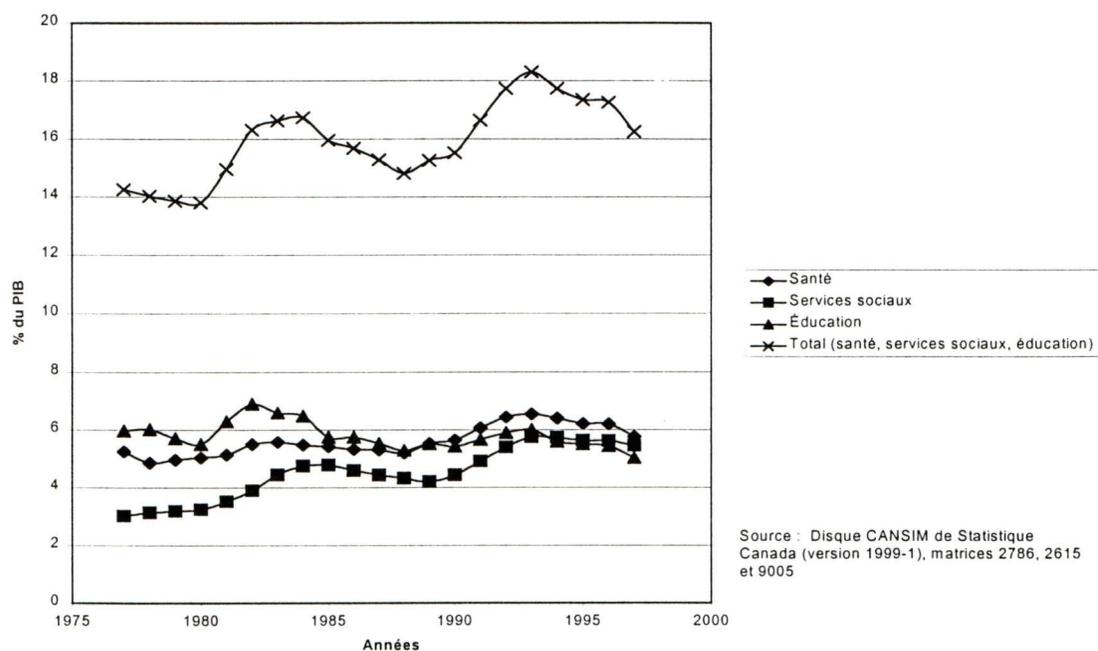
De façon générale, la lourde fiscalité québécoise tant décriée par les ministres des Finances n'a pas été allégée. Ce sont vraisemblablement les classes moyennes qui ont dû déboursier davantage. Les décideurs politiques ont peut-être tenté de concilier les exigences de l'opinion publique, qui n'entend pas renoncer à ses acquis sociaux, et les exigences de la science économique, désormais dominée des par experts hostiles à l'État-providence. Quoi qu'il en soit, ces baisses d'impôt factices n'ont pas réduit le financement des programmes sociaux.

### 3. Des dépenses réduites ?

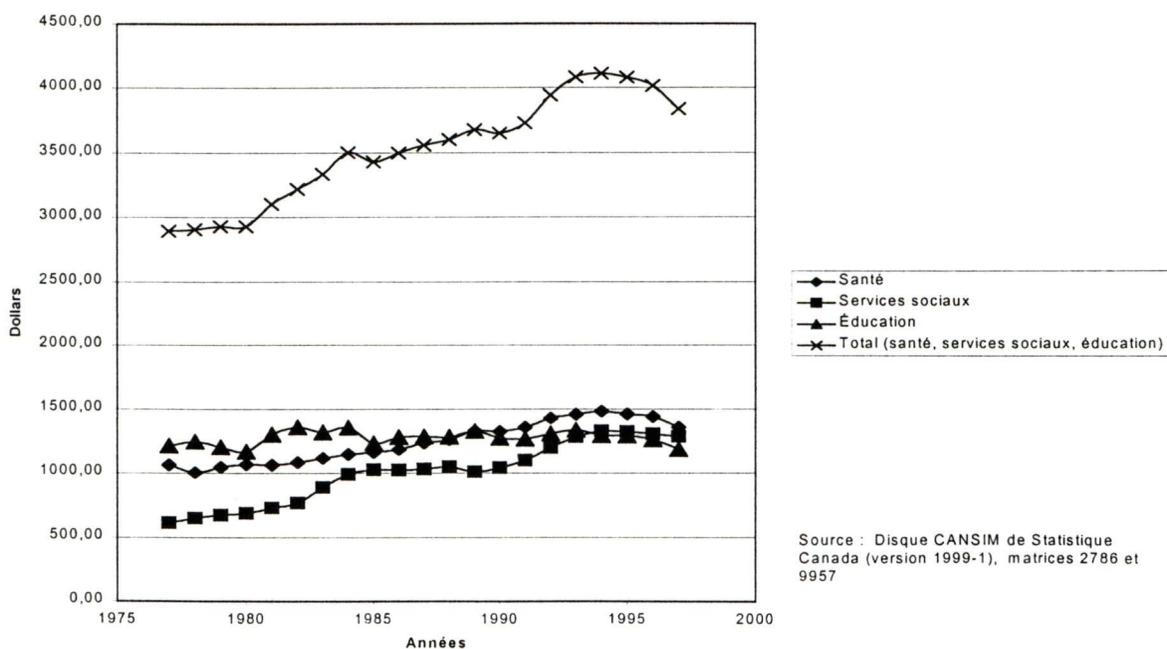
Tous les ministres des Finances se sont posés en gestionnaires rigoureux des deniers publics et ont procédé à des restrictions budgétaires. L'annonce de coupures dans les dépenses publiques faisant régulièrement la une des journaux et des bulletins télévisés, plusieurs citoyens ont le sentiment que les deux dernières décennies sont caractérisées par le désengagement de l'État. Pourtant, dans les faits, ces nombreuses compressions n'auront servi qu'à limiter l'augmentation des dépenses du secteur public.

Considérons le cas des dépenses de santé, de services sociaux et d'éducation, qui représentent la mission sociale de l'État. Celles-ci connaissent une expansion significative entre 1977 et 1997. En période de récession, les dépenses sociales mesurées en pourcentage

**Graphique 9**  
*Évolution des dépenses de l'État québécois en matière de santé, de services sociaux et d'éducation, en % du PIB, 1977-1997*



**Graphique 10**  
*Évolution des dépenses de l'État québécois en matière de santé, de services sociaux et d'éducation, en dollars constant per capita, 1977-1997*



du PIB semblent bondir pour ensuite revenir à la normale lorsque la croissance réapparaît (graphique 9). En dollars constants *per capita*, on observe après 1994-1995 une diminution marquée des dépenses sociales, phénomène correspondant à la fois au début de la reprise économique et aux efforts de remise en ordre des finances gouvernementales (graphique 10). Avec les sommes réinvesties dans la santé et l'éducation à partir de 1999<sup>10</sup>, il y a fort à parier que les montants alloués à ces secteurs de dépenses se soient stabilisés ou aient augmenté légèrement au cours des deux dernières années.

Le Québec consacrait 5,25% de son PIB à son système de santé en 1977 et 5,76% en 1997, ce qui représente une augmentation de 9,7% sur l'ensemble de la période. La hausse est de 33% en dollars constants *per capita*. Dans le domaine des services sociaux, la croissance des dépenses est plus spectaculaire, celles-ci passant de 3,03% du PIB en 1977 à 5,45% vingt ans plus tard, c'est-à-dire une augmentation de 80%. En dollars constants *per capita*, elles s'accroissent de 109%. Cette progression est notamment attribuable au développement des CLSC et des foyers d'accueil. Le gouvernement Lévesque entre autres a annoncé d'importants investissements dans ce domaine. Le vieillissement de la population explique donc en partie pourquoi l'État a été amené à y injecter davantage de fonds. De plus, les difficultés économiques des 25 dernières années sont grandement responsables de l'augmentation du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale<sup>11</sup>. En 1975-

---

<sup>10</sup>Discours sur le budget 1999-2000, p. 12-17 ; discours sur le budget 2000-2001, p. 12-18.

<sup>11</sup>D'après le système de comptabilité de Statistique Canada, les dépenses d'aide sociale sont incluses dans les services sociaux.

1976, 206 647 ménages subsistaient grâce à l'aide de dernier recours alors que ce chiffre grimpe à 480 357 en 1995-1996. Au milieu des années 70, environ 8% des Québécois âgés de moins de 65 ans étaient inscrits à l'aide sociale, une proportion qui monte à 12% vingt ans plus tard<sup>12</sup>. L'accroissement de la pauvreté entraîne également certains coûts liés à l'apparition de divers problèmes de santé physique et mentale dans les milieux défavorisés<sup>13</sup>.

En apparence, le secteur de l'éducation a été très affecté par les compressions budgétaires. Les dépenses qui y sont consacrées par l'État québécois représentent 5,98% du PIB en 1977 comparativement à 5,04% en 1997. Cette diminution de 19% doit cependant être relativisée. Au cours des vingt dernières années, le nombre d'individus fréquentant le système scolaire croît moins rapidement que l'ensemble de la population ou même diminue. En dollars constants *per capita*, la baisse des dépenses d'éducation n'est plus que de 2,2%. Le tableau 2 indique que ce sont surtout les établissements d'enseignement post-secondaires qui ont fait les frais des compressions alors que les budgets des commissions scolaires ont été sensiblement augmentés pendant les deux dernières décennies. Il est aussi intéressant de mentionner qu'au cours de la même période les taux de diplomation de tous les ordres d'enseignement sont en forte progression. Au niveau secondaire, par exemple,

---

<sup>12</sup>Ministère de la Sécurité du Revenu, *Oser choisir ensemble (fascicule no 6). Les coût et l'efficacité du régime de Sécurité du revenu*, Québec, Les Publications du Québec, 1996, p. 19-20.

<sup>13</sup>Ministère de la Santé et des Services sociaux, *La santé et les services sociaux. Enjeux et orientations stratégiques d'un système en transformation*, Québec, gouvernement du Québec, octobre 1996, p. 11-12.

il est passé de 55% en 1975-1976 à 84% en 1994-1995<sup>14</sup>. Le système d'éducation québécois fait d'ailleurs relativement bonne figure lorsqu'il est comparé à ceux des pays de l'OCDE<sup>15</sup>.

| <b>Tableau 2</b>   |           |           |           |                            |
|--|-----------|-----------|-----------|----------------------------|
| <b>Dépenses de fonctionnement par élève ou étudiant, en dollars constants (1976-1977 = 100)<sup>16</sup></b> |           |           |           |                            |
|  | 1976-1977 | 1981-1982 | 1998-1999 | Augmentation ou diminution |
| <i>Commissions scolaires</i>   | 1 769 \$  | --        | 2 227 \$  | 26%                        |
| <i>Cégeps</i>  | 2 810 \$  | --        | 2 547 \$  | -9%                        |
| <i>Universités</i>   | --        | 4 920 \$  | 4 307 \$  | -12%                       |

Source : ministère de l'Éducation du Québec

Au total, le gouvernement du Québec consacre à sa mission sociale 2 897 \$ par habitant en 1977 contre 3836 \$ en 1997 (en dollars de 1992). Il s'agit d'une augmentation de 32%. Les dépenses sociales représentent 14,25% du PIB en 1977. Deux décennies plus tard, ce chiffre grimpe à 16,25%, ce qui signifie une hausse de 14%. Devant de telles statistiques, peut-on vraiment affirmer que l'État s'est désengagé ? Bien sûr, le vieillissement de la population entraîne des besoins sociaux et des coûts plus importants<sup>17</sup>. Il en est de même pour le taux de chômage élevé des deux dernières décennies. Les

<sup>14</sup>Ministère de l'Éducation, *Oser choisir ensemble (fascicule no 5). Les coûts et les résultats de l'éducation*, Québec, Les publications du Québec, 1996, p. 35.

<sup>15</sup>*Ibid.*, p. 107

<sup>16</sup>Ministère de l'Éducation, *Indicateurs de l'éducation, édition 1999*, Québec, gouvernement du Québec, 2000, p. 26-41.

<sup>17</sup>Discours sur le budget 1986-87, p. 13.

pouvoirs publics n'interviennent peut-être pas suffisamment pour faire face à ces nouvelles réalités, mais prétendre qu'ils se désengagent, comme on l'entend depuis 20 ans, s'avère inexact.

Les différents groupes dénonçant l'abdication de l'État ont toutefois raison sur le point essentiel de leur argumentation : le taux de pauvreté est en progression au Québec<sup>18</sup>. De 18,6% en 1980, il est monté à 22,0% en 1998<sup>19</sup>. Pourtant, nous nous sommes collectivement enrichis, le PIB par habitant (en dollars constants) s'étant accru de 16% entre 1977 et 1997. Les gouvernements ont fait état de leur volonté d'améliorer le sort des plus démunis et des familles. Leurs efforts ont manifestement été insuffisants. Le pourcentage des enfants vivant sous le seuil de la pauvreté au Québec était de 18,4% en 1980 alors qu'il se situe à 23,9% en 1998<sup>20</sup>. L'État-providence, dont l'une des raisons d'être est la redistribution de la richesse, ne s'est pas désengagé mais il n'a pas su faire face aux nouvelles réalités économiques et sociales des décennies 80 et 90. D'aucuns soutiendront que c'est là la preuve que l'intervention de l'État dans ce domaine est inutile et inefficace. D'autres affirmeront au contraire que les gouvernements ne s'impliquent pas assez. Une étude de l'UNICEF, intitulée *La pauvreté au sein des nations riches*, indique qu'au chapitre de

---

<sup>18</sup>Il n'existe pas de mesure objective du phénomène de la pauvreté. La méthode de calcul utilisée par le Conseil national du bien-être social est critiquée parce qu'elle ne tient pas assez compte du coût de la vie, de l'effet redistributeur de la fiscalité et des transferts aux particuliers. Toutefois, le Conseil est le principal organisme à présenter chaque année un profil de la pauvreté au Canada, ce qui permet de voir l'évolution du phénomène sur une longue période. La méthode de calcul utilisée par l'UNICEF n'est pas la même.

<sup>19</sup>Conseil national du bien-être social, *Profil de la pauvreté 1998*, Ottawa, Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, automne 2000, p. 31.

<sup>20</sup>*Ibid.*, p. 90.

la lutte contre la pauvreté infantile les résultats des pays sociaux-démocrates sont de loin plus impressionnants que ceux obtenus par les champions du libéralisme économique. Les taux de pauvreté des enfants en Suède (2,6%), en Norvège (3,9%), au Danemark (5,1%) et aux Pays-Bas (7,7%) sont nettement inférieurs à ceux des États-Unis (22,4%) et du Royaume-Uni (19,8%)<sup>21</sup>.

#### 4. L'impossible retour en arrière ?

L'influence de la pensée économique néolibérale est particulièrement manifeste dans les budgets préélectorales de 1985-1986 et de 1994-1995, ce qui tend à indiquer que les politiciens estimaient que ce courant d'idées pouvait plaire à l'électorat. La popularité de Margaret Thatcher et de Ronald Reagan dans les années 80 et le succès prévisible de Newt Gingrich et des républicains lors des élections législatives américaines de 1994 les aura peut-être confortés dans cette opinion. De plus, le premier budget de Gérard D. Lévesque révèle qu'en 1986 le gouvernement libéral comptait sérieusement s'engager dans un programme de désengagement de l'État. Pourquoi alors l'État-providence a-t-il résisté aux velléités de réforme des politiciens et aux assauts des économistes néolibéraux, qui

---

<sup>21</sup>Alexandre Sirois, «Enfants pauvres : le Canada fait bien piètre figure», *La Presse*, 14 juin 2000, p. B1. Les pays d'Europe occidentale font meilleure figure que les pays anglo-saxons, mais se classent derrière les pays scandinaves : 7,9% des enfants en France et 10,7% en Allemagne vivent sous le seuil de la pauvreté. D'après cette étude de l'UNICEF, le Canada est à mi-chemin entre les États-Unis et la France avec un taux de pauvreté infantile de 15,5%. Dans l'ensemble, ce classement correspond à la typologie de Gosta Esping-Andersen.

semblent pratiquement dominer la scène idéologique ?

Les tenants du *Public Choice* soutiendront que la bureaucratie, omniprésente et indéracinable, a contrecarré tout projet allant à l'encontre de ses intérêts et imposé à l'État sa propre logique. Cette position m'apparaît peu convaincante. D'ailleurs, plusieurs auteurs s'inscrivent en faux contre la thèse de la «machine infernale» que les politiciens ne contrôlent plus. Paul Pierson, par exemple, affirme que ce ne sont pas les bureaucrates qui ont ruiné les entreprises de démantèlement de l'État-providence menées par le gouvernement Thatcher et l'administration Reagan<sup>22</sup>.

Les partisans de l'État néolibéral, explique Pierson, ont obtenu des résultats mitigés parce qu'ils ont dû opérer sur un terrain que l'État-providence a lui-même fondamentalement transformé<sup>23</sup>. Les acquis sociaux des décennies d'après-guerre sont maintenant considérés comme des droits. Cette hypothèse me semble plus crédible. Les citoyens grognent contre l'impôt et ne s'émeuvent pas tous à l'idée que l'assistance aux plus démunis soit réduite<sup>24</sup>. Cependant, les classes moyennes n'entendent pas renoncer aux acquis que l'État-providence leur a concédés : les soins de santé gratuits, l'accessibilité à l'éducation, l'aide aux personnes âgées, etc. Malgré son ambivalence, l'opinion publique

---

<sup>22</sup>Paul Pierson, *Dismantling the Welfare State ? Reagan, Thatcher, and the Politics of Retrenchment*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, p. 37.

<sup>23</sup>*Ibid.*, p. 2.

<sup>24</sup>Voir chapitre 1, p. 31-32.

est plus exigeante et plus critique aujourd'hui qu'elle ne l'était autrefois. Pourquoi accepterait-elle un retour en arrière ? Dans certains domaines, des progrès importants ont été réalisés grâce à l'intervention de l'État. L'assurance-maladie, par exemple, explique en partie l'accroissement de l'espérance de vie dans les pays occidentaux et a contribué de façon notable à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens. L'État-providence ayant prouvé que la logique du marché n'est pas implacable, les électeurs ne sont pas disposés à tolérer les inconvénients associés au projet néolibéral, lequel propose justement de laisser plus libre cours aux forces du marché. À mon avis, c'est ce qui explique la volte-face des libéraux au début de leur premier mandat. Ce n'est pas pour plaire aux bureaucrates que Gérard D. Lévesque fait lecture en avril 1987 d'un discours budgétaire faisant étalage de l'engagement de son gouvernement en faveur de la justice sociale, alors que ce thème est pratiquement mis de côté un an auparavant. Le changement de ton du ministre des Finances est plutôt attribuable aux réactions négatives suscitées par la publication des rapports Scowen, Gobeil et Fortier, tous les trois fortement imprégnés par l'idéologie néolibérale. Par la suite, l'État-providence ne sera jamais attaqué de front comme il l'a été en 1986. Pour sensibles qu'ils soient à la crise des finances publiques, les Québécois tiennent quand même à leurs acquis sociaux.

## Conclusion

Dans les discours sur le budget prononcés depuis 1977, à aucun moment le gouvernement n'a annoncé la disparition de pans complets du système québécois de protection sociale même si des modifications mineures y ont été apportées. L'analyse de l'évolution des finances publiques au cours des vingt dernières années confirme que l'État n'a pas réduit le financement de ses programmes sociaux. L'augmentation de la pauvreté au cours de cette période n'en est pas moins réelle. Les compressions budgétaires effectuées à partir de la fin des années 70 ont simplement permis de contrôler la progression des dépenses. En revanche, le discours tenu par les ministres des Finances depuis le début des années 80 est parfois truffé d'arguments néolibéraux, surtout lorsqu'ils abordent le thème de la fiscalité, qui selon eux doit être moins lourde et plus compétitive. Dans les faits, malgré les nombreuses baisses d'impôt annoncées, dont celles favorisant les contribuables à revenus élevés, le fardeau fiscal de l'ensemble des contribuables québécois a augmenté.

## Conclusion

Dans leurs discours, les politiciens se contredisent-ils ? Ont-ils tort ? La suite des événements va-t-elle leur donner raison ? Il serait plus facile de se prononcer «objectivement» sur ces questions avec un recul de cent ans qu'avec un recul de quelques années ou de quelques mois. Lorsque l'on analyse des événements récents, il est évident que la distinction entre ce qui va de soi et ce qui ne va pas de soi dépend en partie des croyances et des opinions du chercheur, lequel a tendance à réfléchir plus en profondeur sur les éléments qui lui apparaissent contestables et à laisser de côté ceux qui lui semblent indiscutables. Néanmoins, j'ai le sentiment de livrer ici quatre conclusions valables et suffisamment nuancées pour rendre compte d'une réalité complexe, voire contradictoire.

Le premier objectif de cette recherche était de savoir jusqu'à quel point l'État-providence avait été remis en question par les décideurs politiques québécois. On ne peut répondre à cette question en suggérant un quelconque pourcentage. Certains fondements de l'État-providence ont été menacés. *(1) Par moments, le ton des discours sur le budget est marqué par l'influence de la pensée néolibérale.* Outre les deux exposés budgétaires préélectorales (1985 et 1994), dans lesquels l'empreinte de cette idéologie est manifeste, le discours sur le budget prononcé par Gérard D. Lévesque en 1986 traduit un authentique

projet de désengagement de l'État. Au tout début de leur mandat, les libéraux présentent les orientations qu'ils avaient l'intention de suivre pendant les années à venir : réduction de la taille de l'État, déréglementation, privatisation. Pourtant, le gouvernement libéral ne tarde pas à battre en retraite.

Il n'existe aucun moyen de savoir quelles étaient les motivations profondes qui ont incité les décideurs politiques de l'époque à proposer ce programme de désengagement. Étaient-ils sincèrement convaincus qu'il s'agissait de l'unique porte de sortie envisageable? Dans ce cas, ils n'auraient sans doute pas abandonné leurs idéaux du jour au lendemain. Ont-ils voulu réduire les attentes des citoyens et contrôler l'avidité des administrateurs publics, qui réclament sans cesse des fonds supplémentaires, en adoptant un ton qui les rendrait plus craintifs et donc moins exigeants? Le ministre Gérard D. Lévesque n'aurait pas fait volte-face au point d'adopter l'année suivante un discours tranchant de façon si nette avec le précédent. Le gouvernement souhaitait-il seulement tester l'opinion publique? Il aurait alors pu se contenter de laisser circuler des documents de travail sans prendre le risque de soumettre des projets hypothétiques dans un cadre aussi officiel qu'un discours sur le budget. À mon avis, le changement de cap qui se produit en 1986-1987 s'explique par le fait que les libéraux prennent alors conscience qu'ils avaient fait une mauvaise lecture de l'opinion publique. Pendant la campagne électorale de 1985, les Québécois ont semblé sensibles aux critiques formulées à l'endroit du secteur public. Du reste, les libéraux ont été élus en défendant un projet de réduction du rôle de l'État. Toutefois, lorsque sont avancées des mesures concrètes pour réaliser cet objectif, exercice

auquel se sont livrés les auteurs des rapports Scowen, Fortier et Gobeil, les citoyens se rebiffent. Être insatisfaits de certains services publics est une chose, vouloir leur disparition en est une autre.

Par conséquent, l'essentiel du programme néolibéral n'a pas été appliqué. (2) *L'État-providence n'a pas été démantelé et il sort relativement intact de ces deux décennies de remise en question.* Sur l'ensemble de la période allant de 1977 à 1997, les dépenses publiques augmentent de manière significative. En ce sens, l'État ne s'est pas désengagé. Les programmes sociaux ont d'ailleurs été maintenus. Il importe toutefois de faire ressortir un changement important. En matière de fiscalité, les décideurs politiques se sont rangés aux arguments des économistes néolibéraux. Selon toute vraisemblance, le fardeau du financement des services publics repose maintenant davantage sur les épaules des contribuables de la classe moyenne, les citoyens à revenus élevés ayant bénéficié d'importantes baisses d'impôt.

Le second objectif visé par la présente recherche était de déterminer pour quelles raisons l'État-providence a été remis en question. Pourquoi a-t-on voulu apporter des changements aux modes d'intervention de l'État ? (3) *La remise en question de l'État-providence s'explique d'abord par des motifs d'ordre comptable liés aux difficultés économiques des années 80 et 90.* La lecture des discours budgétaires des deux dernières décennies indique que le processus de réévaluation du rôle de l'État est lancé par la récession du début des années 80 et relancé par la récession du début des années 90. Les

gouvernements ont dû faire face à une crise budgétaire. Lorsque les ministres des Finances soulignent l'urgence de réduire les dépenses publiques, ils invoquent généralement des arguments comptables. Ils n'ont jamais attaqué de front les programmes sociaux et, sauf exception, se sont toujours dits préoccupés par leur survie. Leurs discours comportent peu d'arguments à caractère strictement idéologique ou moraliste, lesquels ne manquent pourtant pas dans la littérature néolibérale. L'État-providence n'a nullement été accusé de pervertir les rapports sociaux. De tels propos plaisent sans doute à l'électorat américain, mais ne séduisent guère celui du Québec.

Pour sortir de l'impasse budgétaire dans lequel l'État québécois se trouvait, les décideurs politiques en sont venus à la conclusion que tout plan de relance devait tenir compte de la suppression progressive des barrières tarifaires. Deux options ont été envisagées : emprunter la voie néolibérale ou actualiser l'interventionnisme pour l'adapter au contexte de la mondialisation. Après avoir périodiquement flirté avec la première éventualité, le gouvernement du Québec a finalement tranché en faveur de la seconde. (4) *Même si l'intervention de l'État demeure, elle se modifie au cours de la période 1976-2000, la mondialisation ayant amené les pouvoirs publics à prendre part activement à l'amélioration de la compétitivité de l'économie québécoise.* Les libéraux paraissent s'être engagés dans cette direction sous la pression des événements. Ils n'ont jamais exposé une philosophie de l'État explicite dans leurs discours budgétaires, qui prennent les allures d'une accumulation de mesures plutôt que d'un projet d'ensemble cohérent. En revanche, les péquistes à partir de 1996 expliquent en détail ce que devrait être selon eux le rôle de

l'État moderne. Ce faisant, ils font l'éloge du modèle québécois.

Le mot d'ordre des néolibéraux est «Que l'État s'efface au profit du marché!». Celui du ministre Bernard Landry serait plutôt «Que l'État intervienne pour tirer profit du marché!». Non seulement le ministre prend-il note de la mondialisation, mais il y adhère avec enthousiasme. Il insiste sur les possibilités qu'elle offre et ne se lasse pas de rappeler que le Québec a été l'un des rouages de l'intégration économique nord-américaine. Pour que les Québécois puissent saisir les opportunités qui se présentent à eux, ils doivent avoir une économie compétitive. Bernard Landry n'entend pas laisser la transformation de la structure économique de la province aux seules mains des entreprises privées. L'État s'implique. Bien que le gouvernement ne songe aucunement à se départir d'Hydro-Québec, il ne lui viendrait plus à l'idée de nationaliser complètement certains secteurs de l'industrie. On préfère désormais agir en partenariat avec le secteur privé par le biais des sociétés d'État, dont la Société générale de financement (SGF). De plus, divers incitatifs fiscaux sont mis en place afin de favoriser le développement de la «nouvelle économie» et des autres domaines de pointe.

La priorité gouvernementale est sans contredit la croissance économique. Si dans les années 60 et 70 on a multiplié les programmes sociaux, dans les années 80 et 90 on se contente de les consolider. En matière de lutte à la pauvreté, les nouvelles initiatives sont rares, les dirigeants politiques estimant que la prospérité est le meilleur moyen d'améliorer le sort des plus démunis. La justice sociale est manifestement une valeur que les dirigeants

politiques ne veulent pas donner l'impression d'avoir enterrée, mais de leur discours suinte l'idée que le développement social nuit au développement économique. Toute tentative supplémentaire de redistribution de la richesse sous-entend une augmentation des impôts qui compromettrait la croissance. Sur le plan social, on peut difficilement parler de recul. Cependant, on peut certainement parler d'immobilisme.

Somme toute, l'État-providence ne s'est pas mué en État néolibéral. Pour s'en convaincre, il suffit de songer à quel point certains partisans de l'idéologie néolibérale, tels que l'économiste Jean-Luc Migué, critiquent le modèle québécois, beaucoup trop porté vers l'interventionnisme selon eux. Le mot «providence» n'est peut-être pas adéquat. Il ne l'a d'ailleurs jamais été. À l'origine, dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle, on employait le terme «État-providence» par dérision pour signifier que l'État intervenait dans des domaines de plus en plus nombreux au point, ironisait-on, qu'il avait l'ambition s'ériger en Providence, de se substituer à Dieu. L'État s'est considérablement transformé depuis, mais l'expression est entrée dans l'usage. Est-ce le terme qui doit changer ou le concept qui doit évoluer ? Le signifiant ou le signifié ? Quoi qu'il en soit, au-delà de ces questions linguistiques, un fait demeure : à plusieurs égards, l'État est plus présent aujourd'hui qu'il ne l'était dans les années 60 ou 70.

J'estime que les conclusions de ce mémoire sont relativement solides. Pourtant, en débutant ma recherche, je croyais plutôt confirmer mon intuition de départ à l'effet que l'État s'était désengagé depuis une vingtaine d'années parce que les décideurs politiques

avaient complètement adhéré aux théories néoclassiques qui dominent la science économique depuis le milieu des années 70. Les auteurs qui défendent cette position ne manquent pas, ainsi que j'ai pu le constater lors de la revue de littérature. Or, tant l'analyse du discours politique que l'examen des chiffres m'ont incité à reconsidérer cette hypothèse. Les gouvernements ne se sont pas ralliés au néolibéralisme, mais plutôt au «néo-interventionnisme», terme que j'ai inventé pour rendre compte du fait l'État québécois continue d'intervenir dans le développement économique et dans le développement social, mais d'une façon différente.

Jusqu'ici, je n'ai pas porté de jugement explicite sur l'évolution qu'a connue l'État pendant ces deux dernières décennies. Les réflexions que je vais livrer maintenant seront sans doute trop brèves pour convaincre, mais suffisamment longues pour exposer mon point de vue.

Le progrès social a été mis sur la glace au nom de la mondialisation. Le mouvement de démocratisation, en marche depuis environ deux siècles en Occident n'a pas été continu. Les temps d'arrêt, les reculs ont été nombreux. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les citoyens ont acquis des droits juridiques et politiques. Le droit de vote, d'abord le privilège d'une minorité, a été progressivement étendu à l'ensemble de la population. Au XX<sup>e</sup> siècle, les notions de droits économiques et de droits sociaux sont apparues. L'État-providence s'est développé. Dans quelques siècles, un historien s'amusera peut-être à étudier l'évolution du progrès contre les inégalités sociales. Après avoir expliqué que les sociétés occidentales ont d'abord connu

une situation où l'extrême pauvreté était le lot du plus grand nombre pour ensuite voir l'apparition de classes moyennes de plus en plus prospères, il indiquera peut-être dans une note en bas de page qu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, on ne sait trop pour quelles raisons, on a fait une pause et on a même prêté attention à de vieilles idées irrationnelles formulées par des économistes et des philosophes qu'on appelait alors «néolibéraux».

Je crois que le programme néolibéral n'a pas été appliqué parce qu'il était irréaliste. Ses défenseurs ont formulé des critiques souvent fondées à l'endroit de l'État-providence, mais n'ont pas su proposer d'alternatives valables. Les citoyens ne pensent généralement pas en fonction d'une idéologie. Qui irait affirmer, comme l'a fait un jour Margaret Thatcher, que la société n'existe pas ? On peut pester contre la bureaucratie et s'inquiéter des déficits budgétaires sans pour autant considérer que les solutions collectives sont illégitimes et que la concurrence constitue une panacée. L'attachement de l'opinion publique pour les programmes sociaux se vérifie dans les sondages. Chaque fois que l'on dénonce une situation, que ce soit la violence conjugale, le dépeuplement des régions, le suicide chez les jeunes, on se tourne vers l'État. Espérer convaincre les citoyens, qui réclament sans cesse l'intervention de l'État-providence bien qu'ils le dénoncent parfois, que le laissez-faire est préférable à l'action collective relève de l'utopie. Telle est à mon sens l'erreur de penseurs néolibéraux. Quant aux théories économiques sur lesquelles s'appuient les partisans de l'État minimal, elles sont toutes contestables et, de fait, très contestées. On ne compte plus le nombre d'ouvrages s'en prenant à la «pensée unique» et à l'«économisme». En économie, les vérités absolues sont rares. Aucune théorie n'a été

validée à 100%. En revanche, la réalité est souvent venue prouver la fausseté ou l'irréalisme de nombreux modèles mathématiques. Il faut être conscient que l'économie est en grande partie une science morale.

Les décideurs politiques ont surtout justifié leur volonté de réduire le poids des impôts par la nécessité de rendre la fiscalité québécoise plus concurrentielle. La compétition fiscale constitue un jeu à somme nulle dans lequel tous les États risquent d'être perdants à long terme, leur marge de manoeuvre financière étant constamment limitée. Il est certes illusoire de s'opposer à la mondialisation, tout comme il est impossible de réintroduire l'improductivité dans les entreprises. D'ailleurs, on ne peut être contre la vertu : la productivité et l'efficacité qu'apportent les nouvelles technologies ne sont pas mauvaises en elles-mêmes. Il faut cependant voir l'usage qu'on en fait. Dans le discours sur le budget de mars 2000, Bernard Landry évoque les inquiétudes légitimes suscitées par la mondialisation et se dit sensible au message envoyé par les manifestants de Davos et de Seattle. Il faut humaniser la mondialisation, clame-t-il. Son propos serait presque convaincant s'il n'annonçait pas quelques paragraphes plus loin son intention d'adopter une politique fiscale encore plus agressive. Bien sûr, le ministre des Finances québécois ne fixe pas les règles du capitalisme mondial. Il ne semble cependant pas pressé d'envisager des façons de réconcilier développement économique et développement social. Même si le gouvernement du Québec avance quelques avenues prometteuses, telles que l'économie sociale et le développement local, Bernard Landry compte essentiellement sur la croissance économique pour améliorer la qualité de vie de ses concitoyens.

Sans perdre de vue notre appartenance au continent nord-américain, nous aurions intérêt à élargir nos horizons et à observer ce qui se fait ailleurs dans le monde. Le Québec, qui fait souvent figure d'avant-gardiste en Amérique du Nord, est en retard sur l'Europe dans certains domaines tels que la lutte à la pauvreté et la prévention de la criminalité. Pourtant, bien que le Québec subisse l'influence du modèle américain, plusieurs conditions sont réunies ici pour la mise en place d'un projet de société progressiste. D'abord, les Québécois sont plus favorables à l'intervention étatique que ne le sont leurs voisins du Sud. Ce phénomène s'explique sans doute en partie par le rôle joué par l'État dans la Révolution tranquille. De plus, le taux de syndicalisation est plus élevé au Québec qu'aux États-Unis. Le secteur communautaire, pour sa part, prend de plus en plus d'importance depuis quelques années. L'existence d'un réseau d'institutions financières publiques (SFG, Caisse de dépôt), syndicales (Fonds de Solidarité de la FTQ, FondAction de la CSN) et coopératives (Caisses populaires Desjardins), réseau qui n'a pas d'équivalent ailleurs en Amérique du Nord, illustre l'importance de ces différents acteurs socio-économiques. Le milieu des affaires n'est pas le seul à se faire entendre. La concertation, qui en est encore à ses débuts au Québec, pourrait éventuellement permettre l'application de stratégies de développement économique et social efficaces et respectueuses des objectifs d'un plus grand nombre d'individus. De plus, divers sondages confirment que les Québécois sont plus sensibles aux inégalités sociales et plus ouverts aux solutions collectives que ne le sont l'ensemble des Nord-Américains<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup>Camil Bouchard *et al.*, *Chacun sa part. Rapport de trois membres du comité externe de réforme de la sécurité du revenu*, Montréal, mars 1996, p. 9-10.

En somme, le Québec n'est pas seulement un environnement favorable à la croissance. C'est aussi un endroit propice à l'adoption d'une politique sociale plus audacieuse. Il n'y a pas qu'en matière de stratégies d'exportation et d'accroissement de productivité que l'on peut innover.

## *Bibliographie*

### *Sources premières*

Discours sur le budget prononcés à l'Assemblée nationale du Québec entre 1976 et 2000.

Discours du premier ministre René Lévesque lors du dévoilement du Programme de stimulation de l'économie et de soutien de l'emploi en 1977.

Ministère d'État au développement économique. *Bâtir le Québec. Énoncé de politique économique. Synthèse, orientations et actions*, Québec, gouvernement du Québec, 1979, 186 p.

Ministère des Finances. *Objectif emploi : vers une économie d'avant-garde*, Québec, gouvernement du Québec, 1998, 180 p.

Statistique Canada. Disque CANSIM (version 1999-1), no 10F0007XCB au catalogue.

### *Ouvrages généraux*

BROWN, Craig (dir.). *Histoire générale du Canada*, Montréal, Boréal Compact, 1987, 694 p.

DICKINSON, John A. et Brian J. YOUNG. *Brève histoire socio-économique du Québec*, Sillery, Septentrion, 1992, 382 p.

DROZ, Bernard et Anthony ROWLEY. *Histoire générale du vingtième siècle*, Paris, Seuil [coll. «Histoire/Points»], 1992, 4 volumes.

HAMELIN, Jean et Jean PROVENCHER. *Brève histoire du Québec*, Montréal, 1993, 134 p.

LINTEAU, Paul-André *et al.* *Histoire du Québec contemporain*, Montréal, Boréal Compact, 1989, 2 volumes.

## *Contexte socio-politique*

- BALTHAZAR, Louis *et al.* *Le Québec et la restructuration du Canada, 1980-1992*, 1992, Sillery, Septentrion, 312 p.
- BERNARD, André. *Problèmes politiques. Canada et Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1993, 178 p.
- BERNARD, André. *Les institutions politiques au Québec et au Canada*, Montréal, Boréal, 1995, 122 p.
- BERNARD, André. *La vie politique au Québec et au Canada*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1996, 616 p.
- BERNARD, Louis. *Réflexions sur l'art de gouverner. Essai d'un praticien*, Montréal, Québec/Amérique, 1987, 132 p.
- BERNIER, Léon *et al.* «Recherche sur l'américanité des Québécois, *Le Devoir*, 16 juillet 1998, p. A7.
- BOISMENU, Gérard (dir.). *Le Québec en textes. Anthologies, 1940-1986*, Montréal, Boréal, 1986, 622 p.
- BOIVIN, Gilles. «Gérard D. Lévesque : comme un grand fleuve tranquille», *Le Soleil*, 18 novembre 1993, p. A3.
- BOURQUE, Gilles L. *Le modèle québécois de développement économique : de l'émergence au renouvellement*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2000, 235 p.
- DION, Léon. *La révolution déroutée, 1960-1976*, Montréal, Boréal, 1998, 321 p.
- DUMONT, Fernand (dir.). *La société québécoise après 30 ans de changements*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, 358 p.
- DURU-BELLAT, Marie. «Les inégalités sociales à l'école : les théories sociologiques à l'épreuve des faits», *Les Cahiers français*, no 285, mars-avril 1998, p. 44-48.
- GAGNON, Alain-G. (dir.). *Quebec, State and Society*, Toronto, Methuen Publications, 1984, 438 p.
- LACZKO, Leslie S. «Inégalités sociales et État-providence : Le Québec, le Canada et le

- monde», *Recherches sociographiques*, vol. 39, nos 1-2-3, mai-décembre 1998, p. 317-340.
- LEMIEUX, Vincent. «Les lois du premier gouvernement Lévesque», *Recherches sociographiques*, vol. 25, no 1, janvier-avril 1984, p. 23-41.
- LEMIEUX, Vincent. «Partis politiques et vie politique», dans Gérard DAIGLE (dir.), *Le Québec en jeu*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1992, p. 625-645.
- NADEAU, Jean-Benoît, «Le grand vizir», *L'actualité*, vol 22, no 5, 1<sup>er</sup> avril 1997, p. 20-30.
- PICHETTE, Jean. «Une fausse note dans la messe du consensus», *Le Devoir*, 2 novembre 1996, p. A8.
- ROY, Paul. «Parizeau : l'itinéraire d'un parieur», *La Presse*, 1<sup>er</sup> novembre 1995, p. B1.
- SIROIS, Alexandre. «Enfants pauvres : le Canada fait bien piètre figure», *La Presse*, 14 juin 2000, p. B1.
- SOULET, Marc-Henry. *Le silence des intellectuels. Radioscopie de l'intellectuel québécois*, Montréal, Saint-Martin, 1987, 219 p.
- VAILLANCOURT, Yves et Annie AUTONÈS. *Le P.Q. et le social. Éléments de bilan des politiques sociales du gouvernement du Parti québécois*, Montréal, Saint-Martin, 1983, 165 p.

## **Contexte économique**

- BLAIS, André et Lyne DESCHÊNES. «L'économie en rose», *Recherches sociographiques*, vol. 30, no 1, janvier-avril 1989, p. 101-109.
- BRUNELLE, Dorval *et al.* «L'intégration économique continentale et ses effets sur les gouvernements infra-étatiques : de l'ALE à l'ALÉNA et au-delà», *Cahiers de recherche sociologique*, no 32, 1999, p. 85-117.
- CARRIER, Charles-A. (dir.). *Pour une gestion efficace de l'économie*, Montréal, Association des économistes québécois, 1992, 325 p.
- DAUPHIN, Roma. *L'économie du Québec. Une économie à la remorque de ses groupes*, Laval, Beauchemin, 1994, 291 p.

- DOLLFUS, Olivier. *La mondialisation*, Paris, Presses de science Po, 1997, 166 p.
- DOSTALER, Gilles (dir.). *La crise économique et sa gestion*, Montréal, Boréal Express, 1982, 256 p.
- FOROWICZ, Yadwiga. «Les missions possibles et impossibles de l'État à l'heure de la mondialisation», dans Marie-Michèle GUAY (dir.), *Performance et secteur public : réalités, enjeux et paradoxes*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1997, p.357-368.
- FRÉCHETTE, Pierre. «Croissance et changements structurels de l'économie», dans Gérard DAIGLE (dir.), *Le Québec en jeu*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1992, p. 23-52.
- FRÉCHETTE, Pierre. «L'économie et le travail», dans Gérard DAIGLE (dir.), *Le Québec en jeu*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1992, p. 23-52.
- FRÉCHETTE, Pierre et Jean-Paul VÉZINA. *L'économie du Québec* [4e édition], Montréal, Éditions Études vivantes, 1990, 577 p.
- GAGON, Alain-G. et Mary Beth MONTCALM. *Québec : au-delà de la Révolution tranquille*, Montréal, VLB Éditeur, 1992, 333 p.
- HELD, David *et al.* *Global Transformations. Politics, Economics and Culture*, Stanford (Canada), Stanford University Press, 1999, 515 p.
- KRUGMAN, Paul R. *La mondialisation n'est pas coupable : vertus et limites du libre-échange*, Paris, La Découverte, 1998, 218 p.
- McCRACKEN, Paul (dir.). *Pour le plein emploi et la stabilité des prix*, Paris, OCDE, 1997, 375 p.
- MERCIER, Jean. *Les Québécois, entre l'État et l'entreprise*, Montréal, L'Hexagone, 1988, 192 p.
- TREMBLAY, Diane-Gabrielle et Vincent van SCHENDEL. *Économie du Québec et de ses régions*, Sainte-Foy et Montréal, Télé-Université et Saint-Martin, 1991, 649 p.
- TREMBLAY, Rodrigue. *L'économie du Québec : histoire, développement, politiques*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1976, 493 p.

TREMBLAY, Rodrigue. *Politique et économie : les grands enjeux du Québec*, Montréal, Tanscontinental, 1999, 339 p.

### ***Pensée économique et idéologies politiques***

ABRAHAM-FROIS, Gilbert. *Keynes et la macroéconomie contemporaine*, Paris, Economica, 1993, 197 p.

ARENA, Richard et Dominique TORRE (dir.). *Keynes et les nouveaux keynésiens*, Paris, Presses universitaires de France, 1992, 398 p.

BEAUCHEMIN, Jacques *et al.* «Du providentialisme au néolibéralisme : de Marsh à Axworthy. Un nouveau discours de légitimation sociale», *Cahiers de recherche sociologique*, no 24, 1995, p. 15-47.

BEAUD, Jean-Pierre et Jean-Guy PRÉVOST (dir.). *La social-démocratie en cette fin de siècle*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1995, 262 p.

BEAUD, Michel et Gilles DOSTALER. *La pensée économique depuis Keynes*, Paris, Seuil, 1993, 598 p.

BERGERON, Johanne. «L'autel du libéralisme : une revue des rapports Fortier, Gobeil et Scowen», *Politique*, no 11, 1987, p. 129-138.

BERNIER, Gérald et Gérard BOISMENU (dir.). *Crise économique, transformations politiques et changements idéologiques* [cahiers de l'ACFAS, no 16], Québec, Presses de l'Université du Québec, 1983, 523 p.

BLAIS, André. «Le public choice et la croissance de l'État», *Revue canadienne de science politique*, vol. 15, no 4, décembre 1982, p. 783-808.

CHAVRANSKI, Henri. «L'OCDE : au coeur des grands débats économiques», *Notes et études documentaires*, no 5061, 30 octobre 1993, p.1-140.

CHICK, Victoria. «Une question de pertinence : la Théorie générale, du temps de Keynes et aujourd'hui», *L'Actualité économique*, vol. 58, nos 1-2, janvier-juin 1982, p. 61-86.

DUDLEY, Léonard et Claude MONTMARQUETTE. «Le secteur public : moteur de croissance ou obstruction à l'industrie?», *L'Actualité économique*, vol. 75, no 1-2-3, mars-juin-septembre 1999, p. 357-377.

- FOURNIER, Pierre (dir.). *Le capitalisme au Québec*, Montréal, Saint-Martin, 1978, 436 p.
- FRIEDMAN, Milton. *Capitalism and Freedom*, Chicago, Chicago University Press, 1967 [1962], 202 p.
- GALBRAITH, John Kenneth. *La république des satisfaits. La culture du contentement aux États-Unis*, Paris, Seuil, 1993, 186 p.
- GÉLÉDAN, Alain (dir.). *Histoire des pensées économiques : les contemporains*, Paris, Sirey [coll. «Synthèse»], 1988, 556 p.
- GEORGE, Susan. «Comment la pensée devint unique?», *Le Monde diplomatique*, no 512, août 1996, p. 16-17.
- HAYEK, Friederich A. *La route de la servitude*, Paris, Presses universitaires de France, 1985 [1944], 176 p.
- LANDRY, Réjean. «L'orientation interventionniste des idéologies des partis politiques québécois», *Politique*, no 13, printemps 1988, p. 63-85.
- LAVOIE, Marc. «L'idéologie des discours budgétaires fédéraux : plus ça change, plus c'est pareil!», dans Pierre PAQUETTE et Mario SECCARECCIA, *Les pièges de l'austérité*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1993, p. 105-127.
- LAVOIE, Marc et Mario SECCARECCIA (dir.). *Milton Friedman et son oeuvre*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1993, 230 p.
- MANIN, Bernard. «Friedrich -August Hayek et la question du libéralisme», *Revue française de science politique*, vol. 33, no 1, février 1983, p. 41-64.
- MIGUÉ, Jean-Luc. *L'économiste et la chose publique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1979, 238 p.
- MIGUÉ, Jean-Luc. *Étatisme et déclin du Québec : bilan de la Révolution tranquille*, Montréal, Varia, 1998, 246 p.
- NOCK, Christopher J. «The Welfare State : an Affront to Freedom?», *Revue canadienne de science politique*, vol. 21, no 4, décembre 1988, p. 757-769.
- PAQUET, Gilles (dir.). *La pensée économique au Canada français : témoignages et perspectives*, Montréal, Association canadienne pour l'avancement des sciences, 1989, 389 p.

PRÉVOST, Jean-Guy. «La théorie anarcho-capitaliste de l'État : une critique méthodologique», *Revue canadienne de science politique*, vol. 25, no 4, décembre 1992, p. 737-756.

SEGURA, André, «Les nouveaux départs de l'économie politique», *L'Actualité économique*, vol. 72, no 2, juin 1996, p. 173-213.

## *État et administration publique*

BÉLANGER, Yves. «L'État québécois : un État hybride», *Interventions économiques*, no 17, hiver 1987, p. 117-126.

BÉLANGER, Yves et Laurent LEPAGE (dir.). *L'administration publique québécoise : évolutions sectorielles, 1960-1985*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1989, 226 p.

BERGERON, Gérard. *Pratique de l'État au Québec*, Montréal, Québec/Amérique, 1984, 442 p.

BERNIER, Luc. «Privatization in Québec», dans Robert BERNIER et James I. GOW, *Un État réduit?*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1994, p. 221-236.

BOUCHER, Michel et Filip PALDA. «L'économie de la bureaucratie : problématique et performance», dans Marie-Michèle GUAY (dir.), *Performance et secteur public : réalités, enjeux et paradoxes*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1997, p. 279-299.

GOW, James I. *Histoire de l'administration publique québécoise, 1867-1970*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1986, 443 p.

GOW, James I. «La vie mouvementée de l'administration publique québécoise», dans Gérard Daigle (dir.), *Le Québec en jeu*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1992, p. 669-692.

GOW, James I. et al. *Introduction à l'administration publique. Une approche politique*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, 1992, 322 p.

GOW, James I. «Les problématiques changeantes en administration publique (1965-1992)», *Revue québécoise de science politique*, no 23, hiver 1993, p. 59-105.

GOW, James I. «La gestion des ressources humaines dans une période de compressions

budgétaires: la fonction publique du Québec, de 1981 à 1991», dans Robert BERNIER et James I. GOW, *Un État réduit?*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1994, p. 75-100.

GRANDGUILLAUME, Nicolas. *Théorie générale de la bureaucratie*, Paris, Economica, 1996, 149 p.

LANDRY, Réjean et Mohamed CHARIH (dir.). *La gestion publique sous le microscope*, Sainte-Foy, Presses de l'Université de Québec, 1997, 205 p.

LANDRY, Réjean et Paule DUCHESNEAU. «L'offre d'interventions gouvernementales aux groupes : une théorie et une application», *Revue canadienne de science politique*, vol. 20, no 3, septembre 1987, p. 525-552.

LEPAGE, Laurent et Yves BÉLANGER (dir.). *L'administration publique québécoise : 25 ans après la Révolution tranquille*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1989, 226 p.

PELLETIER, Réjean et Gérard BERGERON (dir.). *L'État du Québec en devenir*, Montréal, Boréal Express, 1980, 409 p.

SIMARD, Jean-Jacques. *La longue marche des technocrates*, Laval, Saint-Martin, 1979, 198 p.

TREMBLAY, Pierre P. (dir.). *L'État administrateur. Modes et émergences*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 1997, 423 p.

TREMBLAY, Pierre P. (dir.). *La politique fiscale : à la recherche du compromis*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1998, 102 p.

### ***Implantation de l'État-providence***

ASHFORD, Douglas E. «L'État-providence à travers l'étude comparative des institutions», *Revue française de science politique*, vol. 39, no 3, juin 1989, p. 276-295.

ESPING-ANDERSON, Gosta. *Les trois mondes de l'État-providence. Essai sur le capitalisme moderne*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, 310 p.

EWALD, François. *Histoire de l'État-providence*, Paris, Grasset, 1996, 317 p.

GAGON, Alain-G. et Michel SARRA-BOURNET (dir.). *Duplessis, entre la Grande Noirceur*

*et la société libérale*, Montréal, Québec/Amérique, 1997, 396 p.

LEGARÉ, Anne et Nicole MORF. *La société distincte de l'État. Québec-Canada, 1930-1980*, Ville LaSalle, Hurtubise HMH, 1989, 237 p.

MARSHALL, Dominique. *Aux origines sociales de l'État-providence*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1998, 317 p.

McROBERTS, Kenneth et Dale POSGATE. *Développement et modernisation du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983, 350 p.

RAYNAULT, André (dir.). *Le rôle de l'État*. Conférence annuelle de l'Institut canadien des affaires publiques, Montréal, Les Éditions du Jour, 1962, 168 p.

VAILLANCOURT, Yves. *L'évolution des politiques sociales au Québec, 1940-1960*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1988, 513 p.

WILENSKI, Harold L. et Charles N. LEBEAUX. *Industrial Society and Social Welfare*, New York, The Free Press, 1965, 397 p.

### ***Remise en question de l'État-providence***

BÉLAND, Daniel. «État-providence, libéralisme et lien social. L'expérience française : du solidarisme au retour de la solidarité», *Cahiers de recherche sociologique*, no 31, 1998, p. 145-164.

BLAIS, André. «L'État a-t-il vraiment été réduit?», dans Robert BERNIER et James I. GOW, *Un État réduit?*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 425-431.

BLAIS, André et Stéphane DION. «Trop d'État? Un baromètre de l'opinion», *Revue québécoise de science politique*, no 11, printemps 1987, p. 43-72.

BLAKE, Raymond B. et al. *The Welfare State in Canada : Past, Present and Future*, Concord, Ontario, Irwin Pub, 1997, 270 p.

BOURDELAIS, Patrice et al. *État-providence : arguments pour une réforme*, Paris, Gallimard, 1996, 418 p.

DEHOUE, Mario et Bruno THÉRET. «La parole de l'État. À propos de la crise sociale qui a paralysé la France en novembre-décembre 1995», *Politique et sociétés*, no 30,

automne 1996, p. 53-90.

GREEN, David G. *The Welfare State : for Rich or for Poor?*, Londres, Institute of Economic Affairs, 1982, 40 p.

GROULX, Lionel-Henri. *Où va le modèle suédois? État-providence et protection sociale*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1990, 151 p.

GROULX, Richard. «La gouvernabilité en crise : fin de l'État-providence ou émergence d'un État disciplinaire du néo-libéralisme?», dans Lizette JALBERT et Lucille BEAUDRY (dir.), *Les métamorphoses de la pensée libérale. Sur le néo-libéralisme actuel*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1987, p. 193-226.

JOBERT, Bruno. «La fin de l'État tutélaire», *Cahiers de recherche sociologique*, no 24, 1995, p. 107-126.

KORPI, Walter. «Un État-providence contesté et fragmenté», *Revue française de science politique*, vol. 45, no 4, août 1995, p. 632-667.

MISHRA, Ramesh. *The Welfare State in Crisis : Social Thought and Social Change*, New York, St. Martin's Press, 1984, 208 p.

MISHRA, Ramesh, *The Welfare State in Capitalist Society. Policies of Retrenchement and Maintenance in Europe, North America and Australia*, Toronto, Toronto University Press, 1990, 152 p.

MOSCOVITCH, Allan. «The Welfare State since 1975», *Revue d'études canadiennes*, vol. 21, no 2, été 1986, p. 77-94.

NOËL, Alain. «Vers un nouvel État-providence? Enjeux démocratiques», *Politique et sociétés*, no 30, automne 1996, p. 3-27.

PIERSON, Christopher. *Beyond the Welfare State? The New Political Economy of Welfare*, University Park (Pennsylvanie), Pennsylvania State University Press, 1991, 248 p.

ROSANVALLON, Pierre. *La crise de l'État-providence*, Paris, Seuil, 1981, 190 p.

ROSANVALLON, Pierre. *La nouvelle question sociale. Repenser l'État-providence*, Paris, Seuil, 1995, 223 p.

THUOT, Jean-François. «Déclin de l'État et formes post-modernes de la démocratie»,

*Revue québécoise de science politique*, no 26, automne 1994, p. 75-102.

## *Les finances publiques*

- AHSAN, Syed M. et Balbir S. SAHNI. «La relation entre les dépenses et les recettes publiques dans une économie régionale : le Québec, 1955-1982», *L'Actualité économique*, vol. 63, no 4, décembre 1987, p. 295-307.
- ASCAH, Louis. «La comptabilité des déficits publics : des illusions à la réalité», dans Pierre PAQUETTE et Mario SECCARECCIA, *Les pièges de l'austérité*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1993, p. 21-39.
- BEAUREGARD, Claude. «Les finances publiques du Québec et le désengagement de l'État au cours des années 80», dans Robert BERNIER et James I. GOW, *Un État réduit?*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1994, p. 35-52.
- BELLAVANCE, Michel. «L'analyse des discours du budget : le cas du Québec, 1960-1980», *Revue d'études canadiennes*, vol. 18, no 1, printemps 1983, p. 92-116.
- BERNARD, André. *Politique et gestion des finances publiques*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1992, 470 p.
- BLAIS, André et Kenneth McROBERTS. «Public Expenditures in Ontario and Québec : Explaining the Difference», *Revue d'études canadiennes*, vol. 18, no 1, printemps 1983, p. 28-53.
- BLAIS, André et Kenneth McROBERTS. «Dynamique et contraintes des finances publiques au Québec», *Politique*, no 3, printemps 1983, p. 27-62.
- DUSSAULT, Ginette et Claude RIOUX. «Les discours dominants sur les finances publiques : une remise en question des acquis sociaux», *Interventions économiques*, no 11, automne 1983, p. 47-56.
- FORTIN, Pierre. «L'endettement du secteur public canadien : une introduction au problème», *L'Actualité économique*, vol. 70, no 1, mars 1994, p. 65-72.
- GOW, James I. «Perspectives historiques sur les compressions budgétaires», *Politique*, no 3, printemps 1983, p. 5-26.
- HOTSON, John H. «Dettes nationale et culpabilité nationale», dans Pierre PAQUETTE et

Mario SECCARECCIA, *Les pièges de l'austérité*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1993, p. 179-199.

HUDON, Raymond. «Au delà de la crise budgétaire péquiste», *Politique*, no 3, printemps 1983, p. 131-143.

NOËL, André. «Diminuer les impôts ? Pourquoi faire ? Les Canadiens sont loin d'être les plus taxés de l'Occident, concluent diverses études», *La Presse*, 4 novembre 2000, p. B3.

O'CONNOR, Julia S. «Welfare Expenditure and Policy Orientation in Canada in Comparative Perspective», *La Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol 26, no1, 1989, p. 127-147.

PAQUET, Gilles et Jean-Pierre VOYER. *La crise des finances publiques et le désengagement de l'État*, Montréal, Association des économistes Québécois, 1993, 366 p.

PAYETTE, Micheline et François VAILLANCOURT. «L'incidence des recettes et dépenses gouvernementales au Québec en 1981», *L'Actualité économique*, vol. 62, no 3, septembre 1986, p. 409-441.

PÉTRY, François et Howard R. HARMATZ. «Test empirique d'explications des dépenses publiques au Canada, 1960-1990», *Revue québécoise de science politique*, no 25, hiver 94, p. 31-64.

SECCARECCIA, Mario et Andrew SHARPE. «Déficits budgétaires et compétitivité au Canada : une analyse critique», dans Pierre PAQUETTE et Mario SECCARECCIA, *Les pièges de l'austérité*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1993, p. 131-153.

TREMBLAY, Pierre P. «Tel État, telle fiscalité», *Revue québécoise de science politique*, no 17, printemps 1990, p. 31-58.

VÉZINA, Jean-P. «L'évolution des dépenses et recettes des administrations publiques. La poursuite du scénario actuel est-elle possible?», *L'Actualité économique*, vol. 53, no 3, juillet-septembre 1977, p. 390-414.

## *Expériences américaine et britannique*

ARESTIS, Philip et Keith BAIN. «Déficits budgétaires et politiques de stabilisation au Royaume-Uni, de 1979 à 1991», dans Pierre PAQUETTE et Mario SECCARECCIA, *Les pièges de l'austérité*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1993, p. 155-173.

AZUELOS, Martine. *L'économie du Royaume-Uni et des États-Unis depuis la fin des années 70*, Paris, Presses universitaires de France, 1994, 330 p.

AZUELOS, Martine (dir.). *Le modèle économique anglo-saxon à l'épreuve de la globalisation*, Paris, Presses de la nouvelle Sorbonne, 1996, 172 p.

LERUEZ, Jacques (dir.). «La Grande-Bretagne à la fin du XX<sup>e</sup> siècle : l'héritage du Thatcherisme», *Notes et études documentaires*, no 4997, 1994, p. 3-162.

MONET, Hervé et Jean-Jacques SANTINI. *L'économie britannique : le libéralisme à l'épreuve des faits*, Paris, Nathan, 1992, 207 p.

PIERSON, Paul. *Dismantling the Welfare State? Reagan, Thatcher and the Politics of Retrenchment*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, 213 p.

ROUBAN, Luc. «La fin du Welfare State aux États-Unis : le reaganisme et l'appareil d'État», *Revue française de science politique*, vol. 39, no 4, août 1989, p. 493-516.

WRAY, Randall L. «L'effet d'éviction et les déficits budgétaires aux États-Unis», dans Pierre PAQUETTE et Mario SECCARECCIA, *Les pièges de l'austérité*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1993, p. 61-77.

## *Publications gouvernementales* (en ordre chronologique)

### *Québec*

TREMBLAY, Thomas (dir.). *Rapport de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels*, Québec, gouvernement du Québec, 1956. 4 volumes.

PARENT, Alphonse-Marie (dir.). *Rapport de la Commission royale d'enquête sur*

*l'enseignement dans la province de Québec. Première partie : Les structures supérieures du système scolaire*, Québec, gouvernement du Québec, avril 1963, 121 p.

CASTONGUAY, Claude et Gérard NEPVEU. *Rapport de la commission d'enquête sur la santé et le bien-être social*, Québec, gouvernement du Québec, 1967-1972, 7 volumes.

Office de planification et de développement du Québec. *Prospective socio-économique du Québec. 1<sup>ère</sup> étape. Synthèse d'ensemble*, Québec, Office de planification et de développement du Québec, 1978, 166 p.

Ministère des Finances. *La dynamique des finances publiques*, Québec, gouvernement du Québec, 1981, 40 p.

Ministère d'État au Développement économique. *Le Virage technologique. Bâtir le Québec. Phase 2 : programme d'action économique 1982-1986*, Québec, gouvernement du Québec, 1982, 248 p.

Ministère des Finances. *Livre blanc sur la fiscalité des particuliers*, Québec, gouvernement du Québec, 1984, 398 p.

SCOWEN, Reed (dir.). *Réglementer moins et mieux. Rapport final du groupe de travail sur la déréglementation*, Québec, Les publications du Québec, 1986, 292 p.

Comité sur la privatisation des sociétés d'État. *De la révolution tranquille... à l'an 2000*, Québec, gouvernement du Québec, 1986, 64 p.

Groupe de travail sur la révision des fonctions gouvernementales. *Rapports*, Québec, gouvernement du Québec, 1986, 48 p.

Ministère des Finances. *Les finances publiques du Québec. L'urgence d'un redressement*, Québec, gouvernement du Québec, 1986, 101 p.

Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu. *Pour une politique de sécurité du revenu*, Québec, gouvernement du Québec, 1987, 48 p.

Ministère des Finances et Conseil du Trésor. *Les finances publiques du Québec : Vivre selon ses moyens*, Québec, gouvernement du Québec, 1993, 41 p.

LAPIERRE, Roger et Claudine BEAULIEU [ministère de la Sécurité du revenu], *Relance 1994 auprès des prestataires de la sécurité du revenu ayant participé à un programme de développement de l'employabilité ou d'intégration en emploi*, Québec, gouvernement du Québec, 1994, 41 p.

Québec, mars 1995, 81 p.

BOUCHARD, Camil *et al.* *Chacun sa part. Rapport de trois membres du comité externe de réforme sur la sécurité du revenu*, Montréal, mars 1996, 235 p.

Ministère des Finances. *L'évolution des finances publiques au Québec, au Canada et dans les pays de l'OCDE*, Québec, gouvernement du Québec, 1996, 52 p.

D'AMOURS, Alban (dir.) [ministère du Conseil exécutif]. *Oser choisir ensemble. Les Québécois, la fiscalité et le financement des services publics*, Québec, Les publications du Québec, 1996, 146 p.

Ministère des Finances. *Oser choisir ensemble (fascicule no 3). Les finances publiques du Québec*, Québec, Les publications du Québec, 1996, 65 p.

Ministère de la Santé et des Services sociaux. *Oser choisir ensemble (fascicule no 4). Le coût et l'efficacité des services de santé et des services sociaux*, Québec, Les publications du Québec, 1996, 96 p.

Ministère de l'Éducation. *Oser choisir ensemble (fascicule no 5). Le coût et les résultats de l'éducation*, Québec, Les Publications du Québec, 1996, 116 p.

Ministère de la Sécurité du revenu. *Oser choisir ensemble (fascicule no 6). Les coûts et l'efficacité du régime de sécurité du revenu*, Québec, gouvernement du Québec, 1996, 54 p.

Ministère des Finances. *Oser choisir ensemble (fascicule no 7). L'intervention gouvernementale en matière de développement économique*, Québec, gouvernement du Québec, 1996, 86 p.

Ministère des Finances. *Oser choisir ensemble (fascicule no 11). La fiscalité des particuliers et les programmes de transferts*, Québec, Les publications du Québec, 1996, 65 p.

Ministère des Finances. *Oser choisir ensemble (fascicule no 12). La fiscalité des sociétés*, Québec, Les publications du Québec, 1996, 54 p.

Ministère des Finances. *Oser choisir ensemble (fascicule no 13). Les taxes à la consommation au Québec*, Québec, Les publications du Québec, 1996, 63 p.

Ministère du Revenu. *Oser choisir ensemble (fascicule no 16). L'administration du régime fiscal*, Québec, Les publications du Québec, 1996, 82 p.

Ministère de la Santé et des Services sociaux. *La santé et les services sociaux. Enjeux et orientations d'un système en transformation*, Québec, gouvernement du Québec, octobre 1996, 46 p.

Ministère de la Sécurité du revenu. *Un parcours vers l'insertion, la formation et l'emploi*, Québec, gouvernement du Québec, décembre 1996, 94 p.

Ministère de l'Éducation. *Indicateurs de l'éducation. Édition 1999*, Québec, gouvernement du Québec, 2000, 136 p.

### *Canada*

BANTING, Keith J. (dir.). *Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada. L'État et la société. Le Canada dans une optique comparative*, Ottawa, Ministère des Approvisionnements et services, 1986, 147 p.

BANTING, Keith J. (dir.). *Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada. L'État et les milieux économiques. Le Canada dans une optique comparative*, Ottawa, Ministère des Approvisionnements et services, 1986, 371 p.

MARSH, Leonard C. *Rapport sur la sécurité sociale au Canada*, Ottawa, Cloutier, 1943. 165 p.

DREW D. *et al.* [Statistique Canada]. «Exode et afflux de cerveaux», *L'Observateur économique canadien*, juin 2000, p. 3.1-3.14 (no 11-010-XPB au catalogue).

WOLFSON, M. et B. MURPHY [Statistique Canada]. «Inégalités de revenu en Amérique du Nord: le 49e parallèle a-t-il encore de l'importance?», *L'Observateur économique canadien*, août 2000 (no 11-010-XPB au catalogue).

Conseil national du bien-être social. *Profil de la pauvreté 1998*, Ottawa, Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, automne 2000, 107 p.

### *Instruments et travail et textes théoriques*

BEAUD, Michel. *L'art de la thèse*, Paris, La Découverte, 1986, 156 p.

CLOUTIER, Édouard et Daniel LATOUCHE (dir.). *Le système politique québécois*, Ville LaSalle, Hurtubise HMH, 1979, 555 p.

- DENQUIN, Jean-Marie. *Le vocabulaire politique*, Paris, Presses universitaires de France [coll. «Que-sais-je?», no 3268], 1997, 127 p.
- DUPRÉ, Ruth. «Cliométrie, économie et histoire : un ménage à trois», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 46, no 4, printemps 1993, p. 645-663.
- GINGRAS, Anne-Marie. «Les métaphores dans le langage politique», *Politique et sociétés*, no 30, automne 1996, p. 159-171.
- LANDRY, Réjean. «Les traditions de la recherche en science politique», *Revue québécoise de science politique*, no 23, hiver 1993, p. 7-19.
- LANGLOIS, Simon (dir.). *La société québécoise en tendances, 1960-1990*, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 1990, 667 p.
- LATOUCHE, Daniel (dir.). *Politique et société au Québec. Guide bibliographique*, Montréal, Boréal, 1993, 432 p.
- LOUBET, Jean-Louis. «De la science politique», *Revue québécoise de science politique*, no 20, printemps 1991, p. 95-127.
- PAQUET, Gilles. «Économie et histoire : les liaisons dangereuses d'Hermès et Clio», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 46, no 4, printemps 1993, p. 629-643.
- ROUILLARD, Jacques (dir.). *Guide d'histoire du Québec, du régime français à nos jours : bibliographie commentée* [2e édition], Montréal, Méridien, 1993, 354 p.